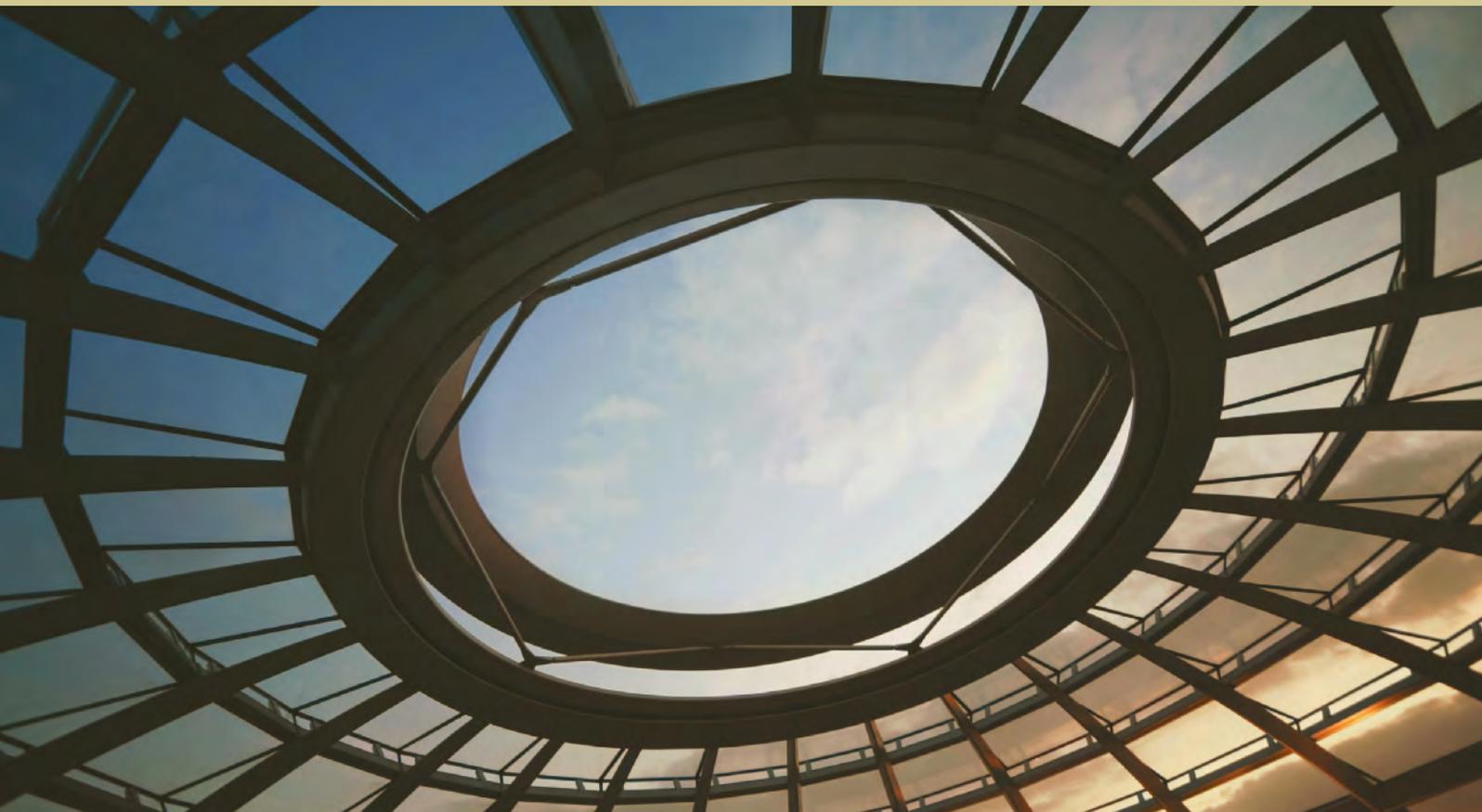


Axés sur notre avenir



GREAT-WEST
LIFECO INC.

Rapport annuel 2010

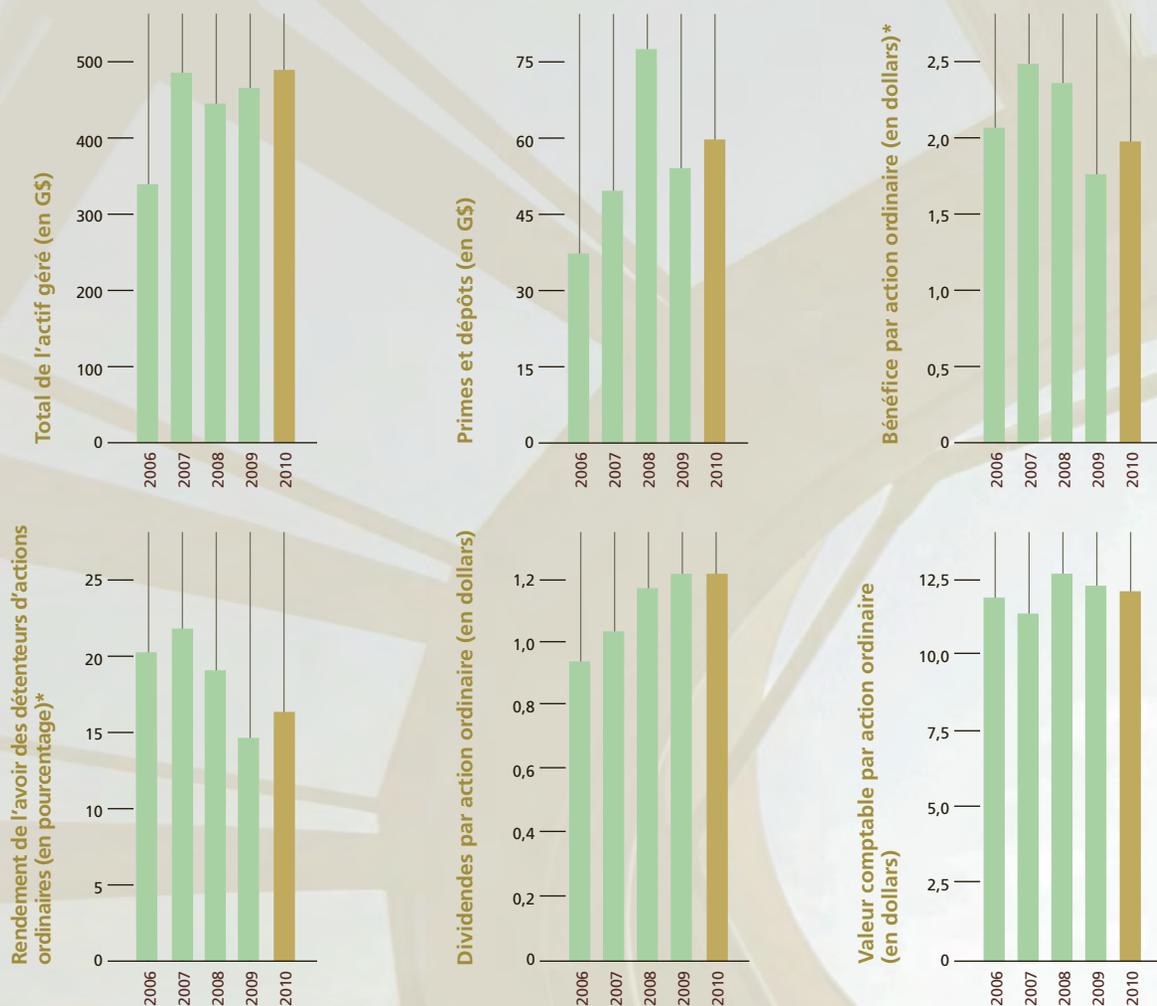
Aperçu de la Compagnie

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille de services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance. La Compagnie exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, de Great-West Life & Annuity Insurance Company et de Putnam Investments, LLC. Lifeco et ses compagnies administrent un actif de 484 G\$ et elles sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Actif au 31 décembre 2010

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco, y compris les cotes de crédit actuelles, prière de visiter le site www.greatwestlifeco.com.

Principales mesures du rendement



*C'est données utilisent le bénéfice d'exploitation, une mesure non définie par les PCGR.

Table des matières

1	Rapport des administrateurs	65	Autres renseignements
3	Organigramme	68	Responsabilité à l'égard de l'information financière
4	Aperçu des activités		États financiers consolidés
	Rapport de gestion		
7	Résultats d'exploitation consolidés	69	Sommaires d'exploitation consolidés
15	Situation financière consolidée	70	Bilans consolidés
22	Liquidités, gestion et adéquation du capital	71	États consolidés du surplus
26	Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle	71	Sommaires du résultat étendu consolidés
35	Sommaire des estimations comptables critiques	72	États consolidés des flux de trésorerie
40	Conventions comptables futures	73	Notes complémentaires
45	Résultats d'exploitation sectoriels	114	Rapport de l'auditeur indépendant
45	Exploitation canadienne	115	Sources de bénéfices
51	Exploitation américaine	117	Sommaire de cinq ans
58	Exploitation européenne	118	Administrateurs et dirigeants
64	Exploitation générale de Lifeco	119	Renseignements à l'intention des actionnaires

Rapport des administrateurs

En 2010, Great-West Lifeco a affiché de solides résultats et ventes dans tous les secteurs d'activité, malgré les facteurs défavorables qui ont continué de peser sur les devises en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro au cours de l'exercice. L'assise financière et le niveau des liquidités de Lifeco sont demeurés solides et la Compagnie est dans une position favorable à la croissance continue.

Mesures du rendement

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires était de 1,9 G\$, soit 1,964 \$ par action, comparativement à 1,6 G \$ ou 1,722 \$ par action en 2009. Le bénéfice d'exploitation, une mesure financière non définie par les PCGR, ne tient pas compte de l'incidence d'une provision supplémentaire liée à des litiges.

Le rendement des capitaux propres lié au bénéfice d'exploitation et au bénéfice net de Lifeco, qui s'est établi à 16,0 % et à 14,4 %, respectivement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, compte toujours parmi les plus solides du secteur des services financiers.

Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de Lifeco est demeuré inchangé en 2010.

Le rendement de Lifeco en 2010 se mesure également par les indicateurs suivants :

- Les primes et les dépôts se sont élevés à 59,1 G\$, comparativement à 56,7 G\$ en 2009.
- L'actif du fonds général a augmenté, passant de 128,4 G\$ à 131,6 G\$ en 2010.
- Le total de l'actif administré au 31 décembre 2010 se chiffrait à 484 G\$, comparativement à environ 459 G\$ pour l'exercice précédent.

Santé financière

Nos compagnies continuent de tirer profit des politiques et des pratiques de placement prudentes en matière de gestion de l'actif consolidé. De plus, nos normes conservatrices en matière de tarification des produits et la discipline dont nous faisons preuve lorsque vient le temps de commercialiser de nouveaux produits se sont avérées bénéfiques à long terme pour Lifeco et ses compagnies. Au Canada, nous avons continué d'offrir nos garanties liées aux fonds distincts de manière disciplinée et prudente, ce qui a limité notre exposition aux risques. Notre bilan, l'un des plus solides du secteur, témoigne de l'application d'une telle discipline.

Au 31 décembre 2010, le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de la Great-West se chiffrait à 203 % sur une base consolidée. Cette évaluation de la solidité du capital se situe dans la tranche supérieure de notre fourchette cible.



Raymond L. McFeetors
Président du conseil



D. Allen Loney
Président et chef de la direction

Au 31 décembre 2010, Lifeco détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'un montant d'environ 0,8 G\$; il s'agit de l'incidence nette d'opérations sur capitaux propres effectuées depuis le troisième trimestre de 2008. Comme cette trésorerie est détenue par la société de portefeuille, les ratios réglementaires de nos filiales en exploitation n'en tiennent pas compte. Elle améliore notre situation de capital et notre niveau de liquidités et du même coup elle améliore la capacité de la Compagnie à tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché.

Nous avons un portefeuille d'obligations de grande qualité, 98 % des obligations du portefeuille étant cotées de première qualité au 31 décembre 2010.

Nos cotes de crédit constituent un autre indicateur important de notre santé financière. Les cotes attribuées à Lifeco et à ses filiales en exploitation par les cinq agences de notation sont solides, en regard de celles obtenues par leurs homologues en Amérique du Nord.

Diversification au Canada, aux États-Unis et en Europe

Exploitation canadienne

Au Canada, les sociétés de Lifeco ont maintenu une part de marché de premier plan, tant pour l'Individuelle que la Collective. Le total des souscriptions de l'exploitation canadienne a connu une hausse par rapport à 2009, stimulée par la vigueur des souscriptions d'assurance-vie individuelle, lesquelles ont augmenté de 26 % et progressé beaucoup plus rapidement que le marché, et des fonds de placement de détail exclusifs offerts aux particuliers, lesquels ont augmenté de 31 %. La croissance interne affichée par l'exploitation canadienne demeure vigoureuse grâce à l'accent mis sur une distribution diversifiée, sur l'amélioration des produits et des services et sur la gestion des dépenses.

Notre page couverture présente le dôme en verre lumineux qui couronne l'immeuble historique Reichstag à Berlin, qui abrite aujourd'hui le Parlement allemand, le Bundestag. L'année 2010 marque le dixième anniversaire de l'entrée de la Canada-Vie, une filiale de la Great-West, sur le marché allemand.

Rapport des administrateurs (suite)

Nos activités de services de retraite collectifs ont connu une forte croissance; nos activités d'assurance collective ont continué d'afficher un solide taux de maintien et nos fonds distincts individuels ainsi que nos fonds communs de placement ont maintenu des dépôts nets positifs.

Ensemble, les sociétés en exploitation de Lifeco au Canada représentent le premier fournisseur d'assurance-vie individuelle, y compris d'assurance-vie avec participation. Nous continuons de viser l'excellence en matière de gestion et de croissance de nos activités d'assurance avec participation. Au sein de notre groupe de sociétés, les polices avec participation sont offertes depuis 1847, et depuis, des participations ont été attribuées aux titulaires de police chaque année.

En plus des produits d'assurance avec participation, les produits d'assurance-vie temporaire et universelle sont des éléments majeurs de ce que nous offrons. Notre gamme de produits d'assurance-vie offre aux conseillers choix et souplesse dans la satisfaction des divers besoins individuels de leurs clients.

En 2010, l'exploitation canadienne a continué de miser sur le soutien à la distribution et son développement, tant dans les canaux de distribution exclusifs qu'indépendants. La relation que nous entretenons avec les conseillers nous aide à assurer un solide taux de maintien de nos activités, nous offre un avantage stratégique et contribue à l'obtention d'une solide part de marché pour l'ensemble de nos secteurs d'activité.

La Great-West est un fournisseur de premier rang de solutions en matière d'assurance collective pour des organismes de toutes tailles au Canada. Nous offrons des produits d'assurance-vie collective, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, des programmes de mieux-être et d'assurance-invalidité collective, des produits d'assurance contre les maladies graves et des régimes de retraite internationaux. Nos services sont accessibles en ligne. Nous sommes également le principal fournisseur d'assurance des créanciers au Canada.

Nous offrons aussi des régimes collectifs de retraite et d'épargne adaptés aux besoins uniques des entreprises et des organismes. Les régimes de capitalisation collectifs représentent un secteur d'activité important de la Great-West.

La Great-West continue d'offrir une perspective importante à l'égard de la réforme des régimes de retraite, pour faire en sorte que les Canadiens aient toutes les chances d'épargner suffisamment et efficacement en prévision de leur retraite.

Exploitation américaine

L'unité Services financiers a poursuivi sa croissance, les souscriptions ayant augmenté de 34 % par rapport à 2009 selon un taux de change constant. La vigueur des souscriptions dans les marchés des régimes à contributions déterminées et des produits d'assurance-vie à prime unique et d'assurance-vie détenue par des sociétés s'est traduite par des souscriptions records dans ces deux secteurs d'activité, lesquelles se sont chiffrées à 12,4 G\$ US pour l'unité Services de retraite et à 1,1 G\$ US pour l'unité Marchés de l'Individuelle.

L'augmentation des soldes de comptes moyens découlant de la progression globale des marchés boursiers américains a contribué à la hausse des honoraires pour les deux secteurs d'activité. Les fortes souscriptions dans les secteurs des régimes 401(k) et de grandes affaires au sein du marché des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif ont par ailleurs contribué à l'augmentation des comptes de participants, qui atteignent le nombre de 4,4 millions.

Le lancement des portefeuilles Maxim SecureFoundationSM, un produit de prestations viagères garanties à la sortie, s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer la gamme de produits de retraite et à accroître l'actif géré.

Le portefeuille d'actifs de l'exploitation américaine de Lifeco a continué d'enregistrer de bons résultats, après une période de deux ans durant laquelle les pertes sur ses portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires ont été parmi les plus basses des compagnies d'assurance-vie aux États-Unis, tel qu'il a été publié par Moody's Investors Service.

Great-West Life & Annuity a par ailleurs parachevé un processus de planification exhaustif qui a permis de définir un certain nombre d'initiatives clés à l'échelle de l'entreprise visant à accélérer la croissance des activités.

L'actif géré de Putnam, y compris PanAgora, a augmenté pour passer à 121 G\$ US à la fin de décembre 2010, comparativement à 115 G\$ US à la fin de décembre 2009, ce qui reflète l'amélioration des conditions du marché et du rendement des placements, la réduction des sorties de fonds nettes et la commercialisation de nouveaux produits. L'actif géré de la gamme de fonds communs de placement à rendement absolu de Putnam, laquelle a été lancée en janvier 2009, avait atteint la barre des 2,7 G\$ US au 31 décembre 2010.

En 2010, Putnam a continué de mettre l'accent sur le rendement des placements, les produits novateurs et la présence de la société sur le marché des produits de retraite. Putnam a lancé une gamme composée de trois fonds d'actions américaines à capitalisations multiples dans le but d'offrir aux investisseurs une approche d'investissement variant selon le style, la valeur, la composition et la croissance, quelle que soit la capitalisation boursière des titres sous-jacents. De plus, Putnam a lancé *Putnam 529 for America*SM, le seul régime 529 offrant des fonds communs de placement à rendement absolu.

Sur le marché des produits de retraite, Putnam a lancé l'outil d'analyse Lifetime IncomeSM, qui permet aux participants des régimes 401(k) d'estimer leur revenu de retraite en fonction de leurs économies. Putnam a en outre annoncé que sa divulgation transparente et détaillée des honoraires et des charges serait parmi les meilleures du secteur.

Exploitation européenne

En Europe, la Compagnie exerce des activités par l'entremise de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

En 2010, nous avons continué de faire face aux difficultés éprouvées par les marchés du crédit et à la perte de confiance des consommateurs dans les placements en raison d'un déclin marqué des marchés des actions à la fin de 2008 et au début de 2009. Bien que les conditions aient continué de s'améliorer de façon générale en 2010, ces pressions ont continué d'avoir une



William L. Acton
Président et chef de la direction,
Canada Life Capital Corporation
(Europe)



Mitchell T. G. Graye
Président et chef de la direction,
Great-West Life & Annuity



Paul A. Mahon
Président et chef
de l'exploitation, Canada



Robert L. Reynolds
Président et chef de la direction,
Putnam Investments

incidence sur les volumes de souscriptions. De plus, la nécessité d'augmenter les provisions pour dépréciation d'actifs et risque de rendement insuffisant des actifs futur a de nouveau eu une incidence sur les résultats.

Grâce à nos contrôles constants des dépenses et du crédit, notre exploitation européenne était bien positionnée pour aborder 2010, et ces contrôles ont été maintenus tout au long de l'exercice. En outre, nous avons remis l'accent sur le risque et la gestion du risque dans le cadre de notre préparation en vue de la réforme Solvabilité II en Europe.

Lifeco est présente sur les marchés mondiaux de la réassurance par l'entremise de Canada Life Reinsurance et du Groupe de réassurance London, et elle offre des produits de réassurance-vie et de réassurance IARD aux États-Unis et sur les marchés internationaux.

En 2010, la demande de réassurance est demeurée forte, bien que les taux de croissance aient été modérés compte tenu des conditions économiques et de la conjoncture des marchés financiers. La Compagnie a continué de miser sur sa santé financière, ses pratiques disciplinées de gestion des risques et ses très bonnes relations avec la clientèle pour obtenir d'excellents résultats.

Conseil d'administration

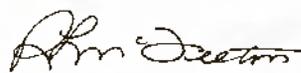
Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Great-West Lifeco en 2010, il a été annoncé que Donald Mazankowski se retirait du conseil d'administration, après de nombreuses années de service. M. Mazankowski est administrateur de la Compagnie depuis 1994. En plus d'occuper cette fonction d'administrateur, il a également eu une carrière prestigieuse au cours de laquelle il a été député pendant 25 ans, et a occupé plusieurs postes de haut rang du cabinet.

Par sa participation au conseil et à divers comités du conseil, M. Mazankowski a apporté une contribution précieuse aux affaires de la Compagnie, et nous le remercions chaleureusement pour ses années de service.

Lors de l'assemblée annuelle, un nouveau venu a été élu au conseil d'administration, soit Timothy Ryan, Jr. M. Ryan est président et chef de la direction de la Securities Industry and Financial Markets Association.

Au nom du conseil d'administration, nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux membres du personnel de l'ensemble de nos sociétés pour leur professionnalisme et leur dévouement continu à l'égard de la clientèle et des associés du réseau de distribution à l'échelle mondiale. Nous remercions également notre clientèle, nos associés du réseau de distribution et nos actionnaires de leur appui constant.

Le président du conseil,



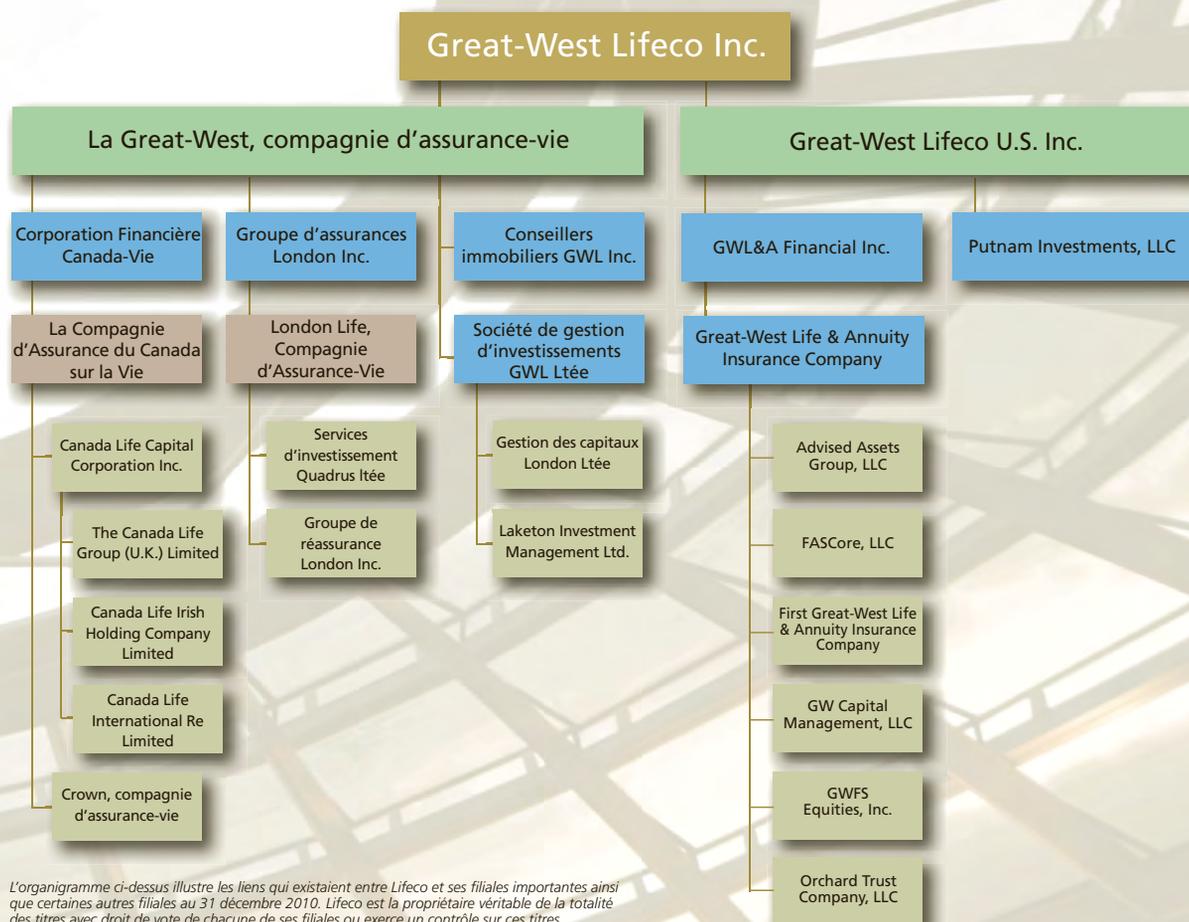
Raymond L. McFeetors

Le président et chef de la direction,



D. Allen Loney

Organigramme



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Lifeco et ses filiales importantes ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2010. Lifeco est la propriétaire véritable de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ses filiales ou exerce un contrôle sur ces titres.

Aperçu des activités

Régions où Lifeco exerce ses activités

Principales marques

Produits et services

Exploitation canadienne



Great-West
London Life
Canada-Vie
Financière
Liberté 55
Services
d'investissement
Quadrus Ltée

- Assurance-vie, assurance-invalidité et assurance contre les maladies graves aux particuliers, aux propriétaires d'entreprises et aux familles
- Régimes d'épargne-retraite et de revenu individuels et collectifs, y compris les polices de fonds distincts et les rentes immédiates, ainsi que les fonds communs de placement exclusifs et de tiers offerts par l'entremise de Services d'investissement Quadrus Ltée
- Services de gestion de fonds, de placement et de consultation offerts par l'entremise de Conseillers immobiliers GWL Inc., de Société de gestion d'investissements GWL Ltée, de Gestion des capitaux London Ltée et de Laketon Investment Management Ltd.
- Régimes d'avantages sociaux complets à l'intention des petits, moyens et grands groupes d'employeurs, qui comprennent des régimes et des services traditionnels de même que des services spécialisés tels que des services de gestion des absences, des services d'orientation médicale *Best Doctors*™ ainsi que des services en ligne, notamment des services administratifs, de demandes de règlement électroniques, le service SolutionsPlus Santé, la première carte de paiement Visa^{MD} pour le compte de gestion des dépenses santé au Canada.
- Assurance des créanciers, y compris des régimes d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance contre la perte d'emploi et d'assurance contre les maladies graves
- Assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents et assurance contre les maladies graves à l'intention de membres de groupes d'affinité

Exploitation américaine



Great-West Life & Annuity
First Great-West Life & Annuity
Great-West Retirement Services
FAScore
Advised Assets Group
Maxim Series Funds
Putnam
PanAgora Asset Management

- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations déterminées offerts par l'employeur
- Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières, les régimes à cotisations déterminées et les régimes à prestations déterminées connexes offerts par l'employeur
- Services de gestion de fonds, de placement et de consultation
- Produits d'assurance-vie individuelle et temporaire, produits à prime unique et produits de rentes individuelles
- Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres
- Gestionnaire d'actifs à l'échelle mondiale offrant un éventail d'options de placement, notamment dans des fonds communs de placement, des portefeuilles institutionnels; régimes d'épargne-études, régimes 401(k), comptes de retraite individuels et autres régimes de retraite; rentes variables et placements non conventionnels
- Options de placement comprenant des portefeuilles de titres à revenu fixe, des fonds à rendement absolu et des portefeuilles de titres de participation à l'échelle nationale, internationale et mondiale
- Services novateurs comprenant l'outil d'analyse de revenu viager The Putnam Lifetime IncomeSM et l'outil de conversion pour les comptes de retraite individuels (Roth IRA)
- Gestion active de portefeuille et ressources en recherche appuyées par des méthodes quantitatives de placement. Vaste éventail de stratégies couvrant une diversité de régions, de niveaux de risque et de catégories d'actifs, notamment des stratégies de placement axées sur les actions, les titres à revenu fixe, les devises, la macroéconomie mondiale, les actifs multiples et les titres non conventionnels

Exploitation européenne



Canada-Vie

Produits d'assurance et de gestion du patrimoine et services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne :

- Assurance-vie, assurance-invalidité et assurance contre les maladies graves individuelles
- Assurance-vie, assurance-revenu et assurance contre les maladies graves collectives
- Régimes de retraite, régimes d'épargne, placements et rentes immédiates
- Gestion de fonds par l'entremise de Setanta Asset Managers et de Canada Life Asset Management Ltd.

Canada Life Reinsurance
Groupe de réassurance London

Activités de réassurance et de rétrocession principalement aux États-Unis et en Europe :

- Réassurance-vie – réassurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance et coassurance modifiée
- Assurance IARD – rétrocession relative aux catastrophes
- Rentes à capital fixe et immédiates

Réseaux de distribution

- Conseillers en sécurité financière Clé d'Or associés à la Great-West
- Conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et du Groupe de planification successorale et patrimoniale associés à la London Life
- Conseillers indépendants associés aux agences de gestion générales, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- Agents nationaux, y compris le Groupe Investors, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- Membres du personnel de vente et du service à la clientèle pour les produits d'assurance et de retraite de la Great-West, répartis dans les bureaux de la Collective partout au Canada, qui soutiennent les conseillers, courtiers et conseillers en avantages sociaux indépendants qui distribuent nos produits de la Collective

Part de marché

- Répond aux besoins de plus de 12 millions de Canadiens en matière de sécurité financière
- 26 % des produits d'assurance-vie individuelle en fonction des primes*
**au 30 septembre 2010*
- 26 % des primes de protection du vivant en vigueur*
**au 30 septembre 2010*
- 26,3 % des fonds distincts individuels
**au 31 décembre 2010*
- 22,1 % des régimes d'assurance collective
**au 31 décembre 2009*
- 20 % des régimes de capitalisation collectifs, qui répondent aux besoins de 1,2 million de participants du régime*
**au 30 juin 2010, selon les données du rapport de Benefits Canada pour 2010, sur les régimes de capitalisation*
- Plus importante part du revenu-primes des régimes d'assurance des créanciers

- Les produits des services de retraite sont distribués aux promoteurs de régimes par l'entremise de courtiers, de consultants, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques
- FASCore offre ses services de tenue de dossiers et de gestion par l'entremise de clients institutionnels
- Les produits d'assurance-vie individuelle et de rentes sont distribués par l'entremise d'institutions financières
- Les produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et les régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres sont distribués par l'entremise de conseillers spécialisés

- Quatrième plus important fournisseur de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations déterminées au pays, offrant des services pour 4,4 millions de comptes de participants
- Part importante du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement fédéral et des gouvernements d'États
- 19 % des produits d'assurance-vie individuelle offerts par l'entremise des réseaux de distribution de services bancaires de détail*
**au 30 septembre 2010*
- 17 % du marché des régimes d'assurance-vie détenus par des sociétés achetés par des institutions financières*
**au 30 septembre 2010*

- Services offerts dans quatre marchés, soit des clients institutionnels à l'échelle mondiale, des produits de détail à l'échelle nationale, des régimes à cotisations déterminées et des conseillers en placement inscrits

- Environ 6 millions d'actionnaires et de participants des régimes de retraite; 130 mandats institutionnels
- Plus de 165 000 conseillers vendent les produits de Putnam
- Services offerts pour plus de 425 régimes de retraite à cotisations déterminées

- Clients institutionnels
- Sous-conseillers

- Services offerts à plus de 100 clients institutionnels, notamment pour de nombreux régimes figurant parmi les 300 plus importants à l'échelle mondiale

Royaume-Uni et île de Man

- Conseillers financiers indépendants
- Conseillers en avantages sociaux

Irlande

- Courtiers indépendants et agents de ventes directes

Allemagne

- Courtiers indépendants et agents rattachés à plusieurs compagnies

Royaume-Uni et île de Man

- Parmi les 20 plus importantes compagnies d'assurance-vie
- 33 % du marché de l'assurance-vie collective
- 20 % du marché de l'assurance-revenu collective
- 16 % du marché des produits de placement à prime unique hors frontière
- Parmi les plus importants assureurs sur le marché des rentes immédiates avec une part de marché de 7 %

Irlande

- Parmi les six plus importants assureurs en fonction de la part de marché des nouvelles affaires
- 5 % du marché irlandais de l'assurance-vie

Allemagne

- Un des huit plus importants fournisseurs sur le marché de l'assurance à capital variable
**parts du marché pour l'exploitation européenne au 30 septembre 2010*

Réassurance

- Courtiers de réassurance indépendants
- Placements directs

Réassurance

- Parmi les 10 plus importantes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis selon les affaires prises en charge
- Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2010 comparativement aux périodes correspondantes de 2009 et au trimestre terminé le 30 septembre 2010. Il consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs isolables de Lifeco, soit les secteurs d'exploitation canadien, américain et européen.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et de Putnam Investments, LLC (Putnam).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et la Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'établissements financiers.

Aux États-Unis, GWL&A est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. En outre, GWL&A fournit des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises ainsi que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de

gestion de placements, de distribution, des services administratifs, ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les Fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

En Europe, la Canada-Vie s'articule autour de secteurs géographiques définis et offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates et de réassurance. Le secteur européen comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, constituée des activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne, et l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par l'intermédiaire de la Canada-Vie, du Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) et de leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, GWL&A, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels sont la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financière prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions ou des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris le secteur de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives de la Compagnie en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme le niveau des souscriptions, le revenu-primaires, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation gouvernementale, les modifications de conventions comptables, l'incidence de l'application de modifications de conventions comptables futures, notamment l'adoption des Normes internationales d'information financière, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant dans les présentes aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques ainsi que tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Le présent rapport comprend certaines mesures financières non définies par les PCGR qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les PCGR.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**Principales données financières consolidées**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie	4 610 \$	4 313 \$	4 324 \$	17 748 \$	18 033 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS)	654	619	632	2 575	2 499
Dépôts des fonds distincts :					
Produits de l'Individuelle	2 158	1 703	2 036	7 284	6 229
Produits de la Collective	1 385	1 340	1 626	6 790	8 470
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 667	6 407	6 042	24 654	21 507
Total des primes et des dépôts	15 474	14 382	14 660	59 051	56 738
Honoraires et autres produits	729	691	765	2 874	2 839
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	3 553	7 317	4 283	23 063	23 809
Bénéfice d'exploitation – détenteurs d'actions ordinaires	508	479	443	1 861	1 627
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	508	275	443	1 657	1 627

Par action ordinaire

Bénéfice d'exploitation	0,535 \$	0,505 \$	0,468 \$	1,964 \$	1,722 \$
Bénéfice de base	0,535	0,289	0,468	1,748	1,722
Dividendes versés	0,3075	0,3075	0,3075	1,2300	1,2300
Valeur comptable	12,15	12,35	12,17		

Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires (12 mois)

Bénéfice d'exploitation net	16,0 %	15,5 %	13,8 %		
Bénéfice net	14,4 %	13,8 %	13,8 %		

Total de l'actif	131 514 \$	135 567 \$	128 369 \$		
Actif net des fonds distincts	94 827	92 167	87 495		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	123 273	126 362	123 504		
Total de l'actif géré	349 614	354 096	339 368		
Autres actifs administrés	134 308	131 557	119 207		
Total de l'actif administré	483 922 \$	485 653 \$	458 575 \$		
Capital-actions et surplus	13 420 \$	13 361 \$	13 003 \$		

La Compagnie utilise le bénéfice d'exploitation, une mesure financière non définie par les PCGR, qui exclut l'incidence d'une provision supplémentaire liée à des litiges décrite à la note 25 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie.

FAITS NOUVEAUX EN 2010

Conjoncture et conditions de marché

Bien que la conjoncture économique se soit améliorée au cours de 2010, l'incertitude et la volatilité se sont maintenues sur les marchés du change, des actions et du crédit. Les facteurs ayant alimenté l'incertitude comprennent notamment l'inquiétude à l'égard des gouvernements et des institutions financières de crédit en Europe, la hausse du niveau d'endettement à l'échelle nationale et les exigences de la réforme réglementaire, qui oblige les institutions financières à maintenir des niveaux de capitaux plus élevés.

Conversion des devises

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Compagnie. Par conséquent, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change de clôture à la fin de la période considérée dans le présent document, sauf indication contraire. Tous les éléments des produits et charges sont convertis au taux de change moyen pour la période. Les taux utilisés pour effectuer la conversion sont présentés dans le tableau intitulé « Conversion des devises » du présent document.

En 2010, environ 51 % du bénéfice d'exploitation de la Compagnie étaient libellés en dollars canadiens, 18 %, en dollars américains et 31 % en devises autres, principalement en livres sterling et en euros. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro a pesé considérablement sur les résultats financiers de la Compagnie en 2010. Pour l'exercice, la conversion des devises a eu une incidence négative de 32 M\$ et de 71 M\$ pour l'exploitation américaine et l'exploitation européenne, respectivement.

Marchés boursiers

Malgré les fluctuations importantes au cours du premier semestre de 2010, les indices boursiers ont augmenté pendant l'exercice. La hausse du niveau moyen des indices pour l'ensemble de l'exercice par rapport à 2009 a eu une incidence favorable sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

À la fin de l'exercice 2010, le niveau des indices S&P TSX, S&P 500 et FTSE a augmenté de 14 %, de 13 % et de 9 %, respectivement, par rapport aux niveaux à la fin de l'exercice 2009, principalement en raison des augmentations de 9 %, de 10 % et de 6 %, respectivement, au cours du dernier trimestre de 2010. Si l'on compare le niveau moyen des indices à celui de 2009, les indices S&P TSX, S&P 500 et FTSE ont augmenté de 19 %, de 20 % et de 20 %, respectivement.

Dans le cadre de ses activités de gestion de patrimoine, Lifeco touche des honoraires liés à la prestation de services de gestion de placements et d'autres services. L'actif en fonction duquel ces honoraires sont générés varie au gré des fluctuations des marchés boursiers, ce qui entraîne la variabilité des honoraires. Certains produits de gestion de patrimoine offerts par la Compagnie procurent une garantie à l'égard des prestations de décès, des prestations à l'échéance et des prestations de revenu à l'intention des titulaires de polices. Un repli des marchés boursiers pourrait faire en sorte que la Compagnie ait à constituer un capital et des réserves de façon à couvrir le paiement futur éventuel des montants garantis.

Au cours du quatrième trimestre de 2010 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la moyenne des indices boursiers a été plus élevée que la moyenne de l'exercice 2009. L'incidence de la hausse des marchés boursiers au quatrième trimestre de 2010 sur les honoraires et les provisions techniques a favorisé le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 32 M\$, ou 0,03 \$ par action ordinaire, par rapport au quatrième trimestre de 2009. Pour l'ensemble de l'exercice, l'incidence de la hausse des marchés boursiers sur les honoraires et les provisions techniques a contribué favorablement au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 160 M\$, ou 0,17 \$ par action ordinaire, par rapport à 2009.

Incidence des marchés boursiers sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôts)

	Trimestre			Exercice		
	(Diminution) augmentation des honoraires	(Augmentation) diminution des provisions techniques	Total	(Diminution) augmentation des honoraires	(Augmentation) diminution des provisions techniques	Total
Périodes terminées le 31 décembre 2010 comparativement aux périodes terminées le 31 décembre 2009						
Exploitation canadienne						
Assurance individuelle et produits d'investissement	11 \$	5 \$	16 \$	50 \$	15 \$	65 \$
Assurance collective	–	–	–	–	–	–
	11	5	16	50	15	65
Exploitation américaine						
Services financiers	2	–	2	13	(1)	12
Gestion d'actifs	8	–	8	57	–	57
	10	–	10	70	(1)	69
Exploitation européenne						
Assurance et rentes	2	4	6	8	16	24
Réassurance	–	–	–	1	1	2
	2	4	6	9	17	26
Total	23 \$	9 \$	32 \$	129 \$	31 \$	160 \$
Par action ordinaire			0,03 \$			0,17 \$

Taux d'intérêt et écarts de crédit

Au cours des neuf premiers mois de 2010, la diminution des taux d'intérêt a entraîné l'augmentation de la juste valeur des obligations. Au cours du quatrième trimestre, l'incidence du rétrécissement des écarts de crédit a été plus que contrebalancée par l'incidence de l'augmentation du rendement des obligations d'État, ce qui a eu pour effet la diminution de la juste valeur des obligations.

En 2010, le revenu de placement net lié à l'actif du fonds général a subi une incidence négative, comparativement à 2009, en raison des variations du niveau des taux d'intérêt. Toutefois, cette incidence a été contrebalancée par les variations de la valeur des provisions techniques puisque que la Compagnie effectue l'appariement parfait de l'actif et du passif du fonds général.

En 2010, le bénéfice net a continué de tirer parti des gains liés aux écarts favorables relatifs aux actifs achetés en vue d'appuyer les nouvelles affaires et des gains liés à la négociation relatifs aux polices en vigueur. Le bénéfice net de 2010 a également tiré avantage des reprises des marges de taux d'intérêt, qui étaient auparavant comprises dans les provisions techniques, et des gains réalisés sur les obligations disponibles à la vente, détenues en tant que titres excédentaires.

Garanties liées aux produits de placement

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement dans lesquels les titulaires de polices effectuent des dépôts directs en vertu de leurs polices.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque d'illiquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les provisions techniques de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance). Ces produits doivent être assortis de garanties minimales de 75 % au décès et de 75 % à l'échéance. Les titulaires de polices peuvent choisir de porter cette garantie à un maximum de 100 %. Les titulaires de polices doivent verser une prime supplémentaire pour bénéficier de garanties accrues (« l'avenant »). Le 5 octobre 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garantie et des prestations viagères minimales garanties à la sortie).

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit qui sont semblables aux produits de fonds distincts. Les garanties de placement font l'objet d'une réassurance en excédent de pertes par Canada Life Reinsurance Ltd., une filiale de la Canada-Vie. Un produit de prestations minimales garanties à la sortie a été lancé au premier trimestre de 2009 en Allemagne.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de GWL&A et de First Great-West Life & Annuity Insurance Company. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de polices atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit de prestations minimales garanties offert par l'intermédiaire de GWL&A a été lancé aux États-Unis.

La majorité des garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), exclusion faite des nouveaux produits lancés le 5 octobre 2009, lesquels ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la

London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres sociétés d'assurance-vie américaines et canadiennes qu'il a réassurées. Le GRL a réassuré en excédent de pertes les garanties prises en charge de la Great-West et de la Canada-Vie par l'entremise de la filiale de la London Life à la Barbade.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de polices selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratiques de l'Institut canadien des actuaires. Les fonds des titulaires de polices comprennent des fonds de placement de titres de participation (actions ordinaires et titres de sociétés du secteur immobilier) et de titres à revenu fixe (obligations, prêts hypothécaires et titres du marché monétaire. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Au 31 décembre 2010, le TBCR était de néant (37 M\$ au 31 décembre 2009). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Les garanties à l'égard des activités de la Great-West sont évaluées selon les facteurs prescrits par le BSIF.

Les produits de prestations minimales garanties à la sortie offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne offrent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds distincts sous-jacents connexes. Lorsque la valeur de marché des fonds sous-jacents connexes ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de leur longévité.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à atténuer certains risques liés aux options intégrées à ses produits de prestations minimales garanties à la sortie. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant des fluctuations du marché boursier. En outre, des instruments dérivés sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Le programme de couverture, de par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits de prestations minimales garanties à la sortie comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme dynamique de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits de prestations minimales garanties à la sortie, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque d'exploitation lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits de prestations minimales garanties à la sortie. En particulier, le produit de prestations minimales garanties à la sortie a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

La Compagnie dispose d'un comité formé de membres de la haute direction dans le but d'effectuer un suivi de l'analyse du rendement quotidien des couvertures et d'y apporter des ajustements, au besoin.

Les produits de prestations minimales garanties à la sortie de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à

l'échéance. Au 31 décembre 2010, les produits de prestations minimales garanties à la sortie en vigueur au Canada, aux États-Unis et en Allemagne représentaient 709 M\$ (119 M\$ au 31 décembre 2009). Grâce à son programme de couverture, au 31 décembre 2010, la Compagnie était partie à des contrats à terme standardisés sur indice boursier d'un montant nominal global de 38 M\$ (5 M\$ au 31 décembre 2009), en vue d'atténuer le risque lié au marché boursier; à des contrats à terme sur taux d'intérêt d'un montant nominal global de 5 M\$ visant à atténuer le risque de taux d'intérêt; à des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal global de 164 M\$ (19 M\$ au 31 décembre 2009) dans le but d'atténuer le risque de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme de gré à gré d'un montant nominal global de 20 M\$ (3 M\$ au 31 décembre 2009), dans le but d'atténuer le risque de conversion des devises.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

	31 décembre 2010			
	Valeur de marché	Insuffisance par type de prestations		
		Décès	Échéance	Revenu
Exploitation canadienne				
Great-West/London Life/Canada-Vie	23 240 \$	135 \$	22 \$	- \$
Groupe de réassurance London	84	-	2	-
Total partiel	23 324	135	24	-
Exploitation américaine				
GWL&A	6 845	71	-	-
Groupe de réassurance London	1 140	42	-	342
Total partiel	7 985	113	-	342
Exploitation européenne	2 020	92	-	-
Total	33 329 \$	340 \$	24 \$	342 \$

Au 31 décembre 2010, l'excédent des prestations minimales garanties au décès des titulaires de polices sur la valeur de marché des fonds des titulaires de polices s'établissait à 340 M\$. Autrement dit, si tous les titulaires de polices dont le montant des prestations minimales garanties au décès étaient décédés au 31 décembre 2010, la Compagnie aurait été tenue de verser des prestations de décès d'un montant approximatif de 33,7 G\$, ou 340 M\$, (760 M\$ au 31 décembre 2009) de plus que la valeur de marché des fonds des titulaires de polices à cette date. Advenant le cas où les marchés demeureraient au niveau affiché au 31 décembre 2010, les paiements liés aux prestations minimales garanties au décès pour les 12 prochains mois s'établiraient à un montant estimatif de 5 M\$ (10 M\$ au 31 décembre 2009).

Faits nouveaux de Lifeco en 2010

Au cours de l'exercice, les secteurs d'activité de la Compagnie ont lancé plusieurs nouveaux produits et services novateurs.

- Dans le secteur de l'assurance collective au Canada, la Compagnie a lancé Prélude, un produit d'assurance-maladie individuelle facultative à l'intention des retraités, au deuxième trimestre. De plus, au Canada, la Compagnie a lancé quelques nouveaux services utilisant une technologie novatrice, notamment le service Demandes de règlement électroniques – Fournisseurs et le service Demandes de règlement électroniques – Participants, qui permettront aux participants de régimes de soumettre leurs demandes de règlement en ligne, ainsi que le service SolutionsPlus Santé qui donne accès à la technologie de cartes de garanties prépayées pour les comptes de gestion des dépenses santé.
- Au sein du secteur Assurance individuelle et produits d'investissement (AIPI) de l'exploitation canadienne, les Services de retraite collectifs ont lancé une nouvelle page de renvoi que les participants du régime peuvent personnaliser selon leurs préférences. De plus, un nouveau produit de rentes immédiates encaissables a été lancé en décembre.

- Dans le secteur de la gestion d'actifs aux États-Unis, Putnam a lancé plusieurs nouveaux produits, dont une gamme composée de trois fonds d'actions à capitalisations multiples et *Putnam 529 for America*SM. Les fonds à capitalisations multiples offrent aux investisseurs une approche d'investissement variant selon le style, la valeur, la composition et la croissance, quelle que soit la capitalisation boursière des titres sous-jacents. *Putnam 529 for America*SM fournit des stratégies innovatrices avantageuses sur le plan fiscal, comme les fonds à rendement absolu offerts exclusivement dans le cadre d'un régime d'épargne-études 529.
- Au sein du secteur des services financiers aux États-Unis, GWL&A a lancé un ensemble d'options de placement à revenu garanti, les portefeuilles Maxim Secure FoundationSM, devenant ainsi un des premiers fournisseurs à offrir une gamme complète de services pour aider les participants à chaque étape de planification de leur retraite.
- La Compagnie a effectué des analyses stratégiques de certains de ses secteurs d'activité en Europe, ce qui renforcera son positionnement sur le marché.
- Afin d'améliorer sa compétitivité, la Compagnie a relancé le produit de retraite en Allemagne.

Passif éventuel

Le 1^{er} octobre 2010, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement en ce qui concerne le recours aux comptes de participation des filiales de Lifeco, soit la London Life et la Great-West, dans le cadre du financement de l'acquisition du GAL en 1997.

La Compagnie, qui estime que d'importants aspects du jugement du tribunal inférieure sont erronés, a déposé un avis d'appel.

Malgré ce qui précède, au troisième trimestre de 2010, la Compagnie a constitué une provision supplémentaire d'un montant de 225 M\$ après impôts (soit des montants de 204 M\$ et de 21 M\$ attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et à la part des actionnaires sans contrôle,

respectivement). À l'heure actuelle, la Compagnie détient une provision d'un montant de 310 M\$ après impôts relativement aux recours.

Quelle que soit l'issue de cette affaire, toutes les modalités contractuelles des polices avec participation continuent d'être respectées.

Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus d'information sur le passif éventuel.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco tient compte du bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie, GWL&A et Putnam, ainsi que des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 508 M\$, contre 443 M\$ il y a un an. Ce bénéfice représente 0,535 \$ par action ordinaire (0,535 \$ dilué) pour le quatrième trimestre de 2010, comparativement à 0,468 \$ par action ordinaire (0,467 \$ dilué) il y a un an.

Les résultats du quatrième trimestre comprennent un ajustement favorable de 35 M\$ relativement à des passifs d'impôts surévalués liés à des exercices antérieurs pour l'exploitation américaine. Les provisions pour pertes de valeur d'actifs de 57 M\$ et l'incidence connexe sur les provisions techniques de 71 M\$ ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice trimestriel de 128 M\$, principalement au sein de l'exploitation européenne. De plus, les marges de taux d'intérêt excédentaires comprises dans les provisions techniques pour l'exploitation européenne ont apporté une contribution favorable de 43 M\$ au cours du trimestre. Les résultats du quatrième trimestre prennent également en compte l'incidence après impôts favorable d'un ajustement de 68 M\$ lié aux coûts ayant découlé de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 1 657 M\$, contre 1 627 M\$ il y a un an, soit une hausse de 1,8 %. Ce bénéfice

représente 1,748 \$ par action ordinaire (1,746 \$ dilué) pour 2010, comparativement à 1,722 \$ par action ordinaire (1,719 \$ dilué) il y a un an.

Le bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 1 861 M\$, contre 1 627 M\$ il y a un an, soit une hausse de 14,4 %. Ce bénéfice représente 1,964 \$ par action ordinaire (1,962 \$ dilué) pour 2010, comparativement à 1,722 \$ par action ordinaire (1,719 \$ dilué) il y a un an.

Le bénéfice d'exploitation, qui n'est pas une mesure financière définie par les PCGR, ne tient pas compte de l'incidence d'une provision supplémentaire liée à des litiges d'un montant de 225 M\$ après impôts (204 M\$ attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires, ou 0,216 \$ par action ordinaire, et 21 M\$ attribuables à la part des actionnaires sans contrôle) constituée au cours du troisième trimestre.

La Compagnie a continué d'afficher un bénéfice d'exploitation solide dans tous les secteurs d'activité, malgré les facteurs défavorables qui ont continué de peser sur les devises en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro en 2010.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro a eu une incidence défavorable sur la conversion du bénéfice net de Lifeco de 17 M\$, ou 0,02 \$ par action ordinaire, par rapport à la période correspondante de 2009. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la conversion des devises a eu une incidence défavorable de 103 M\$, ou 0,11 \$ par action ordinaire, sur le bénéfice net par rapport à 2009.

Le rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 14,4 %, une hausse comparativement à 13,8 % au 31 décembre 2009. Le rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation s'est élevé à 16,0 %, ce qui se compare favorablement à l'objectif à long terme fixé à 15,0 %.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle et produits d'investissement	134 \$	150 \$	139 \$	608 \$	572 \$
Assurance collective	102	104	94	395	395
Exploitation générale canadienne	2	(22)	13	(63)	(84)
	238	232	246	940	883
Exploitation américaine					
Services financiers	78	92	78	334	320
Gestion d'actifs	1	(1)	(37)	(43)	(90)
Exploitation générale américaine	54	(3)	(5)	52	(2)
	133	88	36	343	228
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	98	116	124	441	387
Réassurance	49	44	43	154	153
Exploitation générale européenne	(9)	(2)	(2)	(17)	(11)
	138	158	165	578	529
Exploitation générale de Lifeco	(1)	1	(4)	–	(13)
Bénéfice d'exploitation	508	479	443	1 861	1 627
Provision liée à des litiges	–	(204)	–	(204)	–
Bénéfice net	508 \$	275 \$	443 \$	1 657 \$	1 627 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Une analyse détaillée des résultats à l'égard du bénéfice net est présentée à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Les primes et les dépôts comprennent les primes liées aux produits d'assurance fondés sur le risque et aux produits de rentes, les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de soins de santé (services administratifs seulement), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs.

Les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes récurrentes annualisée sur les produits d'assurance fondés sur le risque et les produits de rentes, les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle et produits d'investissement	3 122 \$	2 696 \$	2 914 \$	11 872 \$	11 731 \$
Assurance collective	1 743	1 709	1 671	6 902	6 658
	4 865	4 405	4 585	18 774	18 389
Exploitation américaine					
Services financiers	1 540	1 550	1 875	6 903	7 676
Gestion d'actifs	6 503	6 289	5 902	24 038	20 942
	8 043	7 839	7 777	30 941	28 618
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	1 691	1 257	1 391	5 846	5 588
Réassurance	875	881	907	3 490	4 143
	2 566	2 138	2 298	9 336	9 731
Total	15 474 \$	14 382 \$	14 660 \$	59 051 \$	56 738 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Exploitation canadienne	2 569 \$	2 020 \$	2 421 \$	9 548 \$	9 031 \$
Exploitation américaine	8 527	11 084	9 489	38 057	32 383
Exploitation européenne	1 308	992	990	4 487	3 976
Total	12 404 \$	14 096 \$	12 900 \$	52 092 \$	45 390 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des primes et des dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Une analyse détaillée des résultats à l'égard

des primes et des dépôts et des souscriptions est présentée à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

REVENU DE PLACEMENT NET**Revenu de placement net**

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Revenu de placement gagné	1 435 \$	1 479 \$	1 448 \$	5 682 \$	6 131 \$
Amortissement des gains (pertes) nets réalisés et non réalisés sur les placements immobiliers	5	5	1	17	(14)
(Dotation à la provision pour) recouvrement de pertes sur créances sur les prêts et créances	–	3	(2)	2	(39)
Autres gains (pertes) nets réalisés	55	34	30	116	167
Revenu de placement régulier	1 495	1 521	1 477	5 817	6 245
Frais de placement	(20)	(17)	(16)	(74)	(66)
Revenu de placement net régulier	1 475	1 504	1 461	5 743	6 179
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	(1 555)	2 595	(549)	3 633	3 490
Revenu de placement net	(80) \$	4 099 \$	912 \$	9 376 \$	9 669 \$

Le revenu de placement net pour le quatrième trimestre de 2010 a diminué de 992 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du revenu de placement net enregistrée d'un exercice à l'autre tient essentiellement à la baisse de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction de 1 555 M\$ en 2010, comparativement à une

baisse moins importante de 549 M\$ en 2009. Au quatrième trimestre de 2010, les justes valeurs ont subi l'incidence défavorable d'une hausse des taux des obligations d'État. Le revenu de placement net régulier a augmenté de 14 M\$ pour le trimestre, par rapport à 2009.

Le revenu de placement net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 a diminué de 293 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du revenu par rapport à 2009 tient essentiellement à la baisse du revenu de placement net régulier de 436 M\$ qui découle des fluctuations des devises d'environ 500 M\$, alors que le dollar canadien s'est apprécié au cours de l'exercice, et du gain de 60 M\$ US avant impôts, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, à la vente d'Union PanAgora Asset Management GmbH par Putnam en 2009. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation plus importante de la juste valeur des actifs détenus à

des fins de transaction de 143 M\$ en 2010, la hausse de l'amortissement des gains et des pertes nets réalisés et non réalisés sur les placements immobiliers en raison de l'amélioration de la valeur de marché des biens immobiliers et la baisse de la dotation aux provisions pour pertes sur créances liée aux prêts et créances.

Pour le quatrième trimestre de 2010, le revenu de placement net a été inférieur, par rapport au troisième trimestre de 2010, principalement en raison de la baisse de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction, laquelle a diminué de 1 555 M\$ au quatrième trimestre, comparativement à une augmentation de 2 595 M\$ au troisième trimestre.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôts)

	Trimestres terminés les 31 décembre 2010			Exercices terminés les 31 décembre 2010		
	(Charges) recouvrements de dépréciation	Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les provisions techniques	Total	(Charges) recouvrements de dépréciation	Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les provisions techniques	Total
Exploitation canadienne	(4) \$	(1) \$	(5) \$	(2) \$	(1) \$	(3) \$
Exploitation américaine	(2)	–	(2)	(8)	(5)	(13)
Exploitation européenne	(37)	(13)	(50)	(3)	(8)	(11)
Total	(43) \$	(14) \$	(57) \$	(13) \$	(14) \$	(27) \$
Par action ordinaire			(0,060) \$			(0,028) \$

Charges de dépréciation de placements

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, la valeur de marché des titres de la Compagnie ayant fait l'objet d'une perte de valeur (réalisée et non réalisée) a fluctué et des charges de dépréciation additionnelles ont été enregistrées relativement aux éléments ayant récemment subi une perte de valeur, montant qui tient compte de la constatation de pertes cumulées sur certains placements disponibles à la vente.

Au quatrième trimestre, les charges de dépréciation de placements ont eu une incidence négative de 43 M\$ sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, en raison de charges de 92 M\$, principalement liées aux obligations de banques irlandaises, lesquelles ont été partiellement contrebalancées par une reprise de provisions de 46 M\$ pour rendement insuffisant de l'actif comprises dans les provisions techniques et par les modalités de transformation des flux. Dans certaines circonstances, les charges et les recouvrements de dépréciation pourraient donner lieu à une variation des crédits de taux d'intérêt sur les fonds des titulaires de polices en raison des caractéristiques de transformation des flux liées à une police en particulier. Il y a eu un recouvrement net additionnel de 3 M\$ lié à la hausse de la valeur de marché des actifs ayant auparavant subi une perte de valeur.

Charges pour pertes sur créances futures comprises dans les provisions techniques

Au cours du quatrième trimestre, l'augmentation des provisions pour pertes sur créances futures liée aux variations des cotes de crédit et aux changements apportés par la Compagnie à la méthode utilisée pour calculer les provisions a eu une incidence négative de 14 M\$ sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

La hausse des provisions pour pertes sur créances futures au cours de l'exercice terminée le 31 décembre 2010 a eu une incidence défavorable de 37 M\$ sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Cette charge a été contrebalancée par une reprise de 23 M\$ des provisions techniques sur défaillance constituées en 2009 en prévision de l'incidence des importantes activités de révision des cotes menées par certaines agences de notation au premier trimestre de 2010. Les modifications de cotes de crédit et les changements apportés par la Compagnie à la méthode utilisée pour calculer les provisions pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont eu une incidence nette négative de 14 M\$ sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Incidence additionnelle des placements ayant subi une perte de valeur

En raison de la dépréciation d'actifs et de certains échanges d'instruments d'emprunt au sein de l'exploitation européenne, les actifs ont été remplacés par des placements générant des flux de trésorerie inférieurs, ce qui a nécessité une augmentation des provisions qui a ensuite entraîné une charge additionnelle après impôts de 71 M\$.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placement liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	228 \$	217 \$	214 \$	884 \$	800 \$
Contrats SAS	35	34	35	141	138
	263	251	249	1 025	938
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	311	311	358	1 246	1 240
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	155	129	158	603	661
	729 \$	691 \$	765 \$	2 874 \$	2 839 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie. Une analyse détaillée des résultats à l'égard des honoraires et autres produits est présentée à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Les montants versés ou crédités aux titulaires de polices comprennent la variation des provisions mathématiques, les réclamations, les rachats, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts et les participations et les bonifications à l'égard des produits fondés sur le risque. La variation des provisions mathématiques inclut les rajustements apportés aux provisions techniques afin de tenir compte des variations de la juste valeur de certains éléments d'actif investi couvrant ces provisions techniques et les modifications des charges au titre des pertes sur créances futures comprises dans les provisions techniques. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, ou les rachats de fonds distincts et fonds communs de placement.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, les montants consolidés versés ou crédités aux titulaires de polices se sont chiffrés à 3,6 G\$, soit une diminution de 730 M\$ par rapport à la période correspondante de 2009. Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices ont diminué de 111 M\$ pour l'exploitation américaine et de 692 M\$ pour l'exploitation européenne, essentiellement en raison des augmentations de moindre importance de la juste valeur de l'actif investi couvrant les provisions techniques et des fluctuations des devises, contrebalancées partiellement par la commutation de contrats de réassurance en Europe. Les montants versés ou crédités aux titulaires de polices ont augmenté de 73 M\$ pour l'exploitation canadienne, principalement en raison de l'augmentation des paiements de prestations.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les montants consolidés versés ou crédités aux titulaires de polices se sont chiffrés à 23,1 G\$, soit une baisse de 746 M\$ par rapport à 2009. Les montants versés ou crédités aux titulaires de polices pour l'exploitation américaine ont reculé de 169 M\$, surtout en raison des fluctuations des devises et des augmentations de moindre importance de la juste valeur de l'actif investi couvrant les provisions techniques, partiellement contrebalancées par la croissance des affaires. En ce qui concerne l'exploitation européenne, ces montants ont baissé de 888 M\$, principalement en raison des fluctuations des devises et de la commutation de contrats de réassurance, contrebalancées en partie par la hausse de la juste valeur de l'actif investi couvrant les provisions techniques et la croissance des affaires. Quant à l'exploitation canadienne, ces montants ont augmenté de 311 M\$, surtout en raison de la hausse des paiements de prestations et de la juste valeur de l'actif investi couvrant les provisions techniques.

Par rapport au troisième trimestre de 2010, les montants versés ou crédités aux titulaires de polices ont diminué de 3,8 G\$, ce qui s'explique principalement par une baisse de la juste valeur de l'actif investi couvrant les provisions techniques.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Sont compris dans les autres prestations et charges les frais d'exploitation, les commissions, les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les autres emprunts, les dividendes versés sur les actions privilégiées ainsi que les taxes sur les primes.

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Total des frais	588 \$	987 \$	689 \$	2 871 \$	2 666 \$
Moins : provision liée à des litiges	—	382	—	382	—
Total partiel	588	605	689	2 489	2 666
Moins : frais de placement	20	17	16	74	66
Frais d'exploitation	568	588	673	2 415	2 600
Commissions	430	366	391	1 523	1 370
Taxes sur les primes	59	71	65	256	257
Frais de financement	71	73	62	283	336
Total	1 128 \$	1 098 \$	1 191 \$	4 477 \$	4 563 \$

Les frais d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 comprennent l'incidence favorable d'un ajustement de 68 M\$ lié aux coûts ayant découlé de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003. Les frais d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009 comprennent l'incidence favorable d'une reprise de 51 M\$ de la provision liée à des litiges qui concernent certains régimes de retraite canadiens. Le reste de la diminution des frais d'exploitation de 88 M\$ par rapport à la période correspondante de 2009 découle principalement de la reprise partielle de provisions liées à des procédures judiciaires et de la baisse de la rémunération à base de primes pour l'exploitation américaine et de la fluctuation des devises pour l'exploitation européenne et l'exploitation américaine.

Les frais d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont diminué de 168 M\$, excluant l'incidence favorable d'un ajustement de 68 M\$ lié aux coûts ayant découlé de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et l'incidence favorable d'une reprise de 51 M\$ de la provision liée à des litiges qui concernent certains régimes de retraite canadiens en 2009. La diminution des frais d'exploitation de 168 M\$ par rapport à 2009 est principalement attribuable à la reprise partielle de provisions liées à des procédures judiciaires pour l'exploitation américaine et à la fluctuation des devises pour l'exploitation européenne et l'exploitation américaine.

Les frais d'exploitation ont augmenté de 48 M\$, par rapport au troisième trimestre de 2010, principalement en raison du calendrier des frais.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Compagnie est assujettie à un taux d'imposition prévu par la loi de 30,5 %, lequel est principalement réduit par des avantages fiscaux liés au revenu de placement non imposable et aux taux d'imposition inférieurs des territoires étrangers (se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie). L'incidence de l'application des taux d'imposition futurs aux écarts temporaires et des modifications des taux prévus par la loi pour le calcul des provisions techniques réduit également le taux d'imposition effectif, mais de façon moins importante.

Les impôts sur les bénéfices pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2010 se sont chiffrés à 41 M\$ et à 227 M\$, respectivement, contre 47 M\$ et 345 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Les résultats du quatrième trimestre comprennent un ajustement de 35 M\$ relativement à des passifs d'impôts surévalués liés à des exercices antérieurs pour l'exploitation américaine. Le bénéfice net avant impôts sur les bénéfices s'est établi à 555 M\$ et à 1 984 M\$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2010, comparativement à 506 M\$ et à 2 080 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009.

La baisse du bénéfice avant impôts en raison de la provision pour litiges dont il est question à la note 25 des états financiers consolidés a réduit davantage le taux d'imposition effectif pour 2010.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**ACTIF****Actif administré**

	31 décembre 2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	52 468 \$	25 836 \$	28 654 \$	106 958 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	5 086	1 717	1 702	8 505
Autres actifs	3 019	2 420	10 612	16 051
Total de l'actif	60 573	29 973	40 968	131 514
Actif net des fonds distincts	50 001	21 189	23 637	94 827
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 272	120 001	–	123 273
Total de l'actif géré	113 846	171 163	64 605	349 614
Autres actifs administrés	11 655	122 546	107	134 308
Total de l'actif administré	125 501 \$	293 709 \$	64 712 \$	483 922 \$
	31 décembre 2009			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	48 585 \$	24 762 \$	29 409 \$	102 756 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	5 093	1 830	1 721	8 644
Autres actifs	2 180	2 670	12 119	16 969
Total de l'actif	55 858	29 262	43 249	128 369
Actif net des fonds distincts	45 005	19 690	22 800	87 495
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	2 811	120 693	–	123 504
Total de l'actif géré	103 674	169 645	66 049	339 368
Autres actifs administrés	10 905	108 192	110	119 207
Total de l'actif administré	114 579 \$	277 837 \$	66 159 \$	458 575 \$

Au 31 décembre 2010, le total de l'actif administré avait augmenté de 25,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2009. L'actif investi a augmenté d'approximativement 4,2 G\$, essentiellement en raison de la hausse de la juste valeur. L'actif net des fonds distincts, des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté d'environ 7,1 G\$ comparativement au 31 décembre 2009, essentiellement en raison de la hausse du niveau des marchés boursiers. Les autres actifs administrés ont augmenté de 15,1 G\$ en raison de l'amélioration des marchés boursiers et de la diminution des taux d'intérêt.

Actif investi

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2010				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'États	12 281 \$	4 811 \$	7 920 \$	25 012 \$	24 %
Obligations de sociétés	18 602	13 852	14 737	47 191	44
Total partiel des obligations	30 883	18 663	22 657	72 203	68
Prêts hypothécaires	11 841	1 981	2 293	16 115	15
Actions	5 939	434	327	6 700	6
Biens immobiliers	1 086	132	2 055	3 273	3
Total partiel des titres en portefeuille	49 749	21 210	27 332	98 291	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	301	295	1 244	1 840	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 418	4 331	78	6 827	6
Total de l'actif investi	52 468 \$	25 836 \$	28 654 \$	106 958 \$	100 %

	31 décembre 2009				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'États	9 795 \$	3 970 \$	6 632 \$	20 397 \$	20 %
Obligations de sociétés	17 720	13 258	14 772	45 750	44
Total partiel des obligations	27 515	17 228	21 404	66 147	64
Prêts hypothécaires	12 031	1 994	2 659	16 684	16
Actions	5 464	538	440	6 442	6
Biens immobiliers	948	140	2 011	3 099	3
Total partiel des titres en portefeuille	45 958	19 900	26 514	92 372	89
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257	360	2 810	3 427	4
Avances consenties aux titulaires de polices	2 370	4 502	85	6 957	7
Total de l'actif investi	48 585 \$	24 762 \$	29 409 \$	102 756 \$	100 %

L'actif investi est comptabilisé à la juste valeur et se chiffrait à 107 G\$ au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 4,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2009, principalement en raison d'une hausse de la juste valeur découlant de la baisse des taux des obligations d'État et de

l'amélioration des marchés boursiers. La répartition de l'actif n'a pas changé de façon appréciable et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Qualité des obligations du portefeuille

Cote estimative	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
AAA	28 925 \$	40 %	24 653 \$	37 %
AA	11 436	16	10 684	16
A	19 968	28	19 332	29
BBB	10 649	14	10 113	16
BB ou inférieure	1 225	2	1 365	2
Total	72 203 \$	100 %	66 147 \$	100 %

Portefeuille d'obligations – Au 31 décembre 2010, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 72,2 G\$, soit 68 % de l'actif investi, contre 66,1 G\$, ou 64 % de l'actif investi, au 31 décembre 2009. Les titres des gouvernements fédéral et provinciaux et d'autres administrations composaient 35 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 31 % en 2009. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 84 % ayant la cote A ou une cote supérieure.

Au 31 décembre 2010, les obligations de moins bonne qualité s'établissaient à 1,2 G\$ et représentaient 2 % du portefeuille d'obligations, par rapport à 1,4 G\$, ou 2 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2009. La diminution nette des obligations de moins bonne qualité découle des remboursements, des cessions et de la fluctuation des devises, contrebalancés partiellement par la baisse nette des cotes de crédit.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2010			31 décembre 2009	
	Assurés	Non assurés	Total	Montant	Pourcentage
Résidences unifamiliales	1 429 \$	193 \$	1 622 \$	1 695 \$	10 %
Résidences multifamiliales	2 630	1 388	4 018	4 479	27
Biens commerciaux	227	10 248	10 475	10 510	63
Total des prêts hypothécaires	4 286 \$	11 829 \$	16 115 \$	16 684 \$	100 %

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2010				31 décembre 2009			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 005 \$	336 \$	1 084 \$	4 425 \$	2 793 \$	306 \$	1 203 \$	4 302 \$
Immeubles de bureaux	1 385	233	536	2 154	1 261	282	612	2 155
Bâtiments industriels	1 874	897	270	3 041	1 857	869	311	3 037
Autres	427	51	377	855	460	52	504	1 016
Total	6 691 \$	1 517 \$	2 267 \$	10 475 \$	6 371 \$	1 509 \$	2 630 \$	10 510 \$

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d'acquiescer uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie possède un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts hypothécaires commerciaux. Ce sont les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie qui sont

responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels, et ils procèdent conformément à des normes de tarification bien établies; ces prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique.

Au 31 décembre 2010, le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,1 G\$, ou 15 % de l'actif investi, comparativement à 16,7 G\$, ou 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2009. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,3 G\$, soit 27 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Portefeuille de participations

Portefeuille de participations par type	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Actions cotées en Bourse	5 878 \$	59 %	5 529 \$	58 %
Actions non cotées en Bourse (au coût)	822	8	913	10
Total partiel	6 700	67 %	6 442	68 %
Biens immobiliers	3 273	33	3 099	32
Total	9 973 \$	100 %	9 541 \$	100 %

Biens immobiliers

	31 décembre 2010				31 décembre 2009			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Siège social	262 \$	123 \$	16 \$	401 \$	240 \$	132 \$	18 \$	390 \$
Immeubles de bureaux	559	–	428	987	552	–	514	1 066
Bâtiments industriels	56	–	419	475	58	–	420	478
Commerces de détail	76	4	896	976	29	4	792	825
Autres	133	5	296	434	69	4	267	340
Total	1 086 \$	132 \$	2 055 \$	3 273 \$	948 \$	140 \$	2 011 \$	3 099 \$

Portefeuille de participations – Au 31 décembre 2010, le total du portefeuille de participations s'établissait à 10 G\$, ou 9 % de l'actif investi, contre 9,5 G\$, ou 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2009. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et de biens immobiliers. En 2010, les actions cotées en Bourse ont augmenté en raison de l'amélioration des marchés boursiers, tandis que les actions non cotées en Bourse comptabilisées au coût ont connu un repli en raison des rachats. La valeur

des biens immobiliers a augmenté par rapport à 2009, ce qui s'explique essentiellement par les acquisitions effectuées pendant l'exercice.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les obligations à coupons reportés non cumulatifs, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les biens immobiliers saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une dépréciation

Montants de la perte de valeur par catégorie ⁽¹⁾	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Montant brut	Perte de valeur durable	Valeur comptable	Montant brut	Perte de valeur durable	Valeur comptable
Détenus à des fins de transaction	600 \$	(287) \$	313 \$	527 \$	(282) \$	245 \$
Disponibles à la vente	58	(32)	26	55	(36)	19
Prêts et créances	114	(64)	50	151	(81)	70
Total	772 \$	(383) \$	389 \$	733 \$	(399) \$	334 \$

(1) Comprennent les montants de la perte de valeur de certains fonds détenus par des assureurs cédants.

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 772 M\$, ou 0,72 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2010, comparativement à 733 M\$, ou 0,72 %, au 31 décembre 2009, soit une augmentation nette de 39 M\$. Les principaux facteurs ayant contribué à la hausse sont la perte de valeur de 169 M\$ au premier

trimestre à l'égard des obligations qui étaient assujetties à des garanties de crédit offertes par Ambac Financial Group, Inc. (Ambac) et la perte de valeur de 134 M\$ des titres d'emprunt de second rang de la Bank of Ireland et de la Allied Irish Bank au quatrième trimestre. Les activités de souscription et de rachat et les fluctuations des devises de 326 M\$ ont principalement contrebalancé les actifs ayant récemment subi une perte

de valeur. Un montant de 273 M\$ lié aux obligations qui étaient assujetties à des garanties de crédit offertes par la Financial Guaranty Insurance Company (la FGIC) est comptabilisé dans les pertes de valeur importantes en 2009.

Au 31 décembre 2010, les provisions pour perte de valeur s'établissaient à 383 M\$, comparativement à 399 M\$ au 31 décembre 2009, soit une diminution de 16 M\$. La charge de dépréciation de placements de 81 M\$ relative aux obligations assurées d'Ambac au premier trimestre et celle de 85 M\$ relative aux banques irlandaises au quatrième trimestre ont été plus que contrebalancées par les cessions effectuées depuis le début de l'exercice qui étaient liées à des provisions de 91 M\$, la réévaluation à la hausse de la valeur de marché des actifs ayant auparavant subi une perte de valeur et les fluctuations des devises.

Titres productifs assujettis au report de coupons

La Compagnie détient certains titres émis par Lloyds Banking Group (Lloyds) et la ABN Amro Bank N.V. (ABN Amro) qui prévoient le paiement de coupons sur une base cumulative, pour lesquels l'émetteur a reporté le paiement des coupons. Le 16 août 2010, ABN Amro a annoncé le report du paiement de coupons sur certains titres. Les titres d'ABN Amro détenus par la Compagnie donnent droit à des intérêts annuels versés en février. La Compagnie prévoit recevoir le prochain paiement prévu en février 2011. Cependant, les paiements prévus en février 2012 et en février 2013 ont été reportés en février 2014.

Titres productifs assujettis au report de coupons

	Montant brut	Gains (pertes) non réalisés	Valeur comptable	Produit à recevoir reporté	Période de report
Dividende cumulatif					
Lloyds Banking Group	111 \$	(16) \$	95 \$	10 \$	2010 à 2012
ABN Amro Bank N.V.	31	(6)	25	–	2012 à 2014
	142 \$	(22) \$	120 \$	10 \$	

Au 31 décembre 2010, la Compagnie détenait des titres d'un montant brut de 142 M\$ pour lesquels l'émetteur a exercé son droit contractuel de reporter le paiement des coupons. Selon l'information dont elle dispose actuellement, la direction est d'avis que le recouvrement des coupons reportés est raisonnablement assuré à l'expiration de la période de report. Les modèles d'évaluation actuarielle des flux de trésorerie utilisés par la Compagnie constatent le report de la réception de ces coupons dans le cadre du processus d'établissement des réserves et, au 31 décembre 2010, les provisions techniques de la Compagnie comprenaient des provisions techniques sur défaillance de 55 M\$ à l'égard de ces titres.

Pertes non réalisées liées à l'évaluation à la valeur de marché

Au 31 décembre 2010, les pertes brutes non réalisées sur les obligations ont totalisé 1 542 M\$ (3 054 M\$ au 31 décembre 2009), dont une tranche de 1 454 M\$ se rapporte à des obligations détenues aux fins de transactions, détenues essentiellement pour appuyer les provisions techniques. La variation de la juste valeur de ces obligations détenues à des fins de transaction, exclusion faite des charges de dépréciation des placements, a été compensée par une variation correspondante de la valeur des provisions techniques, la direction étant d'avis que la Compagnie recevra ultimement la totalité des flux de trésorerie contractuels à l'égard de ces obligations.

Pertes brutes non réalisées sur les obligations ⁽¹⁾

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
Classement				
Détenues à des fins de transaction	1 454 \$	94 %	2 909 \$	95 %
Disponibles à la vente	88	6	145	5
Total	1 542 \$	100 %	3 054 \$	100 %

(1) Comprennent les pertes non réalisées sur les obligations de certains fonds détenus par des assureurs cédants.

Provision pour pertes sur créances futures

Au 31 décembre 2010, le total de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les provisions techniques se chiffrait à 2 318 M\$, comparativement à 2 467 M\$ au 31 décembre 2009, soit une diminution de 149 M\$. La diminution de 149 M\$ est principalement attribuable à la reprise d'un montant de 131 M\$ relativement aux placements liés à une perte de valeur et une diminution nette de 116 M\$ découlant des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par une augmentation de 98 M\$ due aux fluctuations normales du bloc de provisions techniques et aux modifications des cotes de crédit au cours de l'exercice.

Les provisions globales pour perte de valeur de 383 M\$ (399 M\$ au 31 décembre 2009) et de 2 318 M\$ (2 467 M\$ au 31 décembre 2009) pour pertes sur créances futures comprises dans les provisions techniques représentaient 2,8 % des obligations et des actifs hypothécaires au 31 décembre 2010 (3,1 % au 31 décembre 2009).

Échange de titres d'emprunt

Au cours de 2010, la Compagnie a participé à des offres d'échange visant certains titres d'institutions financières comme suit.

Le 6 avril 2010, la Royal Bank of Scotland a annoncé une offre visant l'échange de certains titres d'emprunt de second rang contre de nouveaux titres d'emprunt de premier rang. En réponse à cette offre, la Compagnie a échangé des titres ayant un coût après amortissement de 208 M\$ contre des titres d'emprunt de premier rang de 167 M\$. Les titres échangés étaient de moins bonne qualité et l'écart de 41 M\$ entre les titres de capital et les titres d'emprunt de premier rang échangés a été comptabilisé comme une charge de dépréciation. À la suite de l'échange, la Compagnie a repris un montant de 58 M\$ des provisions pour rendement insuffisant de l'actif comprises dans les provisions techniques à l'égard des actifs échangés, et a constitué dans les provisions techniques une provision pour rendement insuffisant de l'actif de 6 M\$ à l'égard des titres d'emprunt de premier rang de bonne qualité. En outre, une perte de négociation de 4 M\$ a été constatée relativement à la détermination des provisions techniques de la Compagnie selon la méthode d'évaluation des flux de trésorerie, en raison de la diminution du rendement net des actifs reçus. En fonction de l'information dont elle dispose actuellement, la direction estime que tous les flux de trésorerie contractuels seront reçus sur tous les titres de la Royal Bank of Scotland.

Le 26 avril 2010, la Bank of Ireland a annoncé une offre visant l'échange de certains de ses titres de capital de première catégorie autres qu'américains dans le cadre d'un exercice de mobilisation de capitaux à grande échelle. La Compagnie a ainsi échangé des titres à dividende non cumulatif de la Bank of Ireland considérés comme ayant subi une perte de valeur et qui avaient une valeur comptable de 11 M\$ au 31 mars 2010. En contrepartie, la Compagnie a finalement reçu un produit en espèces de 15 M\$, ce qui a donné lieu à une économie de 4 M\$.

Le 2 juin 2010, Bradford & Bingley a annoncé une offre publique d'achat au comptant visant une gamme de titres d'emprunt de second rang. La Compagnie a ainsi échangé des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur et qui avaient une valeur comptable de 8 M\$ au 31 mars 2010. En échange, la Compagnie a reçu un produit en espèces de 13 M\$, ce qui a donné lieu à une économie de 5 M\$.

Le 8 décembre 2010, la Bank of Ireland a annoncé une offre visant l'échange de titres contre des nouveaux titres d'emprunt d'État de premier rang garantis. Dans le cadre de cette offre, la Compagnie a échangé certains titres ayant une cote de moins bonne qualité et l'incidence nette de l'échange de 9 M\$ a été comptabilisé comme une charge de dépréciation. En plus de la charge de dépréciation, l'échange s'est traduit par une perte de négociation de 10 M\$ comptabilisée au quatrième trimestre, relativement à la détermination des provisions techniques de la Compagnie selon la méthode d'évaluation des flux de trésorerie. En fonction de l'information dont elle dispose actuellement, la direction estime que tous les flux de trésorerie contractuels seront reçus sur les billets de premier rang de la Bank of Ireland, dans le cadre de cet échange.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ont diminué d'environ 139 M\$ par rapport au 31 décembre 2009, en raison du raffermissement du dollar canadien et de l'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2010	2009
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 860 \$	10 839 \$
Autres actifs	6 191	6 130
Total des autres actifs du fonds général	16 051 \$	16 969 \$

Les fonds détenus par les assureurs cédants ont diminué de 979 M\$, essentiellement en raison des fluctuations des devises. Les autres actifs, d'une valeur de 6,2 G\$, comprennent différents éléments dont les primes en voie de recouvrement, les impôts futurs, les intérêts à recevoir et les intérêts courus, les immobilisations corporelles, les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des autres actifs.

Fonds distincts

Actif net des fonds distincts

	31 décembre		
	2010	2009	2008
Actions	64 468 \$	59 111 \$	49 992 \$
Obligations	19 270	16 056	14 116
Prêts hypothécaires	2 058	1 744	1 952
Biens immobiliers	5 598	6 012	6 744
Encaisse et autres	3 433	4 572	4 944
Total	94 827 \$	87 495 \$	77 748 \$
Variation d'un exercice à l'autre	8 %	13 %	–

L'actif administré des fonds distincts, évalué à la valeur de marché, a augmenté de 7,3 G\$ pour s'établir à 94,8 G\$ au 31 décembre 2010. Cette variation découle de dépôts nets de 3,4 G\$ et des gains sur la valeur de marché de 7,4 G\$, contrebalancés partiellement par l'incidence des fluctuations de change de 3,5 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2010	2009
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	16 779 \$	17 107 \$
Actions de croissance	11 764	11 310
Actions – valeur	14 523	15 341
Revenu fixe	26 214	24 811
Marché monétaire	149	177
Total partiel	69 429	68 746
Comptes institutionnels		
Actions	28 338	27 532
Revenu fixe	25 506	27 226
Total partiel	53 844	54 758
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	123 273 \$	123 504 \$

Au 31 décembre 2010, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels était constitué des fonds Putnam, d'un montant de 120,0 G\$ et des fonds Quadrus, d'un montant de 3,3 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a diminué de 0,2 G\$, principalement en raison des sorties d'actifs de 3,9 G\$, essentiellement liées à Putnam, et de l'incidence défavorable des fluctuations des devises de 6,9 G\$, contrebalancées partiellement par l'incidence de l'amélioration des conditions sur le marché boursier de 10,6 G\$.

PASSIF

Passif total

Passif total

	31 décembre	
	2010	2009
Provisions mathématiques	105 117 \$	102 651 \$
Autres passifs du fonds général	10 202	9 468
Gains nets réalisés reportés (biens immobiliers)	115	133
Passif total	115 434 \$	112 252 \$

Le total du passif a augmenté, passant de 112,3 G\$ au 31 décembre 2009 à 115,4 G\$ au 31 décembre 2010.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques ont augmenté, passant de 102,7 G\$ au 31 décembre 2009 à 105,1 G\$. Ce résultat cadre avec la variation de l'actif investi couvrant les provisions techniques, la hausse découlant de la croissance des affaires et de la valeur de marché ayant été contrebalancées par les fluctuations des devises.

Les provisions mathématiques représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les provisions mathématiques sont déterminées selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires.

Les provisions mathématiques ont augmenté d'environ 2,4 G\$. Les provisions mathématiques ont augmenté de 3,6 G\$ pour l'exploitation canadienne et de 0,6 G\$ pour l'exploitation américaine, tandis qu'elles ont diminué de 1,8 G\$ pour l'exploitation européenne, principalement en raison des devises.

Actif couvrant les provisions mathématiques

	Comptes de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
31 décembre 2010					
Obligations	15 595 \$	16 066 \$	12 632 \$	17 162 \$	61 455 \$
Prêts hypothécaires	6 393	5 069	1 479	2 039	14 980
Actions	3 882	1 432	–	195	5 509
Biens immobiliers	370	10	–	1 880	2 260
Autres actifs	8 112	1 578	444	10 779	20 913
Total de l'actif	34 352 \$	24 155 \$	14 555 \$	32 055 \$	105 117 \$
Total des provisions mathématiques	34 352 \$	24 155 \$	14 555 \$	32 055 \$	105 117 \$
31 décembre 2009					
Obligations	14 884 \$	14 299 \$	11 843 \$	16 839 \$	57 865 \$
Prêts hypothécaires	6 316	5 327	1 456	2 314	15 413
Actions	3 747	991	–	130	4 868
Biens immobiliers	286	14	–	1 770	2 070
Autres actifs	7 542	1 829	491	12 573	22 435
Total de l'actif	32 775 \$	22 460 \$	13 790 \$	33 626 \$	102 651 \$
Total des provisions mathématiques	32 775 \$	22 460 \$	13 790 \$	33 626 \$	102 651 \$

Les autres actifs comprennent : les avances consenties aux titulaires de polices, l'encaisse et les certificats de dépôt, les fonds détenus par des assureurs cédants, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les impôts futurs, les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance, les débiteurs et l'actif au titre des prestations constituées.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés avec soin, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt. Cette pratique est en vigueur depuis plusieurs années et aide à protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2010	2009
Autres passifs	4 686 \$	4 608 \$
Débitures et autres instruments d'emprunt	4 323	4 142
Conventions de rachat	1 041	532
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	152	186
Total des autres passifs du fonds général	10 202 \$	9 468 \$

Les autres passifs du fonds général en date du 31 décembre 2010 totalisaient 10,2 G\$, soit 734 M\$ de plus qu'au 31 décembre 2009. Les autres passifs comprennent les crédateurs, les charges à payer et les provisions pour avantages complémentaires de retraite. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des autres passifs.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débiteures et autres instruments d'emprunt se sont accrus de 181 M\$, ce qui s'explique essentiellement par l'émission de débiteures d'un montant en capital de 500 M\$, contrebalancée par le rachat de débiteures d'un montant en capital de 200 M\$ au troisième trimestre. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur les débiteures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

Le 17 juin 2010, une filiale de Putnam a renouvelé sa facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de banques pour un montant de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2010, elle avait prélevé un montant de 215 M\$ US (260 M\$ US au 31 décembre 2009) sur cette facilité de crédit.

Le 10 août 2010, la Compagnie a racheté au pair les débiteures à 6,75 % d'un montant en capital de 200 M\$ qui venaient à échéance le 10 août 2015.

Le 13 août 2010, des débiteures d'un montant en capital de 500 M\$ ont été émises au pair et viendront à échéance le 13 août 2020. Les intérêts sur les débiteures au taux annuel de 4,65 % seront payés semestriellement à terme échu le 13 février et le 13 août de chaque exercice, à compter du 13 février 2011, jusqu'à la date à laquelle les débiteures seront remboursées. Les débiteures sont rachetables en tout temps, en tout ou en partie, au montant le plus élevé entre le prix selon le rendement des obligations du Canada et la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés, dans les deux cas.

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

La Fiducie de capital Great-West (la FCGW), fiducie constituée par la Great-West en décembre 2002, a émis pour 350 M\$ de titres de fiducie de capital et a utilisé le produit de l'émission pour acheter des débiteures de premier rang de la Great-West d'un montant de 350 M\$. La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), fiducie constituée en février 2002 par la Canada-Vie, a émis pour 450 M\$ de titres de fiducie de capital et a utilisé le produit de l'émission pour acheter des débiteures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 450 M\$. Les caractéristiques principales des titres de fiducie sont les suivantes :

Titres de la Fiducie de capital Great-West (GREATS) – La FCGW a émis pour 350 M\$ de GREATS sans droit de vote. Chaque GREATS confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 29,975 \$ en espèces, ce qui représente un rendement annuel de 5,995 %, payable à même les fonds distribuables nets de la FCGW. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCGW peut racheter les GREATS, en tout ou en partie, en tout temps.

Titres de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS) – La FCCV a émis pour 450 M\$ de CLiCS sans droit de vote, dont 300 M\$ de CLiCS de série A et 150 M\$ de CLiCS de série B. Chaque CLiCS, séries A et B, confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 33,395 \$ et de 37,645 \$ en espèces, respectivement, ce qui représente un rendement annuel de 6,679 % et de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables nets de la FCCV. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps.

Au 31 décembre 2010, la Compagnie et ses filiales détenaient les titres susmentionnés en tant que placements pour un montant de 282 M\$ (279 M\$ au 31 décembre 2009).

CAPITAL-ACTIONS ET SURPLUS

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court terme et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2010, le capital-actions en circulation se chiffrait à 7 699 M\$, dont 5 802 M\$ d'actions ordinaires, 1 417 M\$ d'actions privilégiées perpétuelles et 480 M\$ d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2010, 948 458 395 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 5 802 M\$ étaient en circulation, comparativement à 945 040 476 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 751 M\$ au 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, aucune action ordinaire n'a été rachetée aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de la Compagnie dans le cours normal de ses activités. En vertu de son régime d'options sur actions, la Compagnie a émis 3 417 919 actions d'une valeur totale de 51 M\$, ou 14,32 \$ par action.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2010, la Compagnie avait en circulation six séries d'actions privilégiées perpétuelles et deux séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 1 417 M\$ et à 480 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %, totalisant 197 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %, totalisant 300 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %, totalisant 300 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %, totalisant 300 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série J, à dividende non cumulatif de 6,00 %, totalisant 230 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %, totalisant 170 M\$; des actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %, totalisant 150 M\$ et des actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 %, totalisant 250 M\$, ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement obliger leur rachat par la Compagnie. Ce type d'actions privilégiées est communément appelé « actions privilégiées perpétuelles » et constitue une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Au 31 décembre 2010, la Compagnie peut, à son gré, racheter les actions de séries F, G ou H. La Compagnie peut racheter les actions de série I à compter du 30 juin 2011, les actions de série L à compter du 31 décembre 2014 et les actions de série M à compter du 31 mars 2015. La Compagnie considère les actions de séries F, G, H, I, L et M comme faisant partie de son capital principal ou permanent. Par conséquent, la Compagnie prévoit seulement racheter les actions de séries F, G, H, I, L ou M avec le produit provenant de nouveaux instruments de capital, si les nouveaux instruments de capital en question confèrent un avantage équivalent ou supérieur à titre de capitaux propres aux actions actuellement en circulation.

En outre, les actions privilégiées de premier rang, série J, de Lifeco, d'un montant de 230 M\$, qui ont été émises au quatrième trimestre de 2008, sont assorties d'un dividende fixe non cumulatif, payable trimestriellement, de 6,00 % par année, pour la période allant du 31 mars 2009 au 31 décembre 2013, exclusivement. Le 31 décembre 2013, et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera ajusté

pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 3,07 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série J, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2013, et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série J, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, en une action privilégiée de premier rang, série K, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco, d'un montant de 250 M\$, qui ont été émises au quatrième trimestre de 2010, sont assorties d'un dividende fixe non cumulatif, payable trimestriellement, de 3,65 % par année, pour la période allant du 31 mars 2011 au 31 décembre 2015, exclusivement. Le 31 décembre 2015, et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2015, et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, en une action privilégiée de premier rang, série O, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

La Compagnie considère les deux séries de débentures subordonnées totalisant 1 500 M\$ émises par deux filiales, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP et LPII, comme faisant partie de son capital principal ou permanent. Par conséquent, la Compagnie prévoit seulement racheter les débentures subordonnées avant l'échéance pour des nouveaux instruments de capital composés de titres similaires ou de rang inférieur. Les débentures subordonnées de 1 000 M\$ exigibles le 21 juin 2067, portent intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'en 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties. Les débentures subordonnées de 500 M\$ exigibles le 26 juin 2068, portent intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'en 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties.

Activités en 2010

Le 4 mars 2010, la Compagnie a émis 6 000 000 d'actions privilégiées perpétuelles de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % d'une valeur attribuée globale de 150 M\$.

Le 31 mars 2010, la Compagnie a racheté la totalité des 7 938 500 actions privilégiées de premier rang, série D, à dividende non cumulatif de 4,70 %, au prix de 25,25 \$ par action. Par conséquent, la Compagnie n'a plus aucune action privilégiée en circulation classée à titre de passif.

Le 26 octobre 2010, la Compagnie a investi 310 M\$ dans les actions ordinaires de sa filiale en propriété exclusive, la Great-West, laquelle a investi à son tour 255 M\$ dans les actions ordinaires de sa filiale en propriété exclusive indirecte, la London Life.

En novembre, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat de ses actions ordinaires dans le cours normal de ses activités, débutant le 1^{er} décembre 2010 et se terminant le 30 novembre 2011. Pendant que l'offre est en vigueur, la Compagnie peut racheter jusqu'à 6 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation.

Le 23 novembre 2010, la Compagnie a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 % rajusté tous les cinq ans, d'une valeur attribuée globale de 250 M\$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Compagnie a versé un total de 1 166 M\$ en dividendes sur les actions ordinaires, soit 1,230 \$ par action, et de 86 M\$ en dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles.

Pour 2010, les pertes de change non réalisées découlant de la conversion de l'investissement net dans les établissements étrangers autonomes ont totalisé 628 M\$ et sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans le surplus.

Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus d'information sur sa structure du capital et son surplus.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle comprend les montants liés au surplus attribuable aux comptes de participation de filiales et aux actions privilégiées émises par des filiales à des tiers. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails.

Part des actionnaires sans contrôle

	31 décembre	
	2010	2009
Surplus attribuable aux comptes de participation :		
Great-West	454 \$	436 \$
London Life	1 515	1 533
Canada-Vie	37	30
GWL&A	7	5
	<u>2 013 \$</u>	<u>2 004 \$</u>
Actions privilégiées émises par des filiales :		
Actions privilégiées de la Great-West, série O, à dividende non cumulatif de 5,55 %	– \$	157 \$
Actions privilégiées perpétuelles émises par des filiales :		
Actions privilégiées perpétuelles de la CFCV, série B, à dividende non cumulatif de 6,25 %	– \$	145 \$
Rajustement à la juste valeur de marché lié à l'acquisition	–	2
	<u>– \$</u>	<u>147 \$</u>
Part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions et le surplus	<u>112 \$</u>	<u>63 \$</u>

Le 29 octobre 2010, la Great-West a racheté la totalité de ses actions privilégiées, série O, à dividende non cumulatif de 5,55 % en circulation à un prix de 25,00 \$ par action.

Le 31 décembre 2010, la CFCV a racheté la totalité de ses actions privilégiées, série B, à dividende non cumulatif de 6,25 % en circulation à un prix de 25,00 \$ par action.

LIQUIDITÉS, GESTION ET ADÉQUATION DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Au 31 décembre 2010, Lifeco détenait de la trésorerie et des titres d'État à court terme d'un montant de 5,1 G\$ (5,7 G\$ au 31 décembre 2009) et des obligations d'État d'un montant de 21,5 G\$ (17,9 G\$ au 31 décembre 2009). Ce montant comprend une somme d'environ 0,8 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2009) détenue directement par la société de portefeuille. De plus, la Compagnie dispose d'une marge de crédit de 200 M\$ auprès d'une banque à charte canadienne.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de la Compagnie. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités. La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par les filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre, et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie.

Liquidités et autres titres négociables

	31 décembre	
	2010	2009
Liquidités		
Encaisse, bons du Trésor et certificats de dépôt	5 108 \$	5 697 \$
Obligations de sociétés	21 483	17 880
Total des liquidités	<u>26 591</u>	<u>23 577</u>
Autres titres négociables		
Obligations de sociétés	31 158	30 464
Actions ordinaires ou privilégiées (public)	5 877	5 529
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	4 059	4 463
Total	<u>67 685 \$</u>	<u>64 033 \$</u>

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2010	2009
Passif relatif aux polices d'assurance et aux contrats de rente rachetables		
Valeur de marché	13 137 \$	12 261 \$
Valeur comptable	30 821	29 544
Total	<u>43 958 \$</u>	<u>41 805 \$</u>

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces liquidités. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 67,7 G\$, ou 1,5 fois le total prévu du passif relatif aux polices d'assurance et aux contrats de rente rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant de liquidités pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Pour les trimestres terminés les 31 décembre		Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 629 \$	1 402 \$	5 797 \$	3 958 \$
Financement	(414)	(510)	(1 070)	(1 258)
Investissement	(1 963)	(437)	(6 099)	(1 831)
	(748)	455	(1 372)	869
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(77)	(74)	(215)	(292)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(825)	381	(1 587)	577
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 665	3 046	3 427	2 850
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 840 \$	3 427 \$	1 840 \$	3 427 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment le revenu-primés, le revenu de placement net et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des frais d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont surtout investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au cours du quatrième trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 825 M\$ par rapport au 30 septembre 2010. Au cours du quatrième trimestre de 2010, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 629 M\$, en hausse de 227 M\$ par

rapport au quatrième trimestre de 2009. Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2010, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 963 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels et des flux de trésorerie de 313 M\$ au paiement de dividendes à l'intention des détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 587 M\$ par rapport au 31 décembre 2009. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 5 797 M\$, en hausse de 1 839 M\$ par rapport à 2009. Au cours de 2010, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 6 099 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels et des flux de trésorerie de 1 252 M\$ au paiement de dividendes à l'intention des détenteurs d'actions privilégiées et ordinaires.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2010	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
(1) Emprunts à long terme	4 019 \$	1 \$	302 \$	1 \$	1 \$	– \$	3 714 \$
(2) Contrats de location-exploitation							
– bureaux	469	94	82	68	57	46	122
– matériel	17	7	6	4	–	–	–
(3) Obligations d'achat	143	55	26	27	15	16	4
(4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	414	414	–	–	–	–	–
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
(5) Cotisations aux régimes de retraite	130	130	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	5 192 \$	701 \$	416 \$	100 \$	73 \$	62 \$	3 840 \$

(1) Les emprunts à long terme comprennent le financement à long terme servant aux activités poursuivies de la Compagnie et à sa capitalisation.

(2) Les contrats de location-exploitation comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

(3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et services, essentiellement liés aux services d'information.

(4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit émises totalisent 2 477 M\$ et les facilités de crédit sous forme de lettres de crédit totalisent 2 952 M\$.

L'unité Réassurance présente parfois des demandes de lettres de crédit qui sont principalement données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La Compagnie, par l'intermédiaire de certaines de ses filiales, émet des lettres de crédit comme suit :

À des parties externes

De manière à ce que les filiales en exploitation du GRL ne détenant pas de licence aux États-Unis puissent y exercer des activités de réassurance, elles doivent donner une garantie aux compagnies d'assurance et de réassurance américaines auxquelles des services de réassurance ont été offerts afin que celles-ci puissent obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas des provisions cédées au GRL. Pour satisfaire à cette exigence, le GRL, à titre de demandeur, a donné en garantie des lettres de crédit émises par un syndicat d'institutions financières en vertu d'une convention conclue le 12 novembre 2010 pour une tranche d'une durée de cinq ans. Le montant total de cette facilité de crédit sous forme de lettres de crédit s'élève à 650 M\$ US, et le montant émis au 31 décembre 2010 s'élevait à 507 M\$ US, dont un montant de 207 M\$ US émis par les filiales du GRL à la London Life et à d'autres filiales du GRL, comme il est mentionné ci-après.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. a fourni, en tant que demandeur, des lettres de crédit relativement aux activités suivantes :

- Des lettres de crédit de 1 067 M\$ US à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina. Ces lettres de crédit sont fournies en vertu d'une convention de 1,2 G\$ US d'une durée de 20 ans conclue avec une tierce institution financière.
- Une lettre de crédit de 70 M\$ US à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire y afférent.

La Canada-Vie a fourni, en tant que demandeur, des lettres de crédit se rapportant aux activités exercées au sein du groupe de sociétés de la Canada-Vie à l'égard de ce qui suit :

- Une lettre de crédit de 634 M\$ US à sa filiale américaine en tant que bénéficiaire, pour permettre à la Canada-Vie d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas des passifs de réassurance-vie cédés à Canada Life International Re Limited.
- Une lettre de crédit de 117 M€ à Canada Life Ireland Holdings Limited (CLIHL) en tant que bénéficiaire, afin de lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti à The Canada Life Group (UK) Limited.
- Une lettre de crédit de 10 M\$ US à un organisme de réglementation américain en tant que bénéficiaire au nom de sa filiale américaine, afin d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas de certains passifs de réassurance cédés à un tiers réassureur non agréé aux États-Unis (annulée le 26 janvier 2011).

Par ailleurs, certaines filiales du GRL, en tant que demanderesse, ont fourni des lettres de crédit totalisant 207 M\$ US à la London Life ou à d'autres filiales du GRL, à titre de bénéficiaires, afin de leur permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire dans le cas de provisions cédées à d'autres filiales.

(5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2010 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Le 12 novembre 2010, le Groupe de réassurance London Inc. a renouvelé une facilité sous forme de lettres de crédit d'une durée de cinq ans d'un montant de 650 M\$ US utilisée pour soutenir les activités de réassurance. En outre, en 2010, Lifeco a réduit de 100 M\$ US le montant d'une autre

facilité sous forme de lettres de crédit utilisée pour soutenir les activités d'assurance-vie traditionnelle. Le montant de cette facilité est maintenant de 1,2 G\$ US.

GESTION ET ADÉQUATION DU CAPITAL

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences en capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités.

Au Canada, le le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE). La fourchette cible de la Compagnie au chapitre du ratio du MMRPCE pour ses principales filiales d'exploitation canadiennes se situe entre 175 % et 200 % (sur une base consolidée).

Le ratio du MMRPCE de la Great-West au 31 décembre 2010 s'établissait à 203 % (204 % au 31 décembre 2009). Le ratio du MMRPCE de la London Life au 31 décembre 2010 s'établissait à 245 % (239 % au 31 décembre 2009). Le ratio du MMRPCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2010 était de 204 % (210 % au 31 décembre 2009). Le ratio du MMRPCE n'a pas subi l'incidence de la trésorerie d'environ 0,8 G\$ détenue par la société de portefeuille Lifeco.

Le BSIF continue de mettre à jour et de modifier la ligne directrice sur le MMRPCE à la lumière des nouvelles questions. Les exigences en capital pour les garanties liées aux fonds distincts ont été modifiées en 2008 et des modifications additionnelles qui entraîneront un resserrement des exigences en capital pour les garanties liées aux fonds distincts pour les nouvelles affaires conclues après le 31 décembre 2010 ont été adoptées récemment. La Compagnie prévoit que de nouvelles modifications des exigences en capital pour les garanties liées aux fonds distincts pourraient être apportées, possiblement à compter de 2013, et qu'elles auraient une incidence sur les activités existantes et les nouvelles activités. L'incidence de ces modifications additionnelles est incertaine.

Au 31 décembre 2010, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de GWL&A, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 393 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. GWL&A présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

La situation du MMRPCE de la Great-West est influencée défavorablement par un écart d'acquisition et des actifs incorporels importants, lesquels, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des actifs incorporels dans le MMRPCE au Canada, ne sont pas pris en compte dans le calcul du capital réglementaire disponible.

La structure du capital de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiendra également compte des opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des cotes de santé financière et d'autres cotes à la Compagnie.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière ou à durée limitée, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan de capital annuel. Le plan de capital est conçu pour assurer la conservation par la Compagnie d'un capital adéquat, en tenant compte de la stratégie et des plans d'affaires de la Compagnie.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a mis sur pied un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MMRPCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives portent sur divers sujets, y compris le calcul du capital requis à l'égard des garanties liées aux fonds distincts, des modifications aux directives liées au MMRPCE des suites de l'adoption des Normes internationales d'information financière, lesquelles remplacent les PCGR du Canada, des révisions éventuelles à l'actuel calcul du MMRPCE en ce qui concerne les sociétés de portefeuille dans le secteur de l'assurance et l'entrée en vigueur d'une mesure visant à évaluer l'adéquation du capital distinct.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de prévoir l'issue de ces initiatives.

COTES DE CRÉDIT

Par rapport à ses homologues en Amérique du Nord, Lifeco et ses principales filiales en exploitation affichent d'excellentes cotes de crédit, attribuées par les cinq agences de notation et présentées dans le tableau suivant. Ces cotes ont été confirmées et la mention « perspective stable » a été attribuée par A.M. Best Company le 22 juin 2010, par Moody's Investors

Service le 19 juillet 2010 et par Standard & Poor's Ratings Services le 21 septembre 2010. Le 16 décembre 2010, Fitch Ratings a abaissé la cote Santé financière de l'assureur des sociétés en exploitation de Lifeco, la faisant passer de AA+ à AA. La cote des créances de premier rang de Lifeco est passée de A+ à A.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	GWL&A
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Capacité de paiement des sinistres		IC-1	IC-1	IC-1	NR
	Créances de premier rang	AA (faible)				
	Créances de second rang				AA (faible)	
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A				
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A+				
	Créances de second rang				AA-	

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les pratiques relatives au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être regroupés sommairement en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques d'investissement ou risques de marché
3. Risques opérationnels
4. Autres risques

Les catégories de risques ci-dessus ont été classées conformément à leur incidence sur les activités sur une base continue et, par conséquent, requièrent une gestion plus active. Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels. Il faut noter, cependant, que les éléments inclus dans la troisième et la quatrième catégorie, c'est-à-dire les risques juridiques et les risques liés aux cotes de crédit, à la réglementation ou à la réputation, peuvent néanmoins être substantiels, même s'il est moins probable qu'ils se réalisent ou s'ils sont de moindre importance.

RISQUES D'ASSURANCE

GÉNÉRALITÉS

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur d'assumer des obligations financières et de fournir une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des provisions mathématiques, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits et charges. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des provisions mathématiques doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la

relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, des politiques de gestion du risque lié à la tarification et à la responsabilité ainsi que des politiques en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, des pratiques de gestion de la tarification et des sinistres et des pratiques en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune leurs normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaires désignés présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité aux politiques de la Compagnie.

La Compagnie a également instauré une politique d'évaluation actuarielle, également passée en revue et approuvée par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation, qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées uniformément au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques prévoient la distribution d'une partie des bénéfices dans le compte de participation, laquelle

représente les participations versées aux titulaires de police avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux charges relatives aux comptes de participation de la Compagnie ainsi que du revenu de placement, des pertes et des charges. Ces méthodes ont également été approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation et les actuaire désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation en exprimant une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations versées aux titulaires de polices avec participation aux politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

SINISTRES (MORTALITÉ ET MORBIDITÉ)

Risque – La mortalité a trait à la fréquence des décès, alors que la morbidité a trait à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

Gestion du risque – Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.

Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques.

Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.

Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues de manière à soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les provisions techniques constituées à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour constituer des réserves en cas de mauvaise évaluation de la meilleure estimation ou de la détérioration future des hypothèses utilisées pour établir la meilleure estimation.

En général, la Compagnie établit des pleins de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de la réassurance et du recours aux marchés financiers de manière à transférer le risque.

La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires, qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée.

Pour certaines polices, les frais d'assurance pourraient être augmentés, si nécessaire, à leur maximum contractuel.

Le risque lié à la morbidité est atténué par des pratiques efficaces d'élaboration des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres.

CONCENTRATION

Risque – En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples en raison de la concentration des employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.

Gestion du risque – Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie impose une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuse d'assurer dans certains emplacements où le risque global est jugé excessif.

AUGMENTATION DU PRIX DES SOINS DE SANTÉ

Risque – En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Bien qu'il soit relativement aisé de prévoir les tendances inflationnistes, il en est autrement pour les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon vertigineuse les coûts liés aux régimes d'avantages sociaux.

Gestion du risque – La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres du même genre en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme en établissant une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendanciels.

LONGÉVITÉ

Risque – Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.

Gestion du risque – La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par celle-ci et l'ensemble de l'industrie ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité des rentiers.

En général, la Compagnie établit des pleins de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la longévité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de la réassurance et du recours aux marchés financiers de manière à transférer le risque.

La Compagnie a instauré des processus d'audit de l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière d'établissement des taux soient aussi complètes que possible.

RÉSILIATION DE POLICES

Risque – Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une discordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.

Gestion du risque – La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par celle-ci et l'ensemble de l'industrie ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.

En général, la Compagnie établit des pleins de conservation en ce qui a trait aux risques liés aux résiliations de polices et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de la réassurance et du recours aux marchés financiers de manière à transférer le risque.

La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans la plupart des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

GESTION DES DÉPENSES

Risque – L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.

Gestion du risque – Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.

ÉTABLISSEMENT ET MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Risque – Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les provisions mathématiques. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de provisions techniques. Les produits à rentrées de fonds à plus long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.

Gestion du risque – Les directions responsables respectivement de l'établissement des taux, de l'évaluation et des placements communiquent de façon régulière et continue entre elles. Les directions chargées de l'établissement des taux et de l'évaluation gèrent ce risque en imposant des marges plus élevées lorsque le rendement est incertain.

Pour évaluer le risque, l'établissement des taux et l'évaluation des prestations de décès, de la valeur à l'échéance et des garanties de revenu rattachées aux contrats à capital variable sont fondés sur le modèle stochastique du rendement futur des investissements. Les expositions aux risques sont surveillées et comparées à des seuils définis. En outre, des mesures progressives ont été établies et seront prises dans l'éventualité où ces expositions excèderaient les seuils.

APPARIEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Risque – Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

Gestion du risque – Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, entre les actifs et les passifs. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables.

La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des provisions mathématiques. Les variations de la juste valeur des actifs couvrant le capital et le surplus, moins les impôts sur les bénéfices, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps, conformément aux conventions suivies à l'égard des placements.

RÉASSURANCE PRISE EN CHARGE

Risque – Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre. Si un sinistre se produit, il est probable qu'il sera très important.

Gestion du risque – La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats.

La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

GARANTIES À L'ÉGARD DES FONDS DISTINCTS

Risque – Une baisse importante de la valeur de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore pour le revenu garanti. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de polices pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties à la sortie ou le revenu garanti relativement aux fonds distincts.

Gestion du risque – Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution des produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.

La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie à la sortie. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties à la sortie en raison des variations sur les marchés financiers.

RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de polices et d'assurer la rentabilité de l'entreprise. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des biens immobiliers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés en position acheteur ou vendeur, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction et les comités de placements des conseils d'administration de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le Service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Risque – Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Gestion du risque – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.

- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des actifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. Aux États-Unis, la Compagnie a mis en place un programme de couverture en vue d'atténuer le risque lié à la hausse rapide des taux d'intérêt pour certains produits d'assurance-vie et certains contrats de rente différée. Ce programme consiste à acheter des options de swap de taux d'intérêt et à conclure des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt.
- Des options d'échange et des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt à l'égard des non-concordances temporaires relatives aux flux de trésorerie liés aux placements couvrant les provisions au titre des produits.

Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, au mésappariement des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement, et des provisions techniques adéquates sont calculées et constituées.

RISQUE DU MARCHÉ BOURSIER

Risque – Les marchés boursiers sont volatils et leur diminution peut nuire aux résultats d'un exercice, malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement des placements approprié pour cette catégorie d'actif.

Gestion du risque – La politique de placement de la Compagnie prévoit de recourir à des investissements prudents dans les marchés boursiers dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux biens immobiliers est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.

Risque – Les rendements des titres de participation couvrant une partie des provisions mathématiques liées aux produits d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables se révèlent insuffisants.

Gestion du risque – La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les provisions non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque d'illiquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme de l'état des résultats et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.

RISQUE DE CRÉDIT

Risque – Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manque à l'une de ses obligations financières ou refuse de la respecter.

Gestion du risque – La Compagnie a pour politique d'acquiescer uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.

Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les cotes utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes, et tiennent compte des cotes attribuées par des agences de notation externes reconnues.

Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements de ces conseils.

Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements de ces conseils. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.

La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Risque – Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement prévus et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.

Gestion du risque – La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements prévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.

Risque – Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.

Gestion du risque – La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.

Risque – Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties, ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les provisions techniques cédées à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Gestion du risque – La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance.

RISQUE DE CHANGE

Risque – Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations en raison des variations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de GWL&A et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison de ses activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne au sein du secteur d'exploitation européen.

La Compagnie détient des placements nets dans des établissements étrangers autonomes. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux PCGR, les gains et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements étrangers autonomes, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital-actions et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Une hausse (une baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (une augmentation) du bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les rajustements de 9 M\$ en 2010.

Une hausse (une baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (une augmentation) des pertes de change non réalisées comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres de 73 M\$ au 31 décembre 2010.

Gestion du risque – La direction utilise à l'occasion des contrats de change à terme afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les résultats d'exploitation libellés en devises.

La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les PCGR, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent.

Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Risque – Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.

Gestion du risque – Les politiques qui ont été approuvées autorisent uniquement l'utilisation de dérivés pour couvrir des déséquilibres possibles dans les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie; aucun instrument n'est utilisé aux fins de spéculation.

Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.

Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2010. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 638 M\$. L'exposition au risque de crédit, qui se limite à la juste valeur des instruments qui affichent des gains, a augmenté pour s'établir à 984 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 717 M\$ au 31 décembre 2009. Pour un aperçu des instruments financiers dérivés utilisés, se reporter à la note 24 des états financiers annuels consolidés 2010 de la Compagnie.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés à l'entreprise sont les suivants.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Risque – Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes et de systèmes inadéquats ou manquants, d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes.

Gestion du risque – La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les vérificateurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures.

Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.

VARIATIONS DE LA VALEUR DE L'ACTIF GÉRÉ

Risque – Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.

Gestion du risque – Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque d'exposition à un marché en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts individuels soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné.

Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les Fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels.

Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres.

RECRUTEMENT ET CONSERVATION DU PERSONNEL

Risque – La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Ce personnel est constitué des gestionnaires de portefeuille, des analystes de recherche, des conseillers financiers, des négociateurs, du personnel des ventes et de gestion ainsi que des cadres dirigeants. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement fréquent des gestionnaires de portefeuille, des analystes et du personnel de vente entre les différentes sociétés. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière.

Gestion du risque – La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.

La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'actions de Putnam ou d'options de Lifeco pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.

RÉSILIATION DE CONTRATS

Risque – Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et de patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.

Gestion du risque – La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.

Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires (en ce qui concerne Putnam, au moins huit fois par année) afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.

ACCÈS À UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Risque – La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations déterminées, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourrait avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.

Gestion du risque – La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placement à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les Fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Risque – La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres frais d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les provisions mathématiques de ces filiales seraient entièrement assurées avant que tout actif de ces filiales soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales sont soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres (y compris les pouvoirs d'intervention prévus dont bénéficie le BSIF) lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de GWL&A et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

Gestion du risque – La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation.

AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

COTES DE CRÉDIT

Risque – La santé financière, les cotes indiquant la capacité de paiement des sinistres et les cotes liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de cotation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de cotation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des cotes des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachat de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces cotes représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.

Gestion du risque – La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une cote de crédit cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de cotation des diverses agences.

ACQUISITIONS FUTURES

Risque – À l’occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d’offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie et ses filiales étudient l’achat ou la vente d’entreprises, d’activités ou de secteurs d’exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être importantes pour la Compagnie du point de vue de l’envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.

Gestion du risque – Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu’elle considère toute acquisition ou cession d’entreprises ou d’activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.

RISQUE JURIDIQUE ET RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

Risque – La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la common law et le droit civil, ainsi que les lois et règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et d’autres territoires de compétence qui s’appliquent aux émetteurs assujettis, aux compagnies d’assurances et aux sociétés offrant des services de gestion de placement et d’autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, lesquelles comprennent des exigences en matière d’adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d’assurances et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d’actif et les conseillers en placement, visent d’abord à protéger les titulaires de polices, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, non pas les actionnaires. Des modifications importantes apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait ensuite à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Compagnie. De plus, les exigences en capital réglementaires influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d’un territoire à l’autre et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie.

Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d’exigences en capital pour les fonds distincts et d’autres projets du BSIF, ainsi que de nouvelles exigences en capital pour les entités européennes actuellement passées en revue par la Commission européenne (Solvabilité II).

La Compagnie adoptera les Normes internationales d’information financière (IFRS) le 1^{er} janvier 2011, ce qui aura une incidence sur le surplus et le bénéfice net d’ouverture de la Compagnie. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur la comptabilité des sociétés d’assurance, ce qui pourrait donner lieu à une hausse des provisions techniques au moment de leur entrée en vigueur.

Bien qu’il existe d’importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et le risque d’insolvabilité technique et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital à l’avenir.

La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l’objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l’issue de ces instances judiciaires, et l’issue défavorable de l’une de ces instances pourrait avoir une incidence importante sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.

Gestion du risque – La Compagnie surveille la conformité avec les normes et exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.

Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Risque – Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.

Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d’employés ou d’autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l’objet d’un examen minutieux de la part d’un organisme de réglementation ou des médias en raison d’un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.

Gestion du risque – La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, lequel définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d’attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.

RÉASSURANCE

Risque – Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière ou à durée limitée, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.

Gestion du risque – La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux PCGR. Dans certains cas, les PCGR peuvent différer du traitement comptable utilisé par les réassureurs de la Compagnie ou ses réassurés en fonction des règles applicables les concernant dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs.

SYSTÈMES DE SOUTIEN ET FONCTIONS DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Risque – La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie garde et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.

Gestion du risque – Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.

RISQUE LIÉ AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Risque – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées. Les coûts liés à ces régimes à prestations déterminées dépendent de nombreux facteurs dont les taux d'actualisation, le rendement de l'actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d'inflation, la durée d'emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l'éventualité où l'actif des régimes de retraite n'enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés aient une incidence négative, la Compagnie

pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.

Gestion du risque – La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie.

Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuellement.

RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Risque – Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l'incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement.

Gestion du risque – La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.

La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des biens immobiliers, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie (la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers Immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité aux lois, aux règlements, aux politiques et aux codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient des meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients.

Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de pratiques liées à la durabilité et à l'environnement, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui divulgue de l'information sur les projets environnementaux, dont des données sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour la majorité des actifs gérés liés aux immeubles commerciaux partout au Canada. Le suivi et l'évaluation de la performance environnementale sont effectués par un tiers, qui est conseiller en environnement.

Dans l'ensemble, les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de la Compagnie sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, ce qui

comprend des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance. Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation.

La Compagnie surveille les nouvelles questions, réglementations et exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit adopter des conventions comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés. Les principales conventions comptables et les estimations comptables critiques connexes sous-jacentes des états financiers de Lifeco sont résumées ci-après. En appliquant ces conventions, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces conventions sont courantes dans les secteurs de l'assurance et des autres services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs d'exploitation de la Compagnie. Les principales estimations comptables sont les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète la liquidité observée sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

Conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu, voire aucune activité sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2010.

La juste valeur des obligations classées comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. Lorsque la valeur de marché ne peut être estimée de façon fiable, la juste valeur est considérée comme équivalente au coût. La valeur de marché des biens immobiliers est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations importantes des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers, des dépenses en immobilisations ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Pour dresser des états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts ou que la Compagnie n'a pas l'intention de détenir les placements jusqu'au recouvrement de leur valeur.

La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la perte de valeur.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une dépréciation qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassée dans le revenu de placement net. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une preuve objective d'un recouvrement durable. Les gains et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme détenues à des fins de transaction sont déjà comptabilisés dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts à recevoir sont contrepassés.

La conjoncture actuelle des marchés a donné lieu à une augmentation des risques intrinsèques de dépréciation future des actifs investis. La Compagnie surveille la conjoncture économique de près aux fins de son évaluation de la perte de valeur des prêts individuels.

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est plutôt assujéti à un test de dépréciation fondé sur la juste valeur en deux étapes, au niveau de l'unité d'exploitation, chaque année ou lorsqu'un événement ou un changement de situation indique que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. À la première étape, l'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation qui consiste à établir si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle il est associé est inférieure à sa valeur comptable. Ensuite, lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation (la valeur résiduelle après établissement de la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation) est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation est constatée immédiatement.

Aux fins des tests de dépréciation, la juste valeur des unités d'exploitation est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes axés sur le marché ou les résultats semblables aux modèles utilisés lorsque l'entreprise a été acquise.

Les actifs incorporels acquis sont constatés séparément si l'avantage lié aux actifs incorporels est obtenu au moyen de droits contractuels ou légaux ou si les actifs incorporels peuvent faire l'objet d'une cession, d'un transfert, d'une licence, d'une location ou d'un échange.

Les actifs incorporels peuvent avoir une durée de vie limitée ou indéfinie. La détermination de la durée de vie utile estimative des actifs incorporels nécessite une analyse des circonstances ainsi que du jugement.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des circonstances indiquent que l'actif peut avoir subi une perte de valeur. Tout comme pour le test de dépréciation de l'écart d'acquisition, la juste valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie est comparée à leur valeur comptable afin d'établir une perte de valeur, s'il y a lieu.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que leur valeur comptable peut ne pas être recouvrable. La recouvrabilité s'appuie sur l'estimation des flux de trésorerie actualisés prévus résultant de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle. Si le montant des flux de trésorerie non actualisés futurs prévus est inférieur à la valeur comptable de l'actif, une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la juste valeur est aussi inférieure à la valeur comptable. Les estimations et méthodes liées à l'amortissement font également l'objet d'examen. Les indicateurs d'une perte de valeur comprennent notamment un changement défavorable important dans l'environnement juridique ou le contexte économique, une baisse des indicateurs de performance, un changement important dans l'environnement concurrentiel ou la perspective que des actifs importants soient vendus ou autrement cédés.

La juste valeur des actifs incorporels liés aux contrats de clients, la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires et certains baux sont évalués selon l'approche fondée sur les résultats, tel qu'il est décrit ci-dessus en ce qui a trait à l'écart d'acquisition. La juste valeur des marques et des marques de commerce est évaluée selon la méthode d'exemption de redevances en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie prévus après impôts des redevances liée aux contrats de licence. Les principales hypothèses sur lesquelles s'appuie cette méthode d'évaluation sont les taux de redevance, les produits futurs prévus et les taux d'actualisation. La juste valeur des actifs incorporels liés aux canaux de distribution et à la technologie fait l'objet d'une évaluation selon la méthode fondée sur le coût de remplacement. La direction évalue les heures et les coûts liés au personnel occasionnés par le chevauchement de tâches découlant d'une acquisition d'actif.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques représentent les montants qui, en plus des primes et du revenu de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des provisions mathématiques requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des provisions mathématiques selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des provisions mathématiques, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux frais d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les provisions mathématiques couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Bien qu'on enregistre des améliorations au chapitre de la mortalité depuis de nombreuses années, les provisions au titre de la mortalité (y compris les marges) relatives aux estimations faites à l'égard de l'assurance-vie ne prennent pas en compte d'éventuelles améliorations. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. *Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 216 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'environ 159 M\$ du bénéfice net.*

La mortalité chez les rentiers fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité de l'industrie, établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité chez les rentiers. *Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 217 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'environ 172 M\$ du bénéfice net.*

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. *Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard de la vie active entraîneraient une augmentation d'environ 213 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'approximativement 151 M\$ du bénéfice net.*

Réassurance IARD – Les provisions mathématiques liées à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établies suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les provisions mathématiques, qui reflètent la nature à long terme des activités, ont été établies au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Elles sont fondées sur des états de cession fournis par les compagnies cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les provisions mathématiques comprennent également un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la compagnie cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs à court terme sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des provisions mathématiques. Les flux de trésorerie des actifs à court terme sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement sur les provisions mathématiques se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés.

- *L'incidence d'une augmentation parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 29 M\$ de ces provisions mathématiques, ce qui causerait une diminution d'environ 25 M\$ du bénéfice net.*
- *L'incidence d'une diminution parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 410 M\$ de ces provisions mathématiques, ce qui causerait une diminution d'environ 279 M\$ du bénéfice net.*

En outre, dans l'éventualité où la variation de la courbe de rendement persisterait pour une période prolongée, la portée des scénarios envisagés pourrait varier. Une diminution ou une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement pendant un an aurait une incidence additionnelle négligeable sur les provisions mathématiques présentées.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certaines provisions mathématiques sont soutenues par des biens immobiliers, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces provisions fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- *Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des provisions mathématiques des polices sans participation d'environ 32 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 25 M\$.*
- *Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des provisions mathématiques des polices sans participation d'environ 72 M\$, ce qui causerait une baisse d'environ 54 M\$ du bénéfice net.*

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- *L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 333 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui à son tour donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 242 M\$.*
- *L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 386 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui à son tour donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 279 M\$.*

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et les impôts sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les frais d'exploitation indirects sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des frais d'exploitation futurs à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des frais d'exploitation unitaires. L'évaluation des frais d'exploitation futurs tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la MCAB, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. *Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une augmentation d'environ 71 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une baisse d'environ 51 M\$ du bénéfice net.*

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque la Compagnie n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de résiliation des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses en matière de maintien en vigueur de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte. *Une variation négative de 10 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la résiliation de polices se traduirait par une augmentation d'environ 452 M\$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'environ 320 M\$ du bénéfice net.*

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garantie à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de police avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des provisions mathématiques selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification négligeable des provisions mathématiques. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôts sur les bénéfices – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada. Par conséquent, la provision pour impôts sur les bénéfices représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés selon les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des écarts temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôts futurs. La constatation des actifs d'impôts futurs s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage reporté. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale des impôts à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôts futurs et de la charge d'impôts. Par conséquent, rien ne garantit que les impôts seront exigibles comme prévu ou que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages sociaux futurs – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations déterminées à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations déterminées prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Les régimes de retraite à cotisations déterminées prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie complémentaires de retraite. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages complémentaires de retraite, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2010 de la Compagnie.

La comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages complémentaires de retraite repose sur des estimations à l'égard des rendements futurs de l'actif des régimes, des augmentations prévues en matière de taux de rémunération, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Principales hypothèses – Avantages sociaux futurs

Aux 31 décembre	Régimes de retraite à prestations déterminées		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2010	2009	2010	2009
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation	6,2 %	6,8 %	6,3 %	7,1 %
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	6,3 %	6,8 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération	3,9 %	4,2 %	3,9 %	3,9 %
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,5 %	6,2 %	5,5 %	6,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,9 %	4,3 %	3,9 %

Taux tendanciel moyen pondéré du coût des soins de santé – Pour calculer le coût prévu des prestations de soins de santé, il a été présumé que le coût des soins de santé augmenterait de 7,0 % en 2011 et diminuerait graduellement par la suite pour s'établir à 4,5 % sur 15 ans. En 2010, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % du taux hypothétique du coût des soins de santé correspond à une augmentation d'environ 40 M\$ (31 M\$ en 2009), et à une diminution d'environ 34 M\$ (27 M\$ en 2009), respectivement, des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite constitués, puis à une augmentation d'environ 2 M\$ (2 M\$ en 2009) et à une diminution d'environ 2 M\$ (2 M\$ en 2009), respectivement, de la charge afférente aux autres avantages complémentaires de retraite.

Principales hypothèses – L'hypothèse en matière de taux d'actualisation utilisée pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées et des avantages complémentaires de retraite constitués ainsi que la charge nette au titre des prestations reflète les rendements sur le marché, à la date d'évaluation, des instruments de créance de grande qualité dont les flux de trésorerie sont appariés aux paiements de prestations prévus.

Le taux de rendement prévu sur les actifs du régime est fondé sur les rendements prévus pour les différentes catégories d'actifs, pondérés en fonction de la composition des portefeuilles. Le futur rendement à long terme prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte et reflète nos meilleures estimations de l'inflation future prévue et le rendement réel prévu

des titres à revenu fixe et des actions. Les autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes ainsi que sur les meilleures estimations.

L'évaluation de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future. En 2010, la Compagnie a mis à jour les tables de mortalité pour la majorité de ses régimes de retraite à prestations déterminées, ce qui a eu pour effet d'augmenter les obligations au titre des prestations de retraite.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite et de la charge afférente aux avantages complémentaires de retraite des exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes soient en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications suscitées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages complémentaires de retraite.

Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses

	Régimes de retraite		Avantages complémentaires de retraite	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Taux d'actualisation				
Augmentation	(412)	(10)	(44)	1
Diminution	506	9	54	(1)
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes				
Augmentation	s.o.	(29)	s.o.	s.o.
Diminution	s.o.	29	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération				
Augmentation	90	11	–	–
Diminution	(83)	(10)	–	–
Taux tendanciel du coût des soins de santé				
Augmentation	s.o.	s.o.	40	2
Diminution	s.o.	s.o.	(34)	(2)

Capitalisation – La Compagnie possède des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages complémentaires de retraite, lesquels sont non capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 118 M\$ (121 M\$ en 2009)

dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondant de 17 M\$ (17 M\$ en 2009) au titre des avantages complémentaires de retraite. La Compagnie prévoit augmenter les cotisations à ses régimes de retraite à prestations déterminées d'environ 25 M\$ en 2011 comme il est mentionné dans le tableau Engagements et obligations contractuels dans le présent document.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière – Au mois de février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) a annoncé que les PCGR du Canada à l'intention des entités ayant une obligation publique de rendre des comptes seraient remplacés par les Normes internationales d'information financière (les IFRS) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Compagnie commencera à présenter ses informations selon les IFRS à compter du trimestre se terminant le 31 mars 2011 et devra notamment présenter un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 et fournir des informations conformes aux IFRS pour les périodes présentées aux fins de comparaison. La Compagnie inclura également sa note portant sur IFRS 1 dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités du 31 mars 2011.

La Compagnie a élaboré un plan de passage aux IFRS qui abordera des aspects clés, comme les conventions comptables, la présentation de l'information financière, les contrôles et procédures de communication de l'information, les systèmes d'information, la formation et les autres activités. La Compagnie suit le plan de passage en ce qui concerne les étapes clés du projet et sera en mesure de présenter la totalité des informations et des rapprochements requis dans les états financiers IFRS pour le trimestre se terminant le 31 mars 2011.

La Compagnie procède actuellement aux dernières étapes du regroupement et de l'analyse des ajustements qu'elle devra éventuellement apporter au bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010, en raison des modifications de conventions comptables découlant des écarts décelés entre les PCGR du Canada et les IFRS dans le cadre du projet de passage aux IFRS. En outre, la Compagnie continue d'analyser les différences au titre du bénéfice net et du surplus en vertu des IFRS.

L'adoption des IFRS exige que les normes IFRS soient appliquées sur une base rétroactive, sauf dans le cas des normes faisant l'objet d'une exemption expresse en vertu d'IFRS 1 à l'intention des nouveaux adoptants. S'il n'y a pas d'exemption prévue, toute modification aux

normes existantes doit être appliquée de façon rétroactive et reflétée dans le bilan d'ouverture de la période correspondante. Les tableaux suivants présentent un sommaire des exemptions que la Compagnie prévoit appliquer au moment de la transition. D'autres exemptions prévues par les IFRS ont été étudiées; elles sont sans objet ou ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Compagnie.

Les principaux ajustements à apporter au bilan d'ouverture de la Compagnie ont été identifiés et analysés dans le tableau suivant, lequel présente également les estimations relatives à l'incidence sur le solde d'ouverture du bilan et de l'avoir des actionnaires lors du passage aux IFRS, présentés dans le bilan et l'état de l'avoir des actionnaires dans les pages suivantes.

Ces ajustements éventuels correspondent aux meilleures estimations de la direction et devraient changer, mais non de façon importante, avant la publication des états financiers préparés selon les IFRS. Ces ajustements estimés au bilan d'ouverture et à l'état de l'avoir des actionnaires au moment de la transition sont assortis d'un renvoi à l'explication correspondante des différences de conventions comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada. Ces différences en matière de conventions comptables ont été classées dans deux tableaux distincts précédant le bilan et l'état de l'avoir des actionnaires. L'un présente les éléments ayant une incidence sur l'avoir des actionnaires au moment de la transition et l'autre, les éléments qui représentent un écart entre les IFRS et les PCGR du Canada. Certains de ces éléments entraînent une modification liée à la présentation de l'état financier ou au reclassement.

Le tableau suivant présente les principales modifications aux conventions comptables qui ont une incidence sur l'avoir des actionnaires au moment de la transition aux IFRS. L'incidence éventuelle des écarts décelés correspond aux meilleures estimations de la direction au 31 décembre 2010. Ces estimations et les décisions afférentes peuvent être révisées avant que la Compagnie publie ses états financiers préparés selon les IFRS.

CONVENTIONS COMPTABLES – IFRS	INCIDENCE PRÉVUE SUR L'AVOIR DES ACTIONNAIRES CONSOLIDÉ AU MOMENT DE LA TRANSITION
<p>a) Contrats d'investissements</p>	<p>La majorité des passifs relatifs aux titulaires de polices et aux contrats de réassurance aux termes des PCGR du Canada seront classés à titre de contrats d'assurance en vertu des IFRS. Les contrats qui ne comportent pas un risque d'assurance élevé seront classés à titre de contrats d'investissement en vertu des IFRS et seront comptabilisés à la juste valeur ou au coût après amortissement. Si le contrat comporte un risque d'assurance élevé, il sera classé comme un contrat d'assurance et évalué selon la méthode canadienne axée sur le bilan (la MCAB).</p> <p>Les IFRS permettent la constatation des coûts d'acquisition reportés et des provisions au titre des produits reportés liés aux contrats d'investissement. Certains coûts d'acquisition reportés qui ne se sont pas marginaux par rapport au contrat et qui ont été reportés et amortis dans le bénéfice net consolidé sur la durée prévue de la période de réalisation des avantages, conformément aux PCGR du Canada, seront dorénavant constatés en tant que charge en vertu des IFRS, pour la période pendant laquelle ils ont été engagés. Les coûts d'acquisition différés qui sont de nature marginale continueront d'être reportés et amortis, et ont été reclassés des contrats d'investissement aux autres actifs en vertu des IFRS.</p> <p>Le montant de l'ajustement visant à diminuer le solde d'ouverture de l'avoir des actionnaires relativement aux ajustements liés aux coûts d'acquisition reportés et aux provisions au titre des produits reportés qui se rapportent aux contrats d'investissement devrait s'établir à environ 462 M\$ après impôts.</p>
<p>b) Provisions pour impôts incertains</p>	<p>L'écart entre les PCGR du Canada et les IFRS relativement à la constatation et à l'évaluation des provisions pour impôts incertains devrait réduire le solde d'ouverture de l'avoir des actionnaires d'environ 240 M\$.</p>
<p>c) Immeubles de placement</p>	<p>En vertu des IFRS, les biens immobiliers ont été classés soit dans les immeubles de placement, soit dans les immeubles occupés par le propriétaire. Les biens immobiliers qui ne sont pas classés comme des immeubles occupés par le propriétaire (se reporter à la convention comptable d) ci-dessous) seront comptabilisés comme des immeubles de placement et évalués à la juste valeur, les immeubles de placement couvrant tant les surplus que les passifs. La diminution nette résultante au titre des immeubles de placement à la transition correspondait à 85 M\$. Aux termes des PCGR du Canada, ces immeubles sont comptabilisés au coût, moins les réductions de valeur et les provisions pour pertes. De plus, les gains nets réalisés reportés de 133 M\$ ont été décomptabilisés à la transition aux IFRS.</p> <p>La modification liée à l'évaluation, y compris la décomptabilisation des gains nets réalisés et reportés sur les immeubles de placement au 1^{er} janvier 2010, augmentera l'avoir des actionnaires d'environ 204 M\$ après impôts.</p>
<p>d) Immeubles occupés par le propriétaire</p>	<p>En ce qui concerne les immeubles occupés par le propriétaire, la Compagnie a choisi d'évaluer la juste valeur au coût présumé au moment de la transition, ce qui se traduit par une augmentation de la juste valeur de 28 M\$. Le total de la juste valeur des immeubles occupés par le propriétaire de 441 M\$, y compris l'ajustement susmentionné, est présenté dans les autres actifs. Après la transition, le modèle du coût sera utilisé pour évaluer ces immeubles et la charge d'amortissement sera portée aux sommaires d'exploitation consolidés.</p> <p>Le choix de l'évaluation à la juste valeur au moment de la transition s'est traduit par une augmentation de l'avoir des actionnaires d'environ 15 M\$ après impôts.</p>
<p>e) Avantages sociaux – Gains et pertes actuariels cumulatifs non amortis</p>	<p>La Compagnie prévoit appliquer l'exemption prévue afin de constater la totalité des gains et des pertes actuariels cumulatifs non amortis liés aux régimes à prestations déterminées de la Compagnie de 302 M\$ dans l'avoir des actionnaires au moment de la transition. Après la transition, la Compagnie entend appliquer la méthode du corridor afin de reporter la constatation des gains et des pertes actuariels qui se situent à l'intérieur du corridor.</p> <p>Cet ajustement, appelé l'ajustement « nouveau départ », devrait réduire l'avoir des actionnaires d'environ 186 M\$ après impôts.</p>
<p>f) Avantages sociaux – Coût des services passés et autres</p>	<p>Il existe des écarts entre les IFRS et les PCGR du Canada en ce qui concerne la détermination des avantages sociaux, notamment l'exigence de constater les coûts des services passés non amortis et certaines récompenses liées au service. L'ajustement lié à la constatation des coûts des services passés non amortis dont les droits sont acquis et des autres avantages sociaux en vertu des IFRS a totalisé 92 M\$ et a été présenté dans les autres passifs. Ces écarts devraient augmenter l'avoir des actionnaires d'environ 70 M\$ après impôts.</p>
<p>g) Autres ajustements</p>	<p>Pour plusieurs autres éléments, la transition des PCGR du Canada aux IFRS a entraîné des modifications liées à la constatation. Ces ajustements, qui comprennent la capitalisation des coûts de transaction sur les passifs autres, que ceux classés comme détenus à des fins de transaction de 36 M\$ portés en déduction du passif financier correspondant et l'adoption de la méthode d'acquisition des droits graduelle pour la comptabilisation de toutes les options d'achat d'actions, se sont traduits par un ajustement du surplus d'apport à hauteur de 29 M\$ et l'évaluation des actions privilégiées, série D, auparavant comptabilisées à la juste valeur, se fait maintenant au coût amorti en vertu des IFRS, ce qui réduit la valeur comptable du passif de 4 M\$ au moment de la transition.</p> <p>Les ajustements susmentionnés et d'autres ajustements se sont traduits par un ajustement prévu à l'augmentation de l'avoir des actionnaires d'environ 23 M\$ après impôts.</p>
<p>h) Impôts sur les bénéfices</p>	<p>L'incidence fiscale prévue des ajustements susmentionnés, exclusion faite des provisions pour impôts incertains, correspond à une augmentation des passifs d'impôt de 72 M\$.</p>

Le tableau suivant présente les modifications liées aux principales conventions comptables utilisées qui n'auront aucune incidence sur l'avoir des actionnaires au moment de l'adoption des IFRS. Les éléments présentés ci-dessous comprennent les différences de conventions comptables en vertu des IFRS; dans certains cas, il faudra effectuer des modifications liées à la présentation des états financiers et des

reclassements, au moment de la transition. L'incidence éventuelle des écarts décelés correspond aux meilleures estimations de la direction au 31 décembre 2010. Ces estimations et les décisions afférentes peuvent être révisées avant que la Compagnie publie ses états financiers préparés selon les IFRS.

CONVENTIONS COMPTABLES – IFRS	INCIDENCE PRÉVUE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU MOMENT DE LA TRANSITION
i) Fonds distincts	Les actifs et les passifs des fonds distincts, qui totalisaient 87,4 G\$ au 31 décembre 2009, seront constatés à leur juste valeur au même poste des bilans consolidés, soit dans les actifs et les passifs en vertu des IFRS. Il n'y aura aucune incidence sur l'avoir des actionnaires.
j) Présentation des comptes de réassurance	Les comptes de réassurance bruts seront présentés aux bilans consolidés. Ils totalisent environ 2,8 G\$ en actifs liés à la réassurance et en passifs correspondants. Ces comptes n'ont eu aucune incidence sur l'avoir des actionnaires. Le montant brut présenté au titre des produits et des charges de réassurance devra également être présenté aux sommaires d'exploitation consolidés.
k) Pertes cumulatives liées à la conversion des établissements étrangers	La Compagnie rétablira à zéro les écarts de conversion cumulés non réalisés liés aux établissements étrangers au moment de l'adoption des IFRS. Le solde de la perte cumulée devant être reclassé et passer du cumul des autres éléments du résultat étendu au surplus cumulé au 1 ^{er} janvier 2010 s'élève à environ 1 590 M\$.
l) Nouvelle désignation des actifs financiers	La Compagnie attribuera une nouvelle désignation à certains actifs financiers disponibles à la vente sans participation. Ceux-ci seront classés à titre d'actifs financiers à leur juste valeur par le biais du résultat net. Certains actifs financiers classés comme actifs détenus à des fins de transaction en vertu des PCGR du Canada seront reclassés à titre d'actifs disponibles à la vente en vertu des IFRS. Cette nouvelle désignation n'aura aucune incidence globale sur le solde d'ouverture de l'avoir des actionnaires de la Compagnie au moment de la transition, mais elle donnera lieu au reclassement d'un montant d'environ 95 M\$ lié à l'avoir des actionnaires, qui sera réparti entre le surplus cumulé et le cumul des autres éléments du résultat étendu.
m) Part des actionnaires sans contrôle	Selon les PCGR du Canada, la part des actionnaires sans contrôle était présentée entre les passifs et l'avoir des actionnaires. En vertu des IFRS, la part des actionnaires sans contrôle doit être présentée dans la section de l'avoir des actionnaires du bilan.
n) Titres de fiducie de capital	En vertu des IFRS, les calculs du bénéfice dilué par action exige que la Société présume que la conversion des titres de fiducie en actions sera bel et bien réalisée. Les titres de la Fiducie de capital Great-West (la FCGW) sont assortis de droits éventuels de conversion en actions ordinaires de Lifeco. Par conséquent, ces actions peuvent avoir un effet dilutif sur le calcul du bénéfice dilué par action. L'incidence prévue sur le bénéfice dilué est de moins de 0,01 \$ par action.
o) Regroupements d'entreprises	La Compagnie ne prévoit pas retraiter les regroupements d'entreprises ayant eu lieu avant le 1 ^{er} janvier 2010. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir d'incidence sur les chiffres d'ouverture. La Compagnie appliquera IFRS 3 de façon prospective aux regroupements d'entreprises qui auront lieu après le 1 ^{er} janvier 2010.
p) Écart d'acquisition et actifs incorporels	En vertu des IFRS, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels seront évalués selon le modèle du coût en fonction du montant recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Le montant recouvrable en vertu des IFRS correspond approximativement au montant de la valeur comptable aux termes des PCGR du Canada au 31 décembre 2009; aucun ajustement ne devra donc être apporté au moment de la transition. À chaque date de présentation, la Compagnie doit examiner l'écart d'acquisition et les actifs incorporels pour déterminer s'il y a des éléments qui indiquent une dépréciation ou la contrepassation d'une dépréciation. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Les différences de conventions comptables ci-dessus ont été rapprochées, des PCGR du Canada aux IFRS, dans le bilan et l'état de l'avoir des actionnaires figurant aux pages suivantes.

Rapprochement du bilan consolidé pro forma en PCGR du Canada aux IFRS

	PCGR du Canada 31 décembre 2009	Ajustements estimatifs relatifs à la conversion	Ajustements estimatifs relatifs à la présentation et au reclassement	Total de l'Incidence estimative des IFRS	Estimation selon les IFRS 1 ^{er} janvier 2010
Actif					
Obligations	66 147 \$	– \$	– \$	– \$	66 147 \$
Prêts hypothécaires	16 684	–	–	–	16 684
Actions	6 442	–	–	–	6 442
Immeubles de placement	3 099	(85) ^c	(413) ^d	(498)	2 601
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 427	–	–	–	3 427
Avances consenties aux titulaires de polices	6 957	–	–	–	6 957
Fonds détenus par des assureurs cédants	10 839	–	145 ^j	145	10 984
Actifs liés à la réassurance	–	–	2 798 ^l	2 798	2 798
Écart d'acquisition	5 406	–	–	–	5 406
Actifs incorporels	3 238	–	–	–	3 238
Autres actifs	6 130	28 ^d	860 ^{a,d}	888	7 018
	128 369	(57)	3 390	3 333	131 702
Fonds distincts pour le risque lié aux porteurs de parts	–	–	87 495 ^l	87 495	87 495
Total de l'actif	128 369 \$	(57) \$	90 885 \$	90 828 \$	219 197 \$
Passif					
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	102 651 \$	(69) \$ ^{a,c,g}	3 245 \$ ^{a,j}	3 176 \$	105 827 \$
Débitures et autres instruments d'emprunt	4 142	(36) ^g	–	(36)	4 106
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	186	–	145 ^j	145	331
Autres passifs	4 608	732 ^{a,b,e,f,h}	–	732	5 340
Conventions de rachat	532	–	–	–	532
Gains nets réalisés reportés	133	(133) ^c	–	(133)	–
Titres et débiteures de fiducies de capital	540	–	–	–	540
Actions privilégiées	203	(4) ^g	–	(4)	199
Part des actionnaires sans contrôle	2 371	–	(2 371) ^m	(2 371)	–
	115 366	490	1 019	1 509	116 875
Contrats d'assurance et d'investissement au titre des porteurs de parts	–	–	87 495 ^l	87 495	87 495
	115 366	490	88 514	89 004	204 370
Capital-actions et surplus					
Actions privilégiées perpétuelles	1 497	–	–	–	1 497
Actions ordinaires	5 751	–	–	–	5 751
Surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	–	55	2 004 ^m	2 059	2 059
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	367 ^m	367	367
Surplus d'apport	52	29 ^g	–	29	81
Bénéfices non répartis	7 367	(2 316)	–	(2 316)	5 051
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 664)	1 685 ^{k,l}	–	1 685	21
Total du surplus	13 003	(547) [*]	2 371	1 824	14 827
Total du passif et du surplus	128 369 \$	(57) \$	90 885 \$	90 828 \$	219 197 \$

*L'incidence totale de (576) \$ sur l'avoir des actionnaires comprend une incidence de 55 \$ au titre du compte de participation, une incidence de (602) \$ au titre du compte sans participation et un reclassement de (29) \$ au titre du surplus d'apport.

Rapprochement de l'état de l'avoir des actionnaires pro forma en PCGR du Canada aux IFRS

	Au 1 ^{er} janvier 2010		
	Surplus cumulé	Autres éléments du résultat étendu	Surplus cumulé/ Autres éléments du résultat étendu
Avoir des actionnaires selon les PCGR du Canada	7 367 \$	(1 664) \$	5 703 \$
Ajustements liés aux IFRS (déduction faite des impôts)			
Coûts d'acquisition reportés	(119) ^a	–	(119)
Provisions au titre des produits reportés	(343) ^a	–	(343)
Incertitudes fiscales	(240) ^b	–	(240)
Biens immobiliers	219 ^{c,d}	–	219
Avantages sociaux	(116) ^{e,f}	–	(116)
Autres ajustements	23 ^g	–	23
Rétablissement de l'écart de conversion	(1 590) ^k	1 590	–
Nouvelle désignation des actifs financiers	(95) ^l	95	–
Incidence des IFRS	(2 261)	1 685	(576)
Avoir des actionnaires selon les IFRS	5 106 \$	21 \$	5 127 \$

La Compagnie reconnaît que la liste de modifications prévues de conventions comptables ci-dessus n'énumère pas la totalité des éléments importants qui pourraient éventuellement survenir au moment du passage aux IFRS. La Compagnie continuera de surveiller les faits nouveaux relatifs aux normes et à leur interprétation, ainsi qu'aux pratiques du secteur, et pourrait apporter des modifications aux conventions comptables présentées dans les tableaux précédents.

Le plan de passage aux IFRS de la Compagnie comprend la modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière en ce qui concerne les modifications de conventions comptables découlant du passage aux IFRS et la formation des parties prenantes clés, y compris le conseil d'administration, la direction et les employés. L'incidence sur les technologies d'information, les systèmes de données et les processus de la Compagnie dépendra de l'ampleur des changements découlant de ces éléments ainsi que d'autres éléments. Pour le moment, aucune incidence importante sur l'information ou les systèmes d'information ou de données n'a été repérée et la Compagnie ne prévoit pas apporter de changements qui auront une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La Compagnie continue d'examiner les modifications éventuelles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) et tient compte de l'incidence qu'auraient ces modifications de normes sur l'exploitation de la Compagnie. En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, qui modifie la façon dont les instruments financiers sont classés et évalués. La norme sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La Compagnie analyse actuellement l'incidence que la nouvelle norme aura sur ses actifs et ses passifs financiers.

En avril 2010, l'IASB a publié aux fins de commentaires un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les avantages postérieurs à l'emploi. Les commentaires pouvaient être soumis jusqu'au 6 septembre 2010, et la norme définitive devait être publiée par l'IASB à la fin du premier trimestre de 2011. L'exposé-sondage propose l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des gains et des pertes actuariels. Ces gains et ces pertes seraient donc constatés immédiatement dans les autres éléments du résultat étendu ou dans le bénéfice, tandis que les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite refléteraient le total du manque à gagner ou de l'excédent du régime dans le bilan consolidé. L'exposé-sondage propose également de modifier la présentation de l'obligation au titre des prestations déterminées et de la juste valeur des actifs du régime dans les états financiers d'une entité. La Compagnie se tient au fait des modifications proposées aux normes relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et attend la norme définitive, qui devrait être publiée au premier trimestre de 2011.

Le 30 juillet 2010, l'IASB a publié aux fins de commentaires un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance. L'entrée en vigueur de la norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. Tant qu'une nouvelle norme IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la

MCAB. L'exposé-sondage propose qu'un assureur évalue les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux termes de leurs contrats d'assurance. Cette proposition diffère grandement du lien entre les actifs et les passifs au titre des polices d'assurance pris en compte aux termes de la MCAB, et elle pourrait entraîner une variation importante des résultats de la Compagnie. Le 30 novembre 2010, la Compagnie a soumis une lettre de commentaires demandant avec insistance à l'IASB de modifier l'exposé-sondage, plus particulièrement les aspects ayant trait à l'actualisation. La Compagnie continue de surveiller activement les développements relatifs à ces aspects.

Le 17 août 2010, l'IASB a publié aux fins de commentaires un exposé-sondage proposant des modifications à la norme comptable portant sur les contrats de location. La norme définitive devrait être publiée en juin 2011. L'exposé-sondage propose un nouveau modèle comptable selon lequel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actuelle des paiements de location découlant de tous les contrats de location. Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables contrat de location simple et contrat de location-acquisition (nommé contrats de location-financement en vertu des IFRS) qui existent actuellement en vertu des PCGR du Canada.

Aux termes du préavis du BSIF sur le Passage des entités fédérales aux Normes internationales d'information financière, filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale prévoient choisir d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur le capital aux fins de la réglementation à l'égard de la communication d'information liée au MMRCE au cours de huit trimestres, à partir du 1^{er} janvier 2011. L'incidence au moment de la transition aux IFRS sur le MMRCE des filiales de la Compagnie qui publient de l'information ne devrait pas être importante, en raison de ces modalités d'application progressive. Au cours des exercices suivant l'adoption initiale des IFRS par la Compagnie, en raison des modifications proposées à la norme IFRS portant sur l'évaluation des passifs liés aux contrats d'assurance et de la nature évolutive des IFRS, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences en matière de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

La Compagnie surveille l'incidence éventuelle d'autres modifications touchant les processus de présentation de l'information financière, les contrôles et les procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière. Toutefois, la Compagnie ne prévoit pas que l'adoption initiale des IFRS aura une incidence importante sur les contrôles et les procédures de communication de l'information aux fins de la présentation de l'information financière. La Compagnie continue d'analyser les chiffres correspondants des IFRS par rapport aux PCGR du Canada pour l'exercice 2010, dans le but de quantifier les écarts éventuels entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient être importants.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco tiennent compte des résultats d'exploitation de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de GWL&A et de Putnam.

Aux fins de présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs isolables, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des compagnies.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur d'exploitation canadien de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Deux unités d'exploitation principales sont comprises dans ce secteur. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle et produits d'investissement (AIPi), la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle, ainsi que des

produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation d'assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance des créanciers à l'intention des clients de la Collective au Canada.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	4 865 \$	4 405 \$	4 585 \$	18 774 \$	18 389 \$
Ventes	2 569	2 020	2 421	9 548	9 031
Honoraires et autres produits	263	251	249	1 025	938
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	238	232	246	940	883
Total de l'actif	60 573 \$	60 408 \$	55 858 \$		
Actif net des fonds distincts	50 001	47 550	45 005		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs	3 272	3 056	2 811		
Total de l'actif géré	113 846	111 014	103 674		
Autres actifs administrés	11 655	11 419	10 905		
Total de l'actif administré	125 501 \$	122 433 \$	114 579 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
AIPi	134 \$	150 \$	139 \$	608 \$	572 \$
Assurance collective	102	104	94	395	395
Exploitation générale	2	(22)	13	(63)	(84)
Bénéfice net	238 \$	232 \$	246 \$	940 \$	883 \$

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le quatrième trimestre de 2010 a subi une légère baisse pour s'établir à 238 M\$, comparativement à 246 M\$ pour le quatrième trimestre de 2009. Les résultats du quatrième trimestre comprennent l'incidence après impôts favorable d'un ajustement de 44 M\$ lié aux coûts ayant découlé de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003. Les résultats du quatrième trimestre de 2009 comprennent également une reprise de provision favorable de 29 M\$ liée à des litiges au titre de certains régimes de retraite canadiens ainsi qu'un gain de 15 M\$ constaté au rachat d'actions privilégiées, série E, de Lifeco.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 940 M\$, comparativement à 883 M\$ en 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le total des souscriptions a augmenté de 23 % pour s'établir à 9,5 G\$, comparativement à 7,7 G\$ compte tenu de l'ajustement de l'exercice 2009 lié à l'incidence de l'acquisition des actifs de retraite collectifs de Fidelity Investments Canada. Cette hausse a été stimulée par le nombre important de souscriptions de fonds de placement exclusifs offerts aux particuliers, de produits de rentes immédiates et de produits d'assurance-vie individuelle, lesquels ont augmenté de 31 %, de 11 % et de 26 %, respectivement, par rapport à l'exercice 2009.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ET PRODUITS D'INVESTISSEMENT

PROFIL

Le secteur Assurance individuelle et produits d'investissement de l'exploitation canadienne regroupe deux unités : l'unité d'exploitation Assurance individuelle, qui comprend les secteurs d'activité Assurance individuelle et Protection du vivant; et l'unité d'exploitation Gestion de patrimoine, qui comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectif. Les produits sont distribués par l'intermédiaire des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, des canaux de distribution de la Canada-Vie, qui comprennent des agents généraux et leurs courtiers, de courtiers indépendants, ainsi qu'en vertu d'ententes interentreprises conclues avec d'autres établissements financiers.

La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de l'Individuelle.

Le secteur de l'Assurance individuelle accède aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une vaste gamme de produits d'assurance et d'épargne qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 85 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55, 73 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie et 78 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West.

Quadrus offre 43 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ

- Gestion du portefeuille de produits d'assurance-vie le plus important au Canada au chapitre des primes
- Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 31 % des primes en vigueur
- 26 % des fonds distincts individuels
- 21 % des régimes de capitalisation collectifs

PRODUITS ET SERVICES

Assurance individuelle

Assurance-vie individuelle

- Assurance-vie temporaire
- Assurance-vie universelle
- Assurance-vie avec participation

Protection du vivant

- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves

Retraite et investissement

Produits

- Produits Fonds distincts, y compris les avenants liés aux produits de prestations viagères minimales garanties à la sortie
- Régimes d'épargne-retraite
- Régimes d'épargne non enregistrés
- Régimes de participation différée aux bénéfices
- Régimes de retraite à cotisations déterminées
- Rentes immédiates
- Rentes différées
- Régimes de services de gestion de placement uniquement
- Fonds de revenu de retraite
- Fonds de revenu viager
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

Services administratifs

- Régimes d'achat d'actions à l'intention des employés

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 1 851 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 590 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 658 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 301 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 8 562 courtiers indépendants associés aux 56 agents généraux
- 1 599 conseillers associés aux 18 agents nationaux
- 3 139 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 359 courtiers directs et groupes de producteurs

Services d'investissement Quadrus ltée

(compris dans le compte des conseillers de la Great West et de la London Life) :

- 3 722 représentants en placement

CONCURRENCE

Le marché de l'assurance individuelle, de l'épargne-retraite et des investissements est très concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence se livre surtout au niveau du service, de la technologie, des coûts et de la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les cotes publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

FAITS NOUVEAUX EN 2010

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 26 % comparativement à la période correspondante en 2009.
- Les dépôts des fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 19 % comparativement à l'exercice précédent. À la fin du mois de décembre 2010, une nouvelle option de produits de rentes immédiates encaissables a été introduite.
- Les Services de retraite collectifs ont lancé le calculateur Mon avantage de un pour cent, une expérience de planification de retraite en ligne à l'intention des participants des régimes accessible au moyen de la technologie des téléphones intelligents. Il s'agit d'une nouvelle page de renvoi que les participants des régimes peuvent personnaliser en fonction de leurs préférences et des nouveaux livrets de souscription. Grâce à ces

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	3 122 \$	2 696 \$	2 914 \$	11 872 \$	11 731 \$
Souscriptions	2 441	1 893	2 259	9 012	8 536
Honoraires et autres produits	220	209	204	849	760
Bénéfice net	134	150	139	608	572

Primes et dépôts

Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 54 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2010 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse tient essentiellement à la force soutenue du taux de maintien en vigueur et des ventes. Pour les produits de protection du vivant, les primes et les dépôts pour le trimestre ont augmenté de 4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison des nouvelles souscriptions et du fort taux de maintien en vigueur. Les primes et les dépôts des fonds de placement de détail exclusifs pour le trimestre ont augmenté de 80 M\$, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison du succès continu du lancement de nouveaux produits de fonds distincts au quatrième trimestre de 2009 et de l'amélioration de la situation sur les marchés boursiers. Les primes et les dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates individuelles pour le trimestre ont diminué de 41 % et de 25 %, respectivement ou, en dollars, d'un montant total de 102 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les primes et les dépôts des produits de retraite collectifs ont augmenté de 172 M\$; des augmentations ont été constatées au titre des dépôts dans les régimes de capitalisation collectifs et des primes de rentes immédiates.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les primes et les dépôts des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 192 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Les primes et les dépôts des produits de protection du vivant ont augmenté de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient essentiellement aux nouvelles souscriptions et au fort taux de maintien en vigueur. Les primes et les dépôts des fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 522 M\$ depuis le début de l'exercice par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs expliquant l'augmentation sont les mêmes que pour le trimestre. Les primes et les dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates individuelles ont diminué de 58 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'intérêt grandissant des clients pour réintégrer le marché des fonds de placement. Les primes et les dépôts des produits de retraite collectifs ont augmenté de 775 M\$ par rapport à l'exercice précédent, compte tenu de l'ajustement à l'égard de la transaction liée à Fidelity en 2009. Les résultats cumulatifs de l'exercice 2009 comprennent des transferts forfaitaires de 1,3 G\$ à l'égard de la transaction liée à Fidelity, qui ont eu une incidence sur les primes, les dépôts et les souscriptions.

Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 77 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète le caractère saisonnier normal des primes. En ce qui concerne les produits de protection du vivant, les primes et les dépôts ont augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les primes et les dépôts des fonds de placement de détail

améliorations, les Services de retraite collectifs sont en mesure de se positionner pour mieux réussir dans le marché des régimes de capitalisation collectifs des grandes affaires.

- Bien que la suspension actuelle des sorties et des retraits des fonds distincts immobiliers de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie demeure en vigueur, la Great-West et Canada Life ont traité le paiement proportionnel initial en date du 9 juillet 2010 pour les porteurs de parts qui avaient déposé une demande admissible. Une fois que la situation de trésorerie aura été reconstituée, nous annoncerons un deuxième paiement. La London Life a traité un deuxième paiement le 22 octobre 2010 pour les porteurs de parts qui avaient déposé une demande admissible. Comme toutes les demandes de sorties et de retraits admissibles du Fonds de placement immobilier de la London Life ont été satisfaites, nous prévoyons retirer la suspension actuelle au cours du premier trimestre de 2011.

exclusifs ont augmenté de 198 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du ralentissement normal lié à la saison estivale. Les primes et les dépôts des produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 34 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de l'accent mis sur les fonds au quatrième trimestre. Les primes et les dépôts liés aux produits de retraite collectifs ont augmenté de 183 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du ralentissement habituel lié à la saison estivale.

Souscriptions

Au cours du quatrième trimestre de 2010, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse découle de la vigueur des souscriptions de polices avec participation et d'assurance-vie universelle. Les souscriptions de produits de protection du vivant pour le trimestre ont diminué de 2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la vigueur des souscriptions de produits d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves au quatrième trimestre de 2009. Au cours du trimestre, les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont diminué de 5 M\$ en raison du plus grand nombre d'affaires transférées de l'ancien produit de fonds distincts au nouveau en 2009 peu de temps après le lancement du nouveau produit. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et de produits de rentes immédiates ont diminué de 108 M\$ comparativement à 2009 et les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 233 M\$ par rapport à 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 73 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse résultait essentiellement d'une augmentation de 47 M\$ des primes de souscription de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant ont augmenté de 1 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des souscriptions de produits d'assurance contre les maladies graves. Depuis le début de l'exercice, les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 1,1 G\$ principalement en raison du succès soutenu des nouveaux fonds distincts introduits en 2009 et de l'amélioration de la situation sur les marchés boursiers. Les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et des produits de rentes immédiates ont diminué de 92 M\$ par rapport à 2009. Les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 582 M\$ par rapport à 2009, compte tenu de l'ajustement de 2009 lié aux transferts forfaitaires initiaux de 1,3 G\$ découlant de la transaction liée à Fidelity.

Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du caractère saisonnier normal des souscriptions de produits d'assurance-vie.

En ce qui concerne les produits de protection du vivant, les souscriptions sont demeurées comparables à celles enregistrées au trimestre précédent. Au cours du trimestre, les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 277 M\$ et les souscriptions de produits à taux d'intérêt garantis de détail et de produits de rentes immédiates ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits de retraite collectifs ont augmenté de 179 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Honoraires et autres produits

Actif administré

	31 décembre	
	2010	2009
Actif géré		
Retraite et investissement de l'Individuelle		
Produits fondés sur le risque	7 146 \$	6 657 \$
Fonds distincts	23 094	21 148
Fonds communs de placement exclusifs	3 272	2 811
Services de retraite collectifs		
Produits fondés sur le risque	6 597	6 497
Fonds distincts	26 907	23 857
	67 016 \$	60 970 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾		
Retraite et investissement de l'Individuelle	4 129 \$	3 610 \$
Services de retraite collectifs	2 092	2 023
Total	6 221 \$	5 633 \$
Sommaire par activité/produit		
Retraite et investissement de l'Individuelle	37 641 \$	34 226 \$
Services de retraite collectifs	35 596	32 377
Total de l'actif administré	73 237 \$	66 603 \$

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Asset Management Group.

Les honoraires et autres produits pour le trimestre ont augmenté de 16 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'augmentation de 11 % de l'actif moyen des fonds de placement exclusifs.

Pour l'ensemble de l'exercice, les honoraires et autres produits ont augmenté de 89 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'augmentation de 15 % de l'actif moyen des fonds de placement exclusifs.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre a diminué de 5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à des résultats défavorables au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle au cours du trimestre qui se sont chiffrés à 11 M\$ après impôts. Ces résultats ont été moins favorables qu'au quatrième trimestre de 2009. Les résultats défavorables au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle découlent essentiellement de plusieurs sinistres-décès importants au cours du quatrième trimestre de 2010. Au quatrième trimestre, les résultats défavorables au chapitre de la mortalité ont été partiellement contrebalancés par une hausse des honoraires et des gains sur les placements, par rapport au quatrième trimestre de 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net a augmenté de 36 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'augmentation des honoraires, de la hausse des reprises liées aux modifications des bases actuarielles et de l'augmentation au titre des gains liés à l'appariement de l'actif et du passif, contrebalancées partiellement par la hausse des pressions exercées par les nouvelles affaires en matière d'assurance-vie individuelle et par la diminution des gains au chapitre de la mortalité et des rachats anticipés.

Le bénéfice net a diminué de 16 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des reprises liées aux modifications des bases actuarielles, contrebalancée partiellement par la croissance des honoraires et des gains sur les placements.

La perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 25 M\$ au quatrième trimestre de 2010, comparativement à une perte nette de 8 M\$ au quatrième trimestre de 2009. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le résultat net attribuable au compte de participation correspondait à une perte nette de 16 M\$, comparativement à un bénéfice net de 10 M\$ pour l'exercice 2009. Le résultat net attribuable au compte de participation a diminué de 19 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2010. Au troisième trimestre de 2010, les résultats reflètent l'incidence de la provision liée à des litiges décrite à la rubrique Résultats d'exploitation consolidés – Faits nouveaux en 2010 du document intitulé Passif éventuel.

PERSPECTIVES – ASSURANCE INDIVIDUELLE ET PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR au début du présent rapport.

La division AIPI a affiché de solides résultats en 2010 tant au chapitre de la croissance des bénéficiaires que des produits. Notre réputation de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales prudentes, de même que la solidité et l'étendue de nos canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2011 et par la suite. Nous revoynons nos stratégies et réalignons les aspects de notre organisation avec l'objectif qui consiste à améliorer considérablement notre croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2011, nous continuerons de fournir aux conseillers des stratégies et des outils pour aider les clients à privilégier l'obtention d'une sécurité financière à long terme peu importe les fluctuations des marchés. Cette façon de faire est avantageuse car elle permet de conserver et d'améliorer le taux de maintien en vigueur des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en procurant un appui particulier à certaines catégories de conseillers au besoin.

Notre vaste réseau d'associés de distribution, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que nos multiples marques, nous procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle et de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien des ventes et des services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

La Compagnie possède une excellente gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, tant sur le marché des produits individuels que collectifs. Au cours du prochain exercice, elle axera ses efforts sur une personnalisation de la commercialisation avantageuse et le soutien de ses produits et services par catégorie de clients afin de mieux répondre aux différents besoins. Nous nous attendons à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des honoraires liés aux fonds distincts et aux fonds communs de placement en 2011. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement envers le service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous placeront en bonne position pour continuer à être un chef de file sur le marché en matière de souscriptions en 2011. Nous continuerons à améliorer notre gamme de solutions et de services, dont nous sommes un fournisseur de premier plan, ainsi qu'à mettre l'accent sur la croissance de nos affaires internes en améliorant constamment notre service à la clientèle.

La gestion des charges d'exploitation continue de jouer un rôle clé dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges. Les dépenses stratégiques sont également importantes, et se traduisent par le choix de stratégies appropriées et par leur mise en œuvre efficace. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif visé, soit la croissance interne.

ASSURANCE COLLECTIVE

PROFIL

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces à tous les groupes d'employés, de petite et de grande taille. Par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, la Compagnie est un chef de file reconnu en matière d'assurance des créanciers et enregistre annuellement 1,8 G\$ de primes directes.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une vaste gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance des créanciers qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

<p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages sociaux à l'intention de plus de 32 000 promoteurs de régimes • 22,1 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs • Détient la plus importante part de marché des régimes de créanciers
<p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie et assurance-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Garantie d'expatriation • Régimes d'assurance-maladie complémentaires <p>Créanciers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie des créanciers • Assurance-invalidité des créanciers • Assurance des créanciers contre la perte d'emploi • Assurance des créanciers contre les maladies graves
<p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • 107 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 15 bureaux de la Collective • 106 gestionnaires régionaux d'avantages sociaux et spécialistes Selectpac situés dans les centres de ressources

CONCURRENCE

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché, la première en importance étant la Compagnie avec une part de marché de 22,1 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Dans le secteur des petites et des moyennes affaires, d'importantes pressions sont exercées sur les prix tandis que les employeurs cherchent à trouver des moyens de contrer les pressions inflationnistes en matière de soins de santé. Une compagnie dont les coûts d'exploitation sont faibles, dont les canaux de distribution sont étendus, dont la capacité des services est forte et dont les produits permettent de maîtriser les coûts a des avantages concurrentiels sur ces marchés.

Dans le secteur des grandes affaires, même si les faibles coûts ont une influence, l'excellence du service et les produits novateurs en matière de maîtrise des coûts sont des facteurs aussi importants. Sur ce marché, une compagnie qui peut concevoir et mettre en œuvre efficacement des produits novateurs et des processus de gestion efficaces au moyen de l'utilisation de nouvelles technologies afin de répondre aux nouvelles exigences des clients se distinguera et possédera un avantage concurrentiel.

FAITS NOUVEAUX EN 2010

- Les primes et les dépôts, dont le montant s'élève à 6 902 M\$, ont crû de 4 % en 2010 comparativement à 2009, les souscriptions se sont établies à 536 M\$, soit 8 % de plus qu'en 2009 et le bénéfice net de 395 M\$ était au même niveau qu'en 2009.
- Au deuxième trimestre, en vue de répondre à l'intérêt des promoteurs de régimes à l'égard de solutions de rechange aux programmes de retraite à prestations déterminées payés par l'employeur, la Compagnie a lancé Prélude, un produit d'assurance-maladie individuelle facultative à l'intention des retraités.
- Le service Demandes de règlement électroniques – Fournisseurs a été introduit sur le marché au cours du troisième trimestre. Ce système permet aux fournisseurs de soins de chiropratique, de physiothérapie et oculaires de soumettre la demande de règlement d'un participant au régime électroniquement. À la fin de l'année, plus de 4 000 fournisseurs s'étaient inscrits à ce service.
- Le service Demandes de règlement électroniques – Participants a été introduit en 2010. Ce système permet aux participants de soumettre une demande de règlement pour des soins de santé et des soins dentaires en ligne.
- SolutionsPlus Santé, une solution innovatrice en matière d'administration des demandes de règlement pour le compte de gestion des dépenses santé, a été introduite au quatrième trimestre. Ce nouveau service utilise la technologie de paiement par carte et est le premier du genre offert sur le marché canadien des avantages sociaux.

Résultats d'exploitation

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	1 743 \$	1 709 \$	1 671 \$	6 902 \$	6 658 \$
Souscriptions	128	127	162	536	495
Honoraires et autres produits	35	35	35	144	142
Bénéfice net	102	104	94	395	395

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts pour le trimestre ont augmenté de 72 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse de 5 % des primes et des dépôts des grandes affaires.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les primes et les dépôts ont augmenté de 244 M\$ par rapport à 2009, essentiellement en raison d'une augmentation de 5 % des primes et des dépôts liés aux grandes affaires.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 34 M\$ par rapport au trimestre précédent. Les primes et les dépôts des grandes affaires ont augmenté de 3 % en raison du caractère saisonnier des équivalents des primes SAS.

Souscriptions

Pour le trimestre, les souscriptions ont diminué de 34 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse des souscriptions dans le marché des grandes affaires en raison de la baisse des activités liées aux souscriptions. La diminution découle en outre du recul des nouvelles souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires et de la baisse des souscriptions dans le marché des produits de créanciers et des ventes directes découlant d'importantes souscriptions représentant 8 M\$ au présent trimestre comparativement à 14 M\$ à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les souscriptions ont augmenté de 41 M\$ par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des souscriptions dans le marché des grandes affaires découlant de onze souscriptions importantes totalisant 163 M\$ en 2010, contre cinq souscriptions importantes totalisant 45 M\$ en 2009, partiellement contrebalancée par la baisse des activités liées aux souscriptions.

Les souscriptions ont augmenté de 1 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions dans le marché des grandes affaires et, elle-même attribuable à la hausse des nouvelles souscriptions et des activités liées aux souscriptions. Les souscriptions dans le marché des petites et des moyennes affaires ont également augmenté principalement en raison de la hausse des activités liées aux souscriptions. Ces augmentations ont été contrebalancées par la baisse des souscriptions dans le marché des produits de créanciers et des ventes directes, lesquelles représentent 8 M\$ au présent trimestre comparativement à 20 M\$ au trimestre précédent.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Pour le trimestre, les honoraires et autres produits sont demeurés comparables à ceux enregistrés à l'exercice précédent.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires et autres produits ont augmenté de 2 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à une hausse des honoraires liés aux actifs découlant de la hausse des équivalents des primes SAS.

Les honoraires et autres produits sont demeurés comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

Bénéfice net

Pour le trimestre, le bénéfice net a augmenté de 8 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une amélioration des résultats en matière d'assurance-vie collective au chapitre de la mortalité découlant de l'amélioration des résultats en matière de sinistres.

Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 est demeuré inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent. Les résultats reflètent une amélioration des résultats en matière d'assurance-vie collective au chapitre de la mortalité découlant de l'amélioration des résultats en matière de sinistres et à la hausse des gains attribuables aux modifications des provisions techniques sans lien avec le crédit. La hausse a été partiellement contrebalancée par la baisse des gains sur les placements découlant de la diminution des gains de négociation, la détérioration des

résultats au chapitre de la morbidité en matière d'assurance-maladie collective pour ce qui est de l'assurance-invalidité de longue durée et à la baisse au titre des gains relatifs aux frais d'assurance.

Le bénéfice net a diminué de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une baisse des résultats relativement à la morbidité en matière d'assurance-maladie collective en ce qui concerne l'assurance-invalidité de longue durée et les sous-secteurs de l'assurance-maladie et de l'assurance dentaire et à une diminution au titre des gains relatifs aux frais d'assurance. La diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse en matière d'assurance-vie collective au chapitre de la mortalité découlant d'une amélioration des résultats en matière de sinistres et à la hausse des gains attribuables aux modifications des provisions techniques sans lien avec le crédit.

PERSPECTIVES – ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR au début du présent rapport.

La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue du revenu-primes. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre des frais d'administration et des coûts liés au règlement de sinistres, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

Puisque le coût des avantages sociaux continue d'être la principale préoccupation des promoteurs des régimes, la Compagnie continue de travailler au développement d'une gamme élargie de produits et de services améliorés à l'intention des participants des régimes, des promoteurs des régimes et de leurs conseillers. En 2011, nous accorderons une attention particulière à la mise au point de nouvelles solutions relativement à la gestion des médicaments sur ordonnance, de même qu'à d'autres améliorations à la vaste gamme de services offerts par la Compagnie en ce qui a trait à la prise de décisions pour les demandes de règlements électroniques. La Compagnie se concentrera également sur l'expansion de ses réseaux de distribution et continuera d'axer ses efforts en vue de l'amélioration de l'efficacité de ses processus, et par le fait même, des coûts unitaires et du service à la clientèle.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

L'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 2 M\$ pour le trimestre, comparativement à un bénéfice net de 13 M\$ au quatrième trimestre de 2009. Les résultats du trimestre comprennent l'incidence favorable d'un ajustement de 44 M\$ liés aux coûts découlant de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003. Les résultats du quatrième trimestre de 2009 comprennent une reprise de provision favorable de 29 M\$ liée à des litiges au titre de certains régimes de retraite canadiens et un gain de 15 M\$ constaté au rachat d'actions privilégiées, série E, de Lifeco.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, l'exploitation générale canadienne a présenté une perte nette de 63 M\$, par rapport à une perte nette de 84 M\$ pour l'exercice 2009. La diminution au titre de la perte nette présentée découle principalement de l'incidence des ajustements à la valeur de marché relativement aux actions privilégiées de Lifeco, série D et série E, apportés en 2009.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 24 M\$ principalement en raison de l'incidence favorable de la reprise de provisions susmentionnée relativement aux coûts d'acquisition, contrebalancée partiellement par la baisse des gains sur les placements et des gains relatifs aux frais d'assurance au cours du quatrième trimestre de 2010, par rapport au troisième trimestre de 2010.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de GWL&A, ceux de Putnam, ceux des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période et sont présentés en millions de dollars canadiens à moins d'indication contraire. Tous les éléments des produits et charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les PCGR visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

GWL&A offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes à prestations déterminées offerts par l'employeur pour certains segments de marché. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des plus importants fournisseurs de services de régimes à cotisations déterminées destinés aux employés de l'État, ayant pour clients 18 États ainsi que le gouvernement de Guam. GWL&A offre également des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations déterminées.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, des services administratifs, ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les Fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, lequel comprend des portefeuilles de titres de participation et de créance à l'échelle locale et internationale; par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif géré ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

PART DE MARCHÉ

- Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations déterminées au pays pour 4 409 418 comptes de participants
- Part importante du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement fédéral et des gouvernements d'États
- 19 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau (au 30 septembre 2010)
- 17 % du marché des régimes d'assurance-vie détenue par des sociétés achetées par des institutions financières (au 30 septembre 2010)

PRODUITS ET SERVICES

- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations déterminées offerts par l'employeur
- Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées connexes offerts par l'employeur
- Services de gestion de fonds, de placement et de consultation
- Assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels
- Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres

DISTRIBUTION

- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques
- Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels
- Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'institutions financières
- Produits d'assurance-vie détenue par des sociétés et régimes d'avantages sociaux à l'intention des cadres distribués par l'entremise de consultants spécialisés

<p>GESTION D'ACTIFS</p>
<p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 121,2 G\$ US au 31 décembre 2010 • Distribution internationale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels en Europe, au Moyen-Orient en Asie du Sud-Est et en Australie et à des relations stratégiques de distribution au Japon
<p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Produits et services de gestion de placement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables • Investisseurs institutionnels – régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées offerts par des entreprises, des gouvernements d'États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, fondations de bienfaisance et instruments de placement collectifs (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des États-Unis) • Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative ou les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie
<p>DISTRIBUTION</p> <p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les Fonds Putnam à leurs clients et qui, au total, regroupe plus de 165 000 conseillers • Relations de sous-conseillers, Fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains • Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam • Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placement à l'extérieur des États-Unis

CONCURRENCE

Services financiers

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les cotes publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placement de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placement de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	8 043 \$	7 839 \$	7 777 \$	30 941 \$	28 618 \$
Souscriptions	8 527	11 084	9 489	38 057	32 383
Honoraires et autres produits	311	311	358	1 246	1 240
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	133	88	36	343	228
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	132	84	33	334	197
Total de l'actif	29 973 \$	31 132 \$	29 262 \$		
Actif net des fonds distincts	21 189	21 181	19 690		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	120 001	123 306	120 693		
Total de l'actif géré	171 163	175 619	169 645		
Autres actifs administrés	122 546	120 032	108 192		
Total de l'actif administré	293 709 \$	295 651 \$	277 837 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Services financiers	78 \$	92 \$	78 \$	334 \$	320 \$
Gestion d'actifs	1	(1)	(37)	(43)	(90)
Exploitation générale	54	(3)	(5)	52	(2)
	133 \$	88 \$	36 \$	343 \$	228 \$

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

(en millions de dollars américains)	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Services financiers	78 \$	88 \$	73 \$	324 \$	279 \$
Gestion d'actifs	1	(1)	(35)	(41)	(80)
Exploitation générale	53	(3)	(5)	51	(2)
	132 \$	84 \$	33 \$	334 \$	197 \$

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

Au quatrième trimestre de 2010, le dollar canadien s'est raffermi par rapport au dollar américain comparativement à 2009. En raison des fluctuations des devises, le bénéfice net a subi une incidence négative de 6 M\$ et de 32 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2009 et à l'exercice 2009, respectivement.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2010

En 2010 notre unité Services financiers a poursuivi sa croissance, enregistrant une hausse de 34 % au titre des souscriptions par rapport à 2009. De solides résultats en matière de souscriptions dans les marchés des régimes à cotisations déterminées, notre canal de banques à réseau et nos produits d'assurance-vie détenue par des sociétés ont généré une hausse au titre des souscriptions totalisant 12,4 G\$ US pour l'unité Services de retraite et de 1,1 G\$ US dans les marchés de l'Individuelle.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	1 540 \$	1 550 \$	1 875 \$	6 903 \$	7 676 \$
Souscriptions	2 024	4 795	3 587	14 019	11 441
Honoraires et autres produits	113	113	114	448	427
Bénéfice net	78	92	78	334	320
Primes et dépôts (en dollars américains)	1 525 \$	1 490 \$	1 770 \$	6 701 \$	6 667 \$
Souscriptions (en dollars américains)	2 005	4 610	3 385	13 553	10 125
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	111	109	107	435	375
Bénéfice net (en dollars américains)	78	88	73	324	279

Primes et dépôts

Au cours du trimestre, les primes et les dépôts ont diminué de 245 M\$ comparativement au quatrième trimestre de 2009, essentiellement en raison de la réduction des activités de souscription au sein de l'unité des Services de retraite et du marché des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif, ainsi qu'à une baisse des primes pour les produits d'assurance-vie détenus par des sociétés, partiellement compensées par les augmentations au titre des souscriptions à des régimes 401(k) et aux produits d'assurance-vie à prime unique sur les Marchés de l'Individuelle.

Les primes et les dépôts de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont augmenté de 34 M\$ comparativement à 2009, principalement en raison des augmentations des souscriptions de produits d'assurance-vie à prime unique sur les Marchés de l'Individuelle, des primes des produits d'assurance-vie détenus par des sociétés et de l'augmentation des souscriptions à des régimes 401(k) partiellement contrebalancées par une baisse des primes et des dépôts de l'unité des Services de retraite et au sein du marché des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 35 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse au titre des souscriptions à des régimes 401(k).

- Pour les Services de retraite, la hausse des primes de souscription de 3,0 G\$ US, ou 31 %, découle d'une combinaison de vigueur des souscriptions dans les marchés des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif et d'une hausse des souscriptions de régimes 401(k), lesquels sont passés au nombre de 2 023 en 2010 comparativement à 1 621 en 2009.
- Les marchés de l'Individuelle ont poursuivi leur rapide croissance au chapitre des souscriptions de produits d'assurance-vie à prime unique, affichant une augmentation au titre des primes de souscription de 224 M\$ US, ou 147 %, en 2010.
- Les souscriptions de produits d'assurance-vie détenues par des sociétés sont demeurées solides et ont augmenté à 515 M\$ US en 2010 par rapport à 416 M\$ US en 2009.
- Les fonds communs de placement Maxim® Lifetime Asset Allocation Series® introduits en 2009 ont atteint 1,1 G\$ d'actif géré en 2010.
- Le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 324 M\$ US, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'exercice 2009.

Souscriptions

Les souscriptions ont diminué de 1 380 M\$ au cours du trimestre par rapport au quatrième trimestre de 2009. La diminution est principalement attribuable aux trois importantes souscriptions à des régimes offerts par l'unité Services de retraite au quatrième trimestre de 2009 pour un total d'environ 1,5 G\$.

Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les souscriptions ont augmenté de 3 428 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des souscriptions des unités Services de retraite et des Marchés de l'Individuelle.

Les souscriptions ont diminué de 2 605 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une importante souscription au sein de l'unité Services de retraite au troisième trimestre.

Services financiers – Valeur des comptes des Services de retraite

(en millions de dollars américains)	Variation pour les trimestres terminés les 31 décembre		Total au 31 décembre		% Variation
	2010	2009	2010	2009	
Fonds général – options fixes					
Public ou sans but lucratif	(4) \$	(15) \$	3 556 \$	3 408 \$	4 %
401(k)	244	52	4 310	3 563	21 %
	240 \$	37 \$	7 866 \$	6 971 \$	13 %
Fonds distincts – options variables					
Public ou sans but lucratif	163 \$	(32) \$	8 809 \$	7 628 \$	15 %
401(k)	563	277	7 048	6 282	12 %
	726 \$	245 \$	15 857 \$	13 910 \$	14 %
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement					
Public ou sans but lucratif	3 890 \$	3 058 \$	59 110 \$	46 496 \$	27 %
401(k)	1 655	1 460	24 225	19 905	22 %
Institutionnel (FASCore)	1 900	1 867	39 911	35 815	11 %
	7 445 \$	6 385 \$	123 246 \$	102 216 \$	21 %

L'augmentation de la valeur des comptes pour les fonds distincts et des options de placement de détail non affiliées est attribuable à la reprise sur les marchés boursiers américains et aux hausses relatives aux souscriptions dans le marché des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif et celui des régimes 401(k). L'augmentation du fonds général des régimes 401(k) découle principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k).

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 4 M\$ au cours du trimestre par rapport au quatrième trimestre de 2009. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers américains et de l'augmentation des frais administratifs liés aux nouveaux contrats dans le marché des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif.

Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires et autres produits ont augmenté de 60 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers américains et de l'augmentation des frais administratifs liés aux nouveaux contrats dans le marché des sociétés publiques et des organismes à but non lucratif et les marchés institutionnels.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Au cours du trimestre, le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ comparativement au quatrième trimestre de 2009. Cette augmentation découle en grande partie de la hausse du revenu de placement, d'une augmentation des modifications des provisions techniques et de l'augmentation des honoraires, partiellement contrebalancées par des charges additionnelles en raison de la croissance de l'unité des Services de retraite.

Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net a augmenté de 45 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par des modifications des provisions techniques, l'augmentation des honoraires et du revenu de placement, partiellement contrebalancées par des charges additionnelles en raison de la croissance de l'unité des Services de retraite.

Le bénéfice net a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des gains au chapitre de la mortalité.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR au début du présent rapport.

Malgré une économie affaiblie, nos affaires continuent de croître et nous affichons de solides souscriptions au sein des marchés de l'Individuelle et du secteur des Services de retraite. Cette croissance des souscriptions, conjuguée à de solides revenus de placement et à une gestion serrée des dépenses, ont permis d'enregistrer une hausse des résultats.

Nous croyons fortement que GWL&A est en bonne position pour résister aux défis économiques actuels. En outre, nous croyons que notre solide situation financière nous fournira de nombreuses occasions de poursuivre notre croissance.

Grâce à l'introduction des portefeuilles Maxim SecureFoundation en 2010, la Compagnie est bien positionnée pour miser sur la montée de l'intérêt pour les formes de revenu viager garanti au sein des régimes de retraite à cotisations déterminées.

En plus de la série de fonds communs de placement Maxim Lifetime Asset Allocation, les portefeuilles Maxim SecureFoundation devraient contribuer considérablement à la croissance de l'actif géré par l'unité Services de retraite ou ses filiales.

En 2010, la Compagnie a poursuivi ses efforts d'association avec d'importantes institutions financières en vue de fournir des solutions d'assurance-vie et de transfert de patrimoine à leurs clients. L'unité Marchés de l'Individuelle a étendu ses activités au marché des banques à réseaux en 2010 grâce à l'ajout de cinq nouveaux partenaires bancaires, et le contrat d'un sixième entrera en vigueur en 2011. Avec cette expansion, la Compagnie prévoit, en 2011, continuer à tirer parti de son expérience sur le marché bancaire afin de répondre aux besoins de ses partenaires et de leurs clients.

En 2010, GWL&A a également réalisé un plan stratégique détaillé de cinq ans après avoir déterminé un nombre d'initiatives clés dans l'ensemble de l'organisation afin d'accélérer la croissance des affaires.

Parallèlement à ces initiatives, la Compagnie continuera d'axer ses efforts sur la croissance et l'expansion de ses nouveaux canaux de distribution en 2011, en s'assurant de créer une solide fondation en vue de la croissance future grâce à ses relations fructueuses entretenues avec d'autres distributeurs. Une attention particulière et soutenue portée à l'excellence du service à la clientèle et à la diversification des produits offerts constitue une base solide pour assurer la croissance en 2011.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, des services administratifs, ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les Fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, lequel comprend des portefeuilles de titres de participation et de créance à l'échelle américaine et internationale; par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif géré ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

FAITS NOUVEAUX EN 2010

- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les primes et les dépôts ont augmenté de 4 938 \$ US comparativement à l'exercice précédent.
- Les rentrées nettes de Putnam ont progressé dans chaque catégorie d'actif par rapport aux niveaux de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, l'incidence de l'amélioration des marchés boursiers sur les honoraires a eu des répercussions favorables de 55 M\$ US après impôts sur le bénéfice net comparativement à la période correspondante de 2009.
- Le fonds Voyager de Putnam a surpassé le rendement de 99 % de ses pairs pour les périodes de trois et de cinq ans terminées le 31 décembre 2010.
- L'actif géré de la gamme de fonds communs de placement à rendement absolu de Putnam, qui a été lancée à l'intention du public le 13 janvier 2009, s'établissait à 2,7 G\$ US au 31 décembre 2010. Putnam a lancé une série de trois fonds d'actions américaines à capitalisations multiples dans le but d'offrir aux investisseurs une approche d'investissement variant selon le style, la valeur, la composition et la croissance, quelle que soit la capitalisation boursière des titres sous-jacents, de même que les fonds Global Sector de Putnam, le premier fonds de fonds axé sur des secteurs porteurs dans l'espace des marchés boursiers mondiaux qui fournit une exposition à tous les secteurs compris dans l'indice mondial MSCI – en proportions pondérées – en investissant dans huit fonds Global Sector de Putnam.
- Putnam a annoncé le lancement de *Putnam 529 for America*SM, qui fournit des stratégies innovatrices avantageuses sur le plan fiscal, comme les seuls fonds à rendement absolu offerts dans le cadre d'un régime d'épargne-études 529 afin d'aider des familles de partout au pays à poursuivre leurs objectifs d'épargne-études dans une période caractérisée par la montée en flèche des coûts liés aux études, les nouveaux besoins financiers des particuliers et la volatilité des marchés.
- Putnam a introduit une méthode transparente et exhaustive, parmi les meilleures du secteur, pour présenter aux participants l'information liée aux honoraires et aux dépenses liés aux régimes 401(k) qu'elle administre.
- Putnam a amené l'innovation et une nouvelle approche en matière de services de régimes de retraite grâce à l'introduction de nouveaux sites Internet à l'intention des participants et des conseillers, de même que de l'outil d'analyse du revenu viager, *Lifetime Income*SM *Analysis Tool*, qui transpose l'épargne-retraite des participants en une estimation du revenu mensuel à la retraite.
- Putnam a annoncé une prolongation de 5 ans de son alliance de longue date avec Nissay gestion d'actifs, qui travaille étroitement avec Putnam à l'administration et à la prestation d'une gamme de produits et de services de placement sur le marché japonais.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	6 503 \$	6 289 \$	5 902 \$	24 038 \$	20 942 \$
Honoraires et autres produits					
Frais de gestion de placement	139	139	182	554	568
Frais administratifs	38	42	43	166	182
Commissions et frais de placement	20	16	17	73	57
Honoraires et autres produits	197	197	242	793	807
Bénéfice net (perte nette)	1	(1)	(37)	(43)	(90)
Primes et dépôts (en dollars américains)	6 438 \$	6 048 \$	5 568 \$	23 348 \$	18 410 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Frais de gestion de placement (en dollars américains)	138	134	172	539	503
Frais administratifs (en dollars américains)	39	40	41	162	159
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	18	15	16	68	51
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	195	189	229	769	713
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains)	1	(1)	(35)	(41)	(80)

Primes et dépôts

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le total des primes et des dépôts s'est chiffré à 23,3 G\$ US, soit une augmentation de 27 %, par rapport à il y a un an. Les primes et les dépôts des fonds communs de placement se sont établis à 12,7 G\$ US, soit une hausse de près de 44 % par rapport à l'exercice précédent, la plupart des catégories d'actifs ayant affiché une amélioration. Les primes et les dépôts des comptes institutionnels pour l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 10,7 G\$ US, soit une augmentation de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, le total des primes et des dépôts a augmenté de 870 M\$ US, comparativement à la période correspondante de 2009. Ces améliorations découlent essentiellement de l'amélioration de la conjoncture économique et du rendement, de même que de l'offre de nouveaux produits.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 390 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'amélioration de la conjoncture économique et du rendement.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placement, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services aux actionnaires, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré moyen et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam et du nombre de comptes d'actionnaires individuels et des souscriptions.

Au cours du trimestre, les honoraires et autres produits ont diminué de 34 M\$ US comparativement à la même période en 2009, principalement en raison d'importants honoraires liés au rendement reçus par suite de la résiliation d'un client au cours du quatrième trimestre de 2009, ainsi que d'une différence du moment auquel les honoraires liés au rendement ont été gagnés dans le présent exercice comparativement à l'exercice précédent.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires et autres produits ont augmenté de 56 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à une hausse des honoraires liés aux actifs découlant de la hausse de l'actif géré moyen.

L'actif géré moyen a augmenté de 10 % par rapport à 2009, essentiellement en raison de la hausse des niveaux moyens des marchés boursiers et de l'amélioration du rendement des placements. L'incidence d'importants honoraires liés au rendement reçus par suite de la résiliation d'un client en 2009 a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des honoraires et autres produits.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 6 M\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse au titre de l'actif géré au cours du quatrième trimestre de 2010.

Bénéfice net

Pour le trimestre, le bénéfice net s'est chiffré à 1 M\$ US comparativement à une perte nette de 35 M\$ US à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice net découle principalement de l'incidence après impôts de la diminution des charges de 41 M\$ US, de la reprise des provisions liées à des poursuites judiciaires de 16 M\$ US et d'une diminution de 21 M\$ US des honoraires liés au rendement.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net a augmenté de 72 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, exclusion faite du gain net de 33 M\$ US réalisé en 2009 à la vente de Union PanAgora. Cette augmentation était principalement attribuable à une hausse de 77 M\$ US des activités poursuivies qui découle de l'augmentation des honoraires et des revenus de placement liée à une augmentation au titre de l'actif géré, d'une diminution des frais d'exploitation et d'une baisse des frais de financement en raison de l'augmentation des économies d'impôts. Les données de l'exercice considéré ont également subi l'incidence d'une charge nette de 5 M\$ US relative à des éléments secondaires liés à l'exploitation, dont le plus important était la reprise partielle des provisions liées à des poursuites judiciaires de 26 M\$ US, contrebalancée par l'incidence de l'ajustement au titre des achats et les pertes de dilution relatives à l'activité liée aux actions de Putnam.

Le bénéfice net a augmenté de 2 M\$ US comparativement au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence nette après impôts de la baisse des ajustements au titre des achats et d'une hausse au titre de la reprise partielle des provisions liées à des poursuites judiciaires.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Actif au début	119 715 \$	109 661 \$	113 597 \$	114 946 \$	105 697 \$
Souscriptions (comprennent les participations réinvesties)	6 438	6 048	5 568	23 348	18 410
Rachats	(9 982)	(5 366)	(6 999)	(27 423)	(33 151)
Rentrées d'actifs nettes	(3 544)	682	(1 431)	(4 075)	(14 741)
Incidence du rendement du marché	5 042	9 372	2 780	10 342	23 990
Actif à la fin	121 213 \$	119 715 \$	114 946 \$	121 213 \$	114 946 \$
Actif géré moyen	119 367 \$	115 012 \$	114 443 \$	116 214 \$	106 092 \$

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, l'actif géré moyen s'est établi à 119,4 G\$ US et se présente comme suit : 66,0 G\$ US au titre des fonds communs de placement et 53,4 G\$ US au titre des comptes institutionnels. L'actif géré moyen a augmenté de 4,9 G\$ US comparativement au trimestre terminé le 31 décembre 2009 principalement en raison de l'incidence positive du rendement du marché, contrebalancée par des rachats nets, incluant 3,5 G\$ US de rachats relatifs à l'ancien régime d'épargne-études 529 de Putnam qui a pris fin en octobre 2010.

L'actif géré moyen pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 a augmenté de 10,1 G\$ US par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les facteurs expliquant l'augmentation sont les mêmes que pour le trimestre correspondant en 2009.

Comparativement au troisième trimestre, l'actif géré moyen a augmenté de 4,4 G\$ US, ce qui reflète l'incidence positive du rendement du marché, contrebalancée par des rachats nets, incluant 3,5 G\$ US de rachats relatifs à l'ancien régime d'épargne-études 529 de Putnam qui a pris fin en octobre 2010.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR au début du présent rapport.

En 2011, Putnam continuera à favoriser la croissance et la part du marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels Putnam offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail local, des régimes à cotisations déterminées et celui des conseillers en placement inscrits, tout en préservant sa réputation dans le secteur en matière d'excellence du service.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

Le secteur européen comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. L'unité Assurance et rentes représente l'exploitation au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne; elle offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'entremise de la Canada-Vie et de ses filiales. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life, du Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Au cours des dernières années, Putnam a redonné de la vigueur à l'organisation de ses placements et l'entreprise maintient son engagement à fournir un rendement des placements supérieur, tout en maintenant en poste ses professionnels en placements chevronnés.

L'innovation continuera d'être un puissant élément permettant à Putnam de se démarquer en 2011; l'entreprise lance de nouveaux produits et des services, ainsi que de nouvelles fonctions d'exécution, tout en renforçant son image de marque en ce qui a trait à l'entreprise, aux activités et aux produits grâce à un large éventail de composantes clés. En outre, Putnam prévoit investir dans les technologies afin de répartir les coûts de son modèle d'affaires plus efficacement.

Putnam a donné un nouveau souffle à ses activités liées aux régimes à cotisations déterminées et elle demeure engagée à aider les institutions, les conseillers et leurs clients à surmonter le défi de l'épargne-retraite.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Le bénéfice net enregistré par l'exploitation générale américaine pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2010 correspondait à 53 M\$ US et à 51 M\$ US, respectivement, comparativement à des pertes nettes de 5 M\$ US et de 2 M\$ US en 2009, principalement en raison d'un ajustement favorable de 35 M\$ relativement à des passifs d'impôts surévalués liés à des exercices antérieurs et à un montant de 17 M\$ au titre de crédits liés à l'ajustement apporté à la provision pour impôts de 2009 figurant dans les déclarations de revenus et au règlement des audits de l'IRS de l'exercice précédent. Le bénéfice net a augmenté de 56 M\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des reprises liées aux impôts susmentionnés.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les PCGR visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Le secteur d'exploitation internationale de la Canada-Vie et de ses filiales exerce ses activités principalement en Europe, et offre un portefeuille axé sur les produits d'assurance et de gestion du patrimoine ainsi que des services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par l'entremise de conseillers financiers indépendants et de conseillers en avantages sociaux. À l'île de Man, des produits d'épargne et d'assurance individuelle sont offerts par l'entremise de conseillers financiers indépendants du Royaume-Uni et de certains autres États.

Les principaux produits offerts en Irlande sont des produits individuels d'assurance et d'épargne ainsi que des produits de retraite. Ces produits sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents de ventes directes.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits de prestations minimales viagères garanties à la sortie et les produits d'assurance individuelle distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents rattachés à plusieurs compagnies.

La Canada-Vie continue d'accroître sa présence sur les segments de marchés visés en misant sur la commercialisation de nouveaux produits et services, sur l'amélioration des capacités de distribution et sur les relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

La Compagnie exerce ses activités de réassurance aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande.

Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de la division américaine de la Canada-Vie, d'une filiale du GRL, et d'une filiale indirecte de GWL&A (Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina, « GWSC »). GWSC a été constituée en 2005 parallèlement à l'établissement d'une facilité sous forme de lettres de crédit à long terme visant à permettre à la Compagnie de répondre aux exigences en matière de provisions stipulées par le règlement XXX des États-Unis relativement aux activités de réassurance-vie.

À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire d'une succursale de la London Life et de filiales du GRL.

En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire d'une filiale du GRL, ainsi que d'une filiale de la Canada-Vie, Canada Life International Re Limited.

Les activités de la Compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque garanti.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés affiliées afin de mieux gérer les risques garantis liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration, et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur plusieurs autres secteurs d'activité de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants.

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ

Royaume-Uni et île de Man

- Parmi les 20 plus importantes compagnies d'assurance-vie du R.-U.
- Le chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 33 % du marché
- Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 20 % de ce marché
- Parmi les principales compagnies d'assurance-vie hors frontière sur le marché au Royaume-Uni, grâce à sa part de marché de 16 %
- Parmi les plus importants fournisseurs de rentes immédiates, avec 7 % du marché en 2010
- Parmi les dix plus importants fournisseurs sur le marché national des obligations à prime unique à capital variable

Irlande

- 5 % du marché de l'assurance-vie en Irlande
- Parmi les six plus importants assureurs en fonction de sa part de marché des nouvelles affaires

Allemagne

- L'un des deux plus importants fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable
- Parmi les huit plus importants fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable
- 1 % du marché allemand

PRODUITS ET SERVICES

Gestion du patrimoine

- Rentes immédiates, y compris des rentes améliorées
- Régimes de retraite, y compris des rentes différées garanties
- Régime d'épargne
- Produits de prestations minimales garanties à la sortie liés à des rentes variables

Assurance collective

- Assurance-vie
- Assurance-revenu (assurance-invalidité)
- Assurance contre les maladies graves

Assurance individuelle

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves

DISTRIBUTION

Royaume-Uni et île de Man

- Conseillers financiers indépendants
- Conseillers en avantages sociaux des salariés

Irlande

- Courtiers indépendants
- Agences de ventes directes

Allemagne

- Courtiers indépendants
- Agents rattachés à plusieurs compagnies

RÉASSURANCE
PART DE MARCHÉ <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les 10 plus importantes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge • Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes
PRODUITS ET SERVICES <p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes <p>Réassurance de rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes à capital fixe • Rentes immédiates
DISTRIBUTION <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

CONCURRENCE

Royaume-Uni et île de Man

Au Royaume-Uni, la Compagnie détient une solide part dans plusieurs marchés à créneaux, particulièrement dans les marchés des rentes immédiates, des produits d'épargne hors frontière ainsi que de l'assurance-vie collective et de l'assurance-revenu. La Compagnie possède de solides parts de marché dans chacun des créneaux, soit groupes de risques (plus de 20 % du marché), rentes immédiates (environ 7 % du marché et une importante part du marché des conseillers financiers indépendants) de même qu'en gestion de patrimoine où, tant à l'échelle nationale que hors frontière, la Canada-Vie compte parmi les dix plus importants fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique à capital variable au Royaume-Uni. La Compagnie demeure concurrentielle dans le marché des rentes immédiates et continue de vendre la plupart de ses produits par l'intermédiaire de conseillers financiers indépendants. Pour faire concurrence aux produits des autres compagnies offerts par les conseillers financiers indépendants, la Compagnie doit maintenir des produits, des tarifs, des commissions et des niveaux de service concurrentiels.

Irlande

En Irlande, le marché de l'assurance-vie est bien établi grâce à un taux de pénétration parmi les plus élevés du monde. Un déclin marqué des nouvelles affaires a continué d'être observé sur le marché en 2010, ce qui a donné lieu à une tarification concurrentielle pour les affaires disponibles et à la préservation d'une importante part du marché par les entreprises d'envergure. En outre, en raison du peu d'argent frais qui entre sur le marché, une partie des nouvelles affaires représente uniquement l'activité des courtiers qui déplacent des affaires d'une compagnie à une autre. Le déclin du marché en 2010 est le résultat de l'incidence continue de la mauvaise conjoncture économique qui a suivi l'éclatement des bulles de l'immobilier et du crédit ayant ébranlé la confiance des investisseurs et fait disparaître une portion considérable du patrimoine des particuliers.

La Compagnie exerce ses activités dans tous les secteurs du marché et mise sur des produits à marge plus élevée, notamment sur les produits de retraite et d'épargne à prime unique. La Canada-Vie se classe sixième parmi les fournisseurs d'assurance-vie en Irlande en fonction de sa part de marché des nouvelles affaires. En 2010, les agences de ventes directes ont offert un bon rendement à la Compagnie. Cette dernière continue à mettre l'accent sur le développement de produits innovateurs et sur sa capacité de distribution, lesquels sont essentiels pour s'approprier de nouvelles affaires.

Allemagne

En 2010, l'économie allemande a poursuivi sa reprise. En effet, le produit intérieur brut est retourné près du niveau de 2008 et le chômage a reculé, en novembre, à son plus bas niveau depuis les cinq dernières années. Aucune reprise n'a toutefois été notée dans les marchés des produits d'assurance-vie et de retraite, les clients demeurant craintifs à l'idée d'investir dans des produits à primes réguliers, particulièrement dans les produits à base d'actions en raison de la volatilité des marchés.

En 2010, la Canada-Vie a célébré le dixième anniversaire de son entrée sur le marché allemand, période au cours de laquelle la Compagnie s'est établie en tant que chef de file du marché dans ses catégories de produits cibles. Des sondages menés par des organisations de courtiers (Asscompact) au cours de l'exercice ont classé la Canada-Vie en tête des sociétés d'assurance anglo-saxonnes exerçant leurs activités sur le marché allemand. Ces mêmes sondages placent la Canada-Vie comme meilleur fournisseur dans les catégories de produits de rentes variables, de l'assurance contre les maladies graves et de l'assurance-invalidité et parmi les cinq principaux fournisseurs dans certaines catégories de produits de retraite.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande pour les solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital a ralenti en 2010 comparativement aux deux exercices précédents en raison de la reprise sur les marchés boursiers et du retour des banques sur ces marchés. La baisse des souscriptions d'assurance-vie depuis le début de la crise financière a nuï aux volumes de réassurance traditionnelle. En plus des pressions imputables à la concurrence, le projet de loi Dodd-Frank récemment adopté de même que la nouvelle réglementation des États assouplissent les exigences en matière de garantie à fournir, ce qui sera attrayant pour les réassureurs non agréés bien cotés. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

En Europe, la réforme Solvabilité II a dominé le paysage réglementaire et, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital soit demeuré fort, très peu de compagnies sont prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide au Royaume-Uni, même si ce marché compte désormais davantage de réassureurs.

Les assureurs et réassureurs de biens ont connu une augmentation des pertes en raison des catastrophes naturelles survenues en 2010, plus particulièrement les violents tremblements de terre au Chili et en Nouvelle-Zélande, mais le marché de la rétrocession n'a pas été si durement touché. Aussi, bien que la saison 2010 des ouragans dans l'Atlantique ait été l'une des plus actives jamais enregistrées, aucune tempête majeure n'a touché les États-Unis. L'absence de pertes aux États-Unis a aidé à préserver la solidité du bilan des assureurs et des réassureurs et a contribué à la baisse continue de la pression sur la tarification de la rétrocession de biens en cas de catastrophe.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	2 566 \$	2 138 \$	2 298 \$	9 336 \$	9 731 \$
Souscriptions	1 308	992	990	4 487	3 976
Honoraires et autres produits	155	129	158	603	661
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	138	158	165	578	529
Total de l'actif	40 968 \$	44 027 \$	43 249 \$		
Actif net des fonds distincts	23 637	23 436	22 800		
Total de l'actif géré	64 605	67 463	66 049		
Autres actifs administrés	107	106	110		
Total de l'actif administré	64 712 \$	67 569 \$	66 159 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Assurance et rentes	98 \$	116 \$	124 \$	441 \$	387 \$
Réassurance	49	44	43	154	153
Exploitation générale européenne	(9)	(2)	(2)	(17)	(11)
	138 \$	158 \$	165 \$	578 \$	529 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2010

- Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 578 M\$, soit une augmentation de 9 % comparativement à 2009.
- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, au Royaume-Uni et à l'île de Man, les primes et les dépôts ont augmenté de 25 % en monnaie locale par rapport à 2009.
- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les souscriptions au Royaume-Uni et à l'île de Man ont augmenté de 32 % en monnaie locale, comparativement à 2009.
- La Canada-Vie a remporté le prestigieux prix soulignant le service 5 étoiles offert aux clients pour la deuxième année consécutive dans la catégorie des produits de placement. Ce prix est décerné par les conseillers financiers indépendants au Royaume-Uni. En outre, la Compagnie a reçu le prix 2010 *Best Group Risk Provider* du magazine *Corporate Adviser* et le prix 2010 *Best Overall Product Range* décerné par le magazine *International Adviser*.

- Les activités de gestion de patrimoine à l'île de Man ont été récompensées de trois prix décernés dans le cadre de l'édition 2010 de l'International Adviser International Life Awards, soit les prix *Best Overall Product Range* et *Best Protection Product – Flexible Life Plan* pour une deuxième année consécutive et le prix *Best Regular Premium Investment Product*.
- Pendant l'exercice, le produit de prestations minimales garanties à la sortie lié à une rente variable en Allemagne a été nommé *Best Innovative Pension Product* par le magazine *Focus Money*.
- Pendant l'exercice, la Compagnie a réalisé des examens stratégiques au sein de certains de ses secteurs d'activité en Europe qui lui permettront de renforcer sa position sur le marché.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EUROPE

En 2010, comparativement à 2009, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro tant au quatrième trimestre que depuis le début de l'exercice. En raison des fluctuations des devises, le bénéfice net pour le quatrième trimestre et l'exercice 2010 a subi une incidence négative de 11 M\$ et de 71 M\$ par rapport aux périodes

correspondantes de 2009. Selon un taux de change constant, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires a diminué de 10 % comparativement au quatrième trimestre de 2009 et augmenté de 23 % pour l'ensemble de l'exercice.

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	1 691 \$	1 257 \$	1 391 \$	5 846 \$	5 588 \$
Souscriptions	1 308	992	990	4 487	3 976
Honoraires et autres produits	146	119	149	564	627
Bénéfice net	98	116	124	441	387

Primes et dépôts

Pendant le trimestre, les primes et dépôts ont augmenté de 300 M\$ comparativement à l'exercice précédent, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits d'épargne à prime unique tant au Royaume-Uni qu'à l'île de Man et de la hausse des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni, partiellement contrebalancées par les fluctuations des devises.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les primes et les dépôts ont augmenté de 258 M\$ comparativement à 2009, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, de la hausse des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et de la croissance du produit de prestations minimales garanties à la sortie lié à une rente variable en Allemagne. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse au titre des primes des produits d'épargne à prime unique et d'assurance collective au Royaume-Uni, par une baisse des souscriptions des produits de retraite en Irlande ainsi que par les fluctuations des devises.

Les primes et les dépôts ont augmenté de 434 M\$ comparativement au trimestre précédent en raison de la croissance au chapitre des produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, de la hausse des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et d'augmentations saisonnières en ce qui a trait aux produits de retraite en Irlande et en Allemagne.

Souscriptions

Pour le trimestre, les souscriptions ont augmenté de 318 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par les souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et à l'île de Man de même que par l'augmentation des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les fluctuations des devises.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les souscriptions ont augmenté de 511 M\$ comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à la hausse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, ce qui reflète la poursuite de la reprise du marché. Les rentes immédiates au Royaume-Uni, les produits d'épargne en Irlande, ainsi que le produit de prestations minimales garanties à la sortie lié à une rente variable, lancé à l'exercice précédent en Allemagne, ont également contribué à la croissance des souscriptions. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les fluctuations des devises et par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni et de produits de retraite en Irlande et en Allemagne.

Les souscriptions ont augmenté de 316 M\$ comparativement au trimestre précédent essentiellement en raison de la forte croissance au titre des produits d'épargne à prime unique à l'île de Man, de

l'augmentation des souscriptions de rentes immédiates au Royaume-Uni, de même qu'en raison de l'augmentation saisonnière des souscriptions de produits de retraite en Irlande et en Allemagne. Ces diminutions ont été contrebalancées partiellement par la baisse des ventes des produits d'épargne au Royaume-Uni.

Honoraires et autres produits

Au cours du trimestre, les honoraires et autres produits ont diminué de 3 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par les fluctuations des devises, ainsi que par la baisse des honoraires en Allemagne ce qui reflète une modification de la composition des souscriptions, et est en grande partie contrebalancée par la hausse des honoraires en Irlande.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires et autres produits ont diminué de 63 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution tient essentiellement aux fluctuations des devises et à la baisse des honoraires en Allemagne, contrebalancée partiellement par la hausse des charges pour rachat anticipé au Royaume-Uni.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 27 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des charges pour rachat anticipé au Royaume-Uni et à la hausse des honoraires en Irlande et en Allemagne.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre a diminué de 26 M\$ comparativement à la même période à l'exercice précédent. La diminution découle principalement des provisions pour perte de valeur des actifs de 42 M\$ et de l'incidence connexe sur les provisions techniques de 56 M\$, laquelle a été partiellement contrebalancée par des reprises de 51 M\$ liées aux marges excédentaires au titre des taux d'intérêt décollant des provisions techniques. La baisse des gains au chapitre de la mortalité en ce qui a trait aux activités de rentes immédiates au Royaume-Uni et aux gains au chapitre de la morbidité en ce qui a trait aux activités d'assurance collective au Royaume-Uni, la baisse des gains liés à la négociation de placements, la hausse du taux d'imposition effectif et les fluctuations des devises ont également contribué à la diminution du bénéfice net. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des gains au chapitre de la mortalité en ce qui a trait aux activités d'assurance collective au Royaume-Uni, l'augmentation des honoraires en Irlande, de même que par l'incidence nette de l'augmentation des modifications des bases actuarielles.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net a augmenté de 54 M\$ comparativement à l'exercice précédent. En 2010, l'augmentation du bénéfice net découle essentiellement de la baisse des charges au titre de pertes liées au marché du crédit, par rapport à 2009. La hausse du bénéfice net reflète également l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en ce qui concerne les activités de rentes immédiates au Royaume-Uni, la hausse des honoraires et l'incidence nette

des modifications des bases actuarielles. La croissance du bénéfice a été restreinte par la baisse des marges des activités de rentes immédiates au Royaume-Uni, la hausse du taux d'imposition effectif et l'incidence défavorable des fluctuations de change.

Le bénéfice net a subi une baisse de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des charges de dépréciation de placements engagées pendant le quatrième trimestre. Exclusion faite des charges de dépréciation, le bénéfice net a augmenté en raison de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en ce qui concerne l'unité Assurance collective au Royaume-Uni, de la hausse du bénéfice lié aux nouvelles affaires, de même que de l'incidence nette des modifications des bases actuarielles, atténuées par la baisse des gains au chapitre de la morbidité liés aux activités d'assurance collective au Royaume-Uni.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR au début du présent rapport.

Royaume-Uni et île de Man – Les perspectives à l'égard des rentes immédiates en 2011 sont stables puisque les marchés continuent de se stabiliser et les occasions de placement se présentent pour soutenir notre stratégie en matière de nouvelles affaires de rentes immédiates. Tous les principaux fournisseurs de rentes immédiates devraient continuer à utiliser les codes postaux pour cibler et segmenter le marché en 2011. La stratégie de distribution de la Compagnie sur le marché des produits d'investissement à prime unique continue d'être axée sur les conseillers financiers indépendants. La Canada-Vie a augmenté sa part de marché et prévoit maintenir sa présence dans le secteur national et hors frontière. Lorsque les investisseurs reprendront confiance, la Canada-Vie sera bien positionnée pour en tirer grandement parti. Des signes de reprise de la confiance sur les marchés commencent à poindre, particulièrement dans le secteur hors frontière.

Pour ce qui est de l'assurance collective, les perspectives sont prudentes, comme c'était le cas à l'exercice précédent. Comme la récession au Royaume-Uni se poursuit, la Compagnie s'attend à ce que la conjoncture du marché demeure mauvaise. Ainsi, bien qu'il soit bien positionné, le domaine de l'assurance collective devrait continuer à être restreint par l'environnement peu favorable dans lequel il évolue.

Les conseillers financiers indépendants demeureront l'élément de distribution clé sur lequel nous nous concentrerons et la Compagnie investira dans le développement de nos liens avec les conseillers financiers indépendants en 2011 afin de renforcer nos relations avec eux grâce à une solide position sur le marché.

La Compagnie maintiendra sa structure de coûts efficace et améliorera ses processus en vue de sortir plus fort d'une période d'incertitude financière à l'échelle mondiale.

L'examen approfondi de la Compagnie à l'égard des affaires est toujours en cours et a permis de cerner un certain nombre d'occasions de croissance. L'examen a fourni un cadre de travail stratégique qui permet d'évaluer les occasions sur le marché à mesure qu'elles se présentent.

Dans l'ensemble, les progrès accomplis au cours des dernières années en vue de l'établissement de solides positions dans les marchés de créneaux de nos secteurs sélectionnés au moyen d'une structure de coûts et d'une gestion financière efficaces seront des plus utiles pour la Compagnie dans un avenir rapproché. La Compagnie est en bonne posture pour faire face aux difficultés présentes sur les marchés à court terme et surmonter les défis relatifs à la création d'une entreprise rentable pour l'avenir.

Irlande – En Irlande, le marché de l'assurance-vie est bien établi grâce à un taux de pénétration parmi les plus élevés du monde. Un déclin marqué des nouvelles affaires a continué d'être observé sur le marché en 2010, ce qui a donné lieu à une tarification concurrentielle pour les nouvelles affaires, les compagnies de grande envergure ayant conservé une part importante du marché. En outre, comme l'argent frais se fait plus rare sur le marché, le transfert des affaires d'une compagnie à l'autre par les courtiers représente une partie des nouvelles affaires. Le repli du marché en 2010 découle de l'incidence continue des conditions économiques défavorables qui ont suivi l'éclatement de la bulle de l'immobilier et du crédit, ce qui a miné la confiance des investisseurs et érodé un grand nombre de patrimoines personnels.

Compte tenu de la conjoncture difficile, la Compagnie demeure prudente quant à ses perspectives d'ensemble pour 2011. Les clients devraient demeurer peu disposés à investir dans la conjoncture actuelle et le volume des affaires actuel pourrait encore décroître. Par conséquent, le contrôle des coûts sera important dans la gestion de la pression sur les coûts unitaires.

Dans le but premier d'appuyer les affaires sur le marché irlandais, la Compagnie détient des obligations du gouvernement irlandais cotées BBB pour un montant de 208 M\$ qui ont une juste valeur est de 168 M\$ et une perte non réalisée de 40 M\$.

Allemagne – Les perspectives pour l'Allemagne sont prometteuses et la Compagnie prévoit poursuivre la croissance des souscriptions en 2011. Les principaux indicateurs économiques en Allemagne sont tous positifs, malgré le fait qu'il y ait encore une grande dépendance à l'égard des marchés d'exportation. D'importants investissements dans les systèmes sont nécessaires à la réalisation de notre potentiel de croissance à long terme dans ce grand marché stratégiquement important. Ainsi, la Compagnie entreprendra d'importants projets d'optimisation des systèmes d'administration en 2011 et par la suite.

La plus récente analyse du marché laisse présager que les intermédiaires indépendants préserveront leur part de la distribution. La Compagnie continuera de mettre l'accent sur son canal de distribution, mais recherchera également des occasions de percer sur le marché de la distribution par l'entremise de réseaux d'agents rattachés à plusieurs compagnies, y compris les souscriptions liées au produit visant les clients à valeur nette élevée.

Les assureurs allemands ont annoncé une réduction des bonis en 2011, ce qui a suscité une réaction négative dans la presse. Cette situation pourrait avoir une incidence négative sur le marché de l'assurance à capital variable au sein duquel la Compagnie exerce ses activités.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres terminés les			Pour les exercices terminés les	
	31 déc. 2010	30 sept. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2010	31 déc. 2009
Primes et dépôts	875 \$	881 \$	907 \$	3 490 \$	4 143 \$
Honoraires et autres produits	9	10	9	39	34
Bénéfice net	49	44	43	154	153

Primes et dépôts

Au cours du trimestre, les primes et dépôts ont diminué de 32 M\$ comparativement au quatrième trimestre de 2009, principalement en raison des fluctuations des devises.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les primes et dépôts ont diminué de 653 M\$ par rapport à 2009. La diminution tient à la récupération de contrats de réassurance à la fin 2009 et aux fluctuations des devises.

Les primes et dépôts ont diminué de 1 % par rapport au trimestre précédent.

Honoraires et autres produits

Au cours du trimestre, les honoraires et autres produits sont demeurés inchangés par rapport au quatrième trimestre de 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les honoraires et autres produits ont augmenté de 5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à l'accroissement du volume des nouvelles affaires, partiellement contrebalancé par une commutation de contrats d'assurance en 2009 et par les fluctuations des devises.

Au quatrième trimestre, les honoraires et autres produits ont diminué de 1 M\$ par rapport au troisième trimestre.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 6 M\$ au cours du trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse des provisions techniques sans lien avec le crédit à l'exercice précédent, les bons volumes de nouvelles affaires, les pressions favorables exercées, de même que par d'avantageux gains sur les placements. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par la hausse des taux d'imposition effectifs, les fluctuations des devises et le règlement favorable d'un contrat de réassurance en 2009.

Les résultats du quatrième trimestre comprennent des provisions pour perte de valeur des actifs de 8 M\$, l'incidence connexe sur les provisions techniques de 15 M\$ et une hausse de 8 M\$ des provisions techniques en raison des marges plus élevées au titre des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par des charges de dépréciation de placements de 14 M\$ en 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, le bénéfice net a augmenté de 1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement des résultats favorables au chapitre du bénéfice tiré des renouvellements, de la hausse des pressions exercées par les nouvelles affaires, des bons résultats et des gains sur placements, de même que l'incidence sur les provisions techniques sans lien avec le crédit à l'exercice précédent. Les augmentations ont été grandement contrebalancées par les provisions pour pertes liées au tremblement de terre au Chili, l'incidence nette des charges de dépréciation de placements, la hausse des taux d'imposition effectif, le règlement favorable d'un contrat de réassurance en 2009 et les fluctuations des devises.

Le bénéfice net a augmenté de 5 M\$ comparativement au trimestre précédent principalement en raison des résultats favorables au chapitre du bénéfice tiré des renouvellements, de même que des bons résultats et des

EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco tient compte des résultats des activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principaux secteurs d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 1 M\$, comparativement à une perte nette de 4 M\$ au quatrième trimestre de 2009.

gains sur placements. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par des charges de dépréciation de placements et des fluctuations des devises.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les PCGR au début du présent rapport.

Le secteur de la réassurance aux États-Unis devrait demeurer stable en 2011; d'autres développements de solutions à garantie moins élevée pour la réassurance pourraient inciter à davantage de coassurance pour ce qui est des affaires temporaires. Les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiendront à leur niveau actuel si l'économie américaine ne présente pas de signe de reprise notable.

En Europe, la réforme Solvabilité II constituera un facteur clé de stimulation pour les affaires en 2011 et par la suite. L'unité Réassurance se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

La tarification de la rétrocession de biens à l'échelle mondiale devrait continuer de reculer en 2011, en l'absence d'un sinistre assuré en cas d'importante catastrophe naturelle. La capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles continuent d'augmenter et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2011, l'attention sera principalement tournée vers la gestion des cycles du marché pendant la période de ralentissement, en mettant l'accent sur la satisfaction des besoins des clients et en veillant à ce que l'organisation soit bien préparée à répondre à nos clients et courtiers dans la période suivant une catastrophe majeure.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des frais de financement, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales secondaires.

L'exploitation générale européenne a enregistré une augmentation de la perte nette de 9 M\$ comparativement à une perte nette de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2009 et au troisième trimestre de 2010. La hausse au titre de la perte nette est principalement attribuable aux charges de 17 M\$ liées à l'harmonisation de la méthode d'évaluation pour certains produits de fonds distincts garantis de la division, aux charges de 11 M\$ liées aux modifications des réserves dans les activités internationales, essentiellement à Hong Kong, de même qu'à une hausse de 2 M\$ des frais de financement et d'analyse stratégique. Les résultats du trimestre comprennent également l'incidence favorable d'un ajustement de 24 M\$ liés aux coûts découlant de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003.

Pour ce qui est de l'exercice, l'exploitation générale européenne a enregistré une augmentation de la perte nette de 6 M\$, pour les mêmes raisons que celles expliquant la perte pour le trimestre.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, l'exploitation générale de Lifeco a affiché une perte nette de 204 M\$, comparativement à une perte nette de 13 M\$ pour la période correspondante de 2009, en raison principalement de la provision liée à des litiges. Pour l'exercice 2010, le bénéfice d'exploitation de néant ne tient pas compte de la provision liée à des litiges.

Le bénéfice net a augmenté de 202 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2010, en raison de la provision liée à des litiges.

AUTRES RENSEIGNEMENTS**PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2010	2009	2008
Total des produits ⁽¹⁾	29 998 \$	30 541 \$	33 932 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires			
Bénéfice d'exploitation – activités poursuivies	1 861 \$	1 627 \$	2 018 \$
Bénéfice net – activités poursuivies	1 657	1 627	704
Bénéfice net	1 657	1 627	1 396
Bénéfice net par action ordinaire			
Activités d'exploitation – activités poursuivies	1,964 \$	1,722 \$	2,255 \$
De base – activités poursuivies	1,748	1,722	0,787
Dilué – activités poursuivies	1,746	1,719	0,783
Activités d'exploitation	1,964	1,722	2,703
De base	1,748	1,722	1,560
Dilué	1,746	1,719	1,553
Total de l'actif ⁽¹⁾			
Actif du fonds général	131 514 \$	128 369 \$	130 074 \$
Actif net des fonds distincts	94 827	87 495	77 748
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	123 273	123 504	131 122
	<u>349 614</u>	<u>339 368</u>	<u>338 944</u>
Autres actifs administrés	134 308	119 207	103 015
Total de l'actif administré	<u>483 922</u>	<u>458 575</u>	<u>441 959</u>
Total du passif du fonds général ⁽¹⁾	115 434 \$	112 252 \$	113 104 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série D ⁽⁵⁾	0,29375 \$	1,1750 \$	1,1750 \$
Actions privilégiées de premier rang, série E ⁽²⁾	–	1,2000	1,2000
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série J ⁽³⁾	1,50000	1,63459	–
Actions privilégiées de premier rang, série L ⁽⁴⁾	1,41250	0,34829	–
Actions privilégiées de premier rang, série M ⁽⁶⁾	1,19377	–	–
Actions ordinaires	1,230	1,230	1,200

(1) Activités poursuivies

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série E, ont été rachetées le 31 décembre 2009.

(3) Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été émises en novembre 2008. Le premier paiement de dividende a été effectué le 31 mars 2009 et correspondait à un montant de 0,50959 \$ par action, ce qui comprenait les dividendes courus pour 2008. Les paiements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,375 \$ par action.

(4) Les actions privilégiées de premier rang, série L, ont été émises le 2 octobre 2009. Le dividende du 31 décembre 2009 était un dividende initial et partiel. Les paiements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,353125 \$ par action.

(5) Les actions privilégiées de premier rang, série D, ont été rachetées le 31 mars 2010.

(6) Les actions privilégiées de premier rang, série M, ont été émises le 4 mars 2010. Le premier paiement de dividende a été effectué le 30 juin 2010 et correspondait à un montant de 0,46877 \$ par action. Les paiements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,36250 \$ par action.

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	5 259 \$	9 103 \$	7 366 \$	8 270 \$	6 001 \$	10 389 \$	9 218 \$	4 933 \$

Détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice net

Total	508	275	433	441	443	445	413	326
De base – par action	0,535	0,289	0,457	0,466	0,468	0,471	0,437	0,345
Dilué – par action	0,535	0,289	0,457	0,465	0,467	0,470	0,437	0,345

Bénéfice d'exploitation ⁽¹⁾

Total	508	479	433	441	443	445	413	326
De base – par action	0,535	0,505	0,457	0,466	0,468	0,471	0,437	0,345
Dilué – par action	0,535	0,505	0,457	0,465	0,467	0,470	0,437	0,345

(1) Le bénéfice d'exploitation est présenté comme une mesure financière de la performance des résultats non définie par les PCGR avant certains autres éléments que la direction considère comme non récurrents. Se reporter à la section Mesures financières non définies par les PCGR du présent rapport de gestion.

T3 2010	Bénéfice d'exploitation	Total	De base	Dilué
			par action	par action
	Bénéfice d'exploitation	479 \$	0,505 \$	0,505 \$
	Provision liée à des litiges	(204)	(0,216)	(0,216)
	Bénéfice net	275 \$	0,289 \$	0,289 \$

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 508 M\$ pour le quatrième trimestre de 2010 comparativement à 443 M\$ il y a un an. Ce bénéfice représente 0,535 \$ par action ordinaire (0,535 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2010, comparativement à 0,468 \$ par action ordinaire (0,467 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2010 s'est établi à 5 259 M\$ et comprend un revenu-primés de 4 610 M\$, un revenu de placement net régulier de 1 475 M\$, une variation de (1 555) M\$ de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des honoraires et autres produits de 729 M\$. Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2009 s'est établi à 6 001 M\$ et comprend un revenu-primés de 4 324 M\$, un revenu de placement net régulier de 1 461 M\$, une variation de (549) M\$ de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des honoraires et autres produits de 765 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Par suite des évaluations qu'ils ont effectuées au 31 décembre 2010, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces et fournissent une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est : a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux

membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux PCGR. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié pour Lifeco. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Au 31 décembre 2010, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie et a conclu que ce contrôle était efficace. Aucune faiblesse importante dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a été décelée par la direction.

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2010, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur celui-ci.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon des conditions au moins aussi avantageuses que celles du marché.

Au 31 décembre 2010, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant en capital de 47 M\$ (35 M\$ en 2009).

En 2010, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 226 M\$ (147 M\$ en 2009). La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont vendu des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de néant (2 M\$ en 2009) à des fonds distincts gérés par la Great-West et d'une valeur de 84 M\$ (98 M\$ en 2009) à des fonds distincts gérés par la London Life. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont vendu des prêts hypothécaires commerciaux de 23 M\$ (néant en 2009) à des fonds distincts gérés par la London Life. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes terminées les	2010				2009			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Dollar américain								
Bilan	0,99 \$	1,03 \$	1,06 \$	1,02 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,16 \$	1,26 \$
Produits et charges	1,01 \$	1,04 \$	1,03 \$	1,04 \$	1,06 \$	1,10 \$	1,17 \$	1,25 \$
Livre sterling								
Bilan	1,55 \$	1,62 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,69 \$	1,72 \$	1,91 \$	1,80 \$
Produits et charges	1,60 \$	1,61 \$	1,53 \$	1,62 \$	1,73 \$	1,80 \$	1,81 \$	1,79 \$
Euro								
Bilan	1,33 \$	1,40 \$	1,30 \$	1,37 \$	1,50 \$	1,57 \$	1,63 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,38 \$	1,34 \$	1,31 \$	1,44 \$	1,56 \$	1,57 \$	1,59 \$	1,62 \$

DÉPÔTS DES FONDS DISTINCTS ET DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET ÉQUIVALENT DES PRIMES SAS (CONTRATS SAS)

Les états financiers d'une compagnie d'assurance-vie ne comprennent pas l'actif, le passif, les dépôts et les retraits visant les fonds distincts et les fonds communs de placement, ni les règlements de sinistres relatifs aux contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS. Cependant, la Compagnie touche des honoraires et d'autres produits relativement à ces contrats. Les fonds distincts, les fonds communs de placement et les contrats SAS représentent un secteur important des activités générales de

la Compagnie. Par conséquent, ils devraient être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, prière de visiter le site www.sedar.com.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada. Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux PCGR. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux PCGR.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, toutes les autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives y afférents;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés, à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le Rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux PCGR.

Président et
chef de la direction,



D. Allen Loney

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,



William W. Lovatt

Le 10 février 2011

SOMMAIRES D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 31 décembre

	2010	2009
Produits		
Revenu-primés	17 748 \$	18 033 \$
Revenu de placement net (note 4)		
Revenu de placement net régulier	5 743	6 179
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	3 633	3 490
Total du revenu de placement net	9 376	9 669
Honoraires et autres produits	2 874	2 839
	29 998	30 541
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices	15 342	16 568
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 466	1 479
Variation des provisions techniques	6 255	5 762
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	23 063	23 809
Commissions	1 523	1 370
Frais d'exploitation	2 797	2 600
Taxes sur les primes	256	257
Frais de financement (note 11)	283	336
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée	92	89
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 984	2 080
Impôts sur les bénéfices – exigibles (note 23)	168	(102)
– futurs (note 23)	59	447
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	1 757	1 735
Part des actionnaires sans contrôle (note 15)	14	36
Bénéfice net	1 743	1 699
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	86	72
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 657 \$	1 627 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 20)		
De base	1,748 \$	1,722 \$
Dilué	1,746 \$	1,719 \$

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars)

Aux 31 décembre

2010

2009

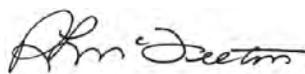
Actif

Obligations (note 4)	72 203 \$	66 147 \$
Prêts hypothécaires (note 4)	16 115	16 684
Actions (note 4)	6 700	6 442
Biens immobiliers (note 4)	3 273	3 099
Avances consenties aux titulaires de polices	6 827	6 957
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 840	3 427
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 860	10 839
Écart d'acquisition (note 8)	5 397	5 406
Actifs incorporels (note 8)	3 108	3 238
Autres actifs (note 9)	6 191	6 130
Total de l'actif	131 514 \$	128 369 \$

Passif

Provisions mathématiques (note 10)		
Provisions techniques	100 394 \$	98 059 \$
Provision pour sinistres	1 331	1 308
Provision au titre des participations des titulaires de polices	629	606
Provision pour bonifications	311	317
Fonds des titulaires de polices	2 452	2 361
	105 117	102 651
Débtures et autres instruments d'emprunt (note 12)	4 323	4 142
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	152	186
Autres passifs (note 13)	4 686	4 608
Conventions de rachat	1 041	532
Gains nets réalisés reportés	115	133
	115 434	112 252
Actions privilégiées (note 16)	–	203
Titres et débtures de fiducies de capital (note 14)	535	540
Part des actionnaires sans contrôle (note 15)		
Surplus attribuable aux comptes de participation de filiales	2 013	2 004
Actions privilégiées émises par des filiales	–	157
Actions privilégiées perpétuelles émises par des filiales	–	147
Part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions et le surplus	112	63
Capital-actions et surplus		
Capital-actions (note 16)		
Actions privilégiées	1 897	1 497
Actions ordinaires	5 802	5 751
Surplus cumulé	7 844	7 367
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 21)	(2 177)	(1 664)
Surplus d'apport	54	52
	13 420	13 003
Total du passif, du capital-actions et du surplus	131 514 \$	128 369 \$

Approuvé par le conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DU SURPLUS

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 31 décembre	2010	2009
Surplus cumulé		
Solde au début	7 367 \$	6 906 \$
Bénéfice net	1 743	1 699
Frais d'émission d'actions (note 16)	(9)	(4)
Rachat d'actions privilégiées d'une filiale (note 15)	(5)	–
Dividendes aux actionnaires		
Détenteurs d'actions privilégiées	(86)	(72)
Détenteurs d'actions ordinaires	(1 166)	(1 162)
Solde à la fin	7 844 \$	7 367 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (note 21)		
Solde au début	(1 664) \$	(787) \$
Autres éléments du résultat étendu	(513)	(877)
Solde à la fin	(2 177) \$	(1 664) \$
Surplus d'apport		
Solde au début	52 \$	44 \$
Charge liée aux options sur actions		
Charge de l'exercice courant (note 18)	4	8
Exercées	(2)	–
Solde à la fin	54 \$	52 \$

SOMMAIRES DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 31 décembre	2010	2009
Bénéfice net	1 743 \$	1 699 \$
Autres éléments du résultat étendu (de la perte)		
Gains (pertes) de change non réalisés à la conversion des établissements étrangers	(628)	(1 073)
(Charge) économie d'impôts	–	4
Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente	188	106
(Charge) économie d'impôts	(53)	(38)
(Gains) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	(80)	(59)
Charge (économie) d'impôts	17	13
Gains (pertes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	77	223
(Charge) économie d'impôts	(27)	(78)
(Gains) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	2	1
Charge (économie) d'impôts	(1)	–
Part des actionnaires sans contrôle	(14)	21
(Charge) économie d'impôts	6	3
	(513)	(877)
Résultat étendu	1 230 \$	822 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 31 décembre	2010	2009
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 743 \$	1 699 \$
Ajustements :		
Variation des provisions mathématiques	6 636	5 612
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	619	436
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	(94)	32
Variation des impôts à payer	179	(544)
Impôts futurs	59	447
Variations de la juste valeur des instruments financiers	(3 635)	(3 461)
Autres	290	(263)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	5 797	3 958
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	51	15
Émission d'actions privilégiées	400	170
Rachat d'actions privilégiées	(200)	(574)
Rachat d'actions privilégiées de filiales	(307)	–
Augmentation (diminution) de la marge de crédit d'une filiale	(46)	171
Émission de débentures	500	200
Remboursement de débentures et d'autres instruments d'emprunt	(207)	(2)
Frais d'émission d'actions	(9)	(4)
Dividendes versés	(1 252)	(1 234)
	(1 070)	(1 258)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	19 092	19 727
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 102	1 901
Ventes d'actions	2 366	2 639
Ventes de biens immobiliers	16	11
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(135)	(78)
Variation des conventions de rachat	559	330
Acquisition d'actifs incorporels (note 8)	–	(31)
Placement dans des obligations	(25 687)	(21 776)
Placement dans des prêts hypothécaires	(1 927)	(1 725)
Placement dans des actions	(2 109)	(2 729)
Placement dans des biens immobiliers	(376)	(100)
	(6 099)	(1 831)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(215)	(292)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 587)	577
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 427	2 850
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 840 \$	3 427 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Impôts sur les bénéfices payés, déduction faite des remboursements reçus	(64) \$	369 \$
Intérêts payés	287 \$	342 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

1. Mode de présentation et sommaire des conventions comptables

Les états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR) et comprennent les comptes consolidés de ses principales filiales en exploitation, La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A) et Putnam Investments, LLC (Putnam LLC).

Pour dresser des états financiers conformes aux PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. L'évaluation des provisions mathématiques, de certains actifs et passifs financiers, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, des impôts sur les bénéfices ainsi que des régimes de retraite et des autres avantages complémentaires de retraite constituent les éléments les plus importants des états financiers de la Compagnie faisant l'objet d'estimations par la direction.

Les résultats de la Compagnie depuis le début de l'exercice tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des provisions mathématiques repose sur les cotes de crédit des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les cotes de crédit de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Les modifications de cotes de crédit peuvent afficher un décalage par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel. Les ajustements subséquents des cotes de crédit auront une incidence sur les provisions mathématiques.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Modifications de conventions comptables

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Compagnie n'a pas adopté de modifications comptables ayant eu une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'ICCA), intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Ce chapitre remplace le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit de nouvelles normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs incorporels, mais n'a pas d'incidence sur la comptabilisation de l'écart d'acquisition. Par suite de l'adoption de ces nouvelles exigences, les frais liés aux logiciels auparavant compris dans les autres actifs ont été reclassés dans les actifs incorporels, et l'amortissement de ces mêmes frais auparavant compris dans les frais d'exploitation a été reclassé au titre de l'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée.

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté les modifications publiées par l'ICCA au chapitre 3855 du *Manuel*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Ces modifications réexaminent la définition de la catégorie des prêts et créances afin de pouvoir y classer les titres de créance qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances que la Compagnie a l'intention de vendre dans un avenir rapproché sont reclassés comme étant détenus à des fins de transaction, et ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, doivent être classés comme étant disponibles à la vente. Les pertes de valeur sur les titres de créance classés comme prêts et créances sont traitées conformément au chapitre 3025, intitulé « Prêts douteux ». Les modifications exigent la reprise des pertes de valeur et permettent le reclassement entre certaines catégories dans certaines circonstances. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Instruments financiers – informations à fournir

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté les modifications au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Les normes relatives aux informations à fournir ont été enrichies afin qu'elles soient conformes aux nouvelles exigences en vertu des Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les nouvelles exigences établissent une hiérarchie à trois niveaux en ce qui a trait à la juste valeur, qui met l'accent sur la qualité et la fiabilité des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Les nouvelles exigences ne touchent que les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.

1. Mode de présentation et sommaire des conventions comptables (suite)

b) Titres en portefeuille

Les titres en portefeuille sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou encore comme instruments non financiers selon l'intention de la direction ou les caractéristiques du placement. Actuellement, la Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à l'échéance.

Les placements dans les obligations ou les actions normalement négociées activement sur un marché public sont désignés ou classés comme détenus à des fins de transaction ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction selon l'intention de la direction. Les placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les sommaires d'exploitation consolidés. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les gains et les pertes réalisés font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat étendu aux sommaires d'exploitation consolidés lorsque le placement disponible à la vente est vendu. Les intérêts créditeurs gagnés sur les obligations détenues à des fins de transaction et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre du revenu de placement gagné dans les sommaires d'exploitation consolidés.

Les placements dans les instruments de participation dont la valeur de marché ne peut être estimée raisonnablement sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable, mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés à la valeur de consolidation (se reporter à la note 4b).

Les placements dans les titres hypothécaires et les obligations qui ne sont pas normalement négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les intérêts créditeurs gagnés et les gains et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre du revenu de placement gagné dans les sommaires d'exploitation consolidés.

Les placements dans des biens immobiliers sont comptabilisés au coût dans le bilan consolidé, moins les réductions de valeur et les provisions pour pertes, plus un ajustement non réalisé de 162 \$ (164 \$ en 2009) calculé selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs de marché. La valeur comptable est ajustée à la valeur de marché à un taux de 3 % par trimestre. Les gains et les pertes nets réalisés de 115 \$ (133 \$ en 2009) sont inclus dans le poste Gains nets réalisés reportés du bilan consolidé et sont reportés et amortis dans le revenu de placement net selon la méthode de l'amortissement dégressif à un taux de 3 % par trimestre.

Évaluation à la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – Détenues à des fins de transaction et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur les obligations de ses portefeuilles détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente, à la date du bilan.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur les titres négociés activement présentant des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, ou elle a recours à des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Actions – Détenues à des fins de transaction et disponibles à la vente

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la Bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur les actions de ses portefeuilles détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente, à la date du bilan.

Prêts hypothécaires et obligations – Prêts et créances et biens immobiliers

La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché. La valeur de marché des biens immobiliers est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations importantes des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers, des dépenses en immobilisations ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur durable lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la perte de valeur durable.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations effectuées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisé aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une dépréciation qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassée dans le revenu de placement net. Une perte de valeur sur des instruments d'emprunt disponibles à la vente est contrepassée s'il existe une preuve objective d'un recouvrement durable. Tous les gains et pertes sur les obligations classées ou désignées comme détenues à des fins de transaction sont déjà comptabilisés en résultat. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts à recevoir sont contrepassés.

c) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont comptabilisés immédiatement en résultat.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse, des comptes courants, des dépôts à un jour et des dépôts à terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins et des titres à revenu fixe dont la durée jusqu'à l'échéance est de trois mois ou moins. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond approximativement à la juste valeur.

e) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités par Putnam LLC, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs du bilan consolidé, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les sommaires d'exploitation consolidés.

f) Passifs financiers

Les passifs financiers, autres que les provisions mathématiques et certaines actions privilégiées, sont classés dans les autres passifs. Les autres passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, puis sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et la charge d'amortissement est comptabilisée dans les sommaires d'exploitation consolidés.

g) Actions privilégiées classées dans le passif

La Compagnie avait désigné ses actions privilégiées de premier rang, série D et série E, en circulation comme détenues à des fins de transaction dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les sommaires d'exploitation consolidés. Les actions privilégiées de premier rang, série D, ont été rachetées le 31 mars 2010 et les actions privilégiées de premier rang, série E, ont été rachetées le 31 décembre 2009. Par conséquent, la Compagnie n'a plus aucune action privilégiée en circulation classée à titre de passif.

1. Mode de présentation et sommaire des conventions comptables (suite)

h) Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés en guise d'instruments pour couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris ses produits. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés utilisés par la Compagnie sont présentés en détail à la note 24, laquelle comprend des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF) le prescrit.

Tous les instruments dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les autres actifs et les autres passifs du bilan consolidé (se reporter aux notes 9 et 13). La méthode de comptabilisation des gains et des pertes réalisés et non réalisés sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans le revenu de placement net des sommaires d'exploitation consolidés. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données liées à l'utilisation de modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est fonction des conditions contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise le même modèle lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les conditions contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant au bilan, ou à des engagements ou à des opérations fermes précis. La Compagnie détermine aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en s'assurant de l'appariement des conditions essentielles et en effectuant des tests de corrélation.

Instruments dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux instruments dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le revenu de placement net.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont comptabilisées dans le revenu de placement net si bien que toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans le revenu de placement net.

À l'heure actuelle, la Compagnie possède des contrats à terme sur taux d'intérêt désignés comme couverture de la juste valeur.

Couvertures des flux de trésorerie

Certains swaps de taux d'intérêt et swaps de devises sont utilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie. En ce qui a trait aux couvertures des flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, soit dans le revenu de placement net, soit dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le revenu de placement net. Les gains et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés dans le revenu de placement net au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le résultat net. Les gains et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat étendu au revenu de placement net s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2010 et les gains et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat étendu pour le prochain exercice se chiffrent à 3 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 34 ans.

Couvertures de l'investissement net

Les contrats de change à terme sont utilisés pour couvrir l'investissement net dans les établissements étrangers de la Compagnie. Les variations de la juste valeur de ces couvertures sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

À l'heure actuelle, la Compagnie ne possède aucun instrument dérivé désigné comme couverture de l'investissement net.

i) Conversion des devises

La Compagnie utilise la méthode du taux courant pour la conversion des devises relativement à son investissement net dans les établissements étrangers autonomes. Selon cette méthode, l'actif et le passif sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans et tous les produits et toutes les charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les gains et les pertes de change non réalisés liés à l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements étrangers autonomes sont présentés séparément à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu. Les gains et les pertes non réalisés seront comptabilisés proportionnellement dans le revenu de placement net des sommaires d'exploitation consolidés lorsqu'un dessaisissement net permanent des établissements étrangers aura eu lieu. Les gains ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaie étrangère sont inclus dans le revenu de placement net et n'ont pas d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

j) Avances consenties aux titulaires de polices

Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à la juste valeur.

k) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de contrats de réassurance

Selon les dispositions de certains contrats de réassurance, il est pratique courante pour l'assureur cédant de conserver les actifs qui couvrent les passifs cédés. La Compagnie enregistre un montant à recevoir de l'assureur cédant ou à payer au réassureur équivalant à la prime exigible. Les revenus de placement liés à ces sommes retenues sont crédités par l'assureur cédant.

l) Écart d'acquisition et actifs incorporels

L'écart d'acquisition représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Les actifs incorporels représentent les actifs incorporels à durée de vie limitée et indéfinie des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les actifs incorporels à durée de vie limitée comprennent la valeur des logiciels, des contrats de clients et des canaux de distribution. Ces actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis sur la durée de vie estimative n'excédant généralement pas 10 ans, 20 ans et 30 ans, respectivement. La Compagnie évalue l'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie au moyen d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur, en deux étapes, chaque année ou lorsqu'un événement ou un changement de situation indique que l'actif peut avoir subi une perte de valeur. La valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est réduite s'il y a une perte de valeur, dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur estimative.

Test de dépréciation***Écart d'acquisition***

À la première étape, l'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation qui consiste à établir si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle il est associé est inférieure à sa valeur comptable. Ensuite, lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, le deuxième test est utilisé pour comparer la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation est constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes conformes à ceux utilisés lorsque la Compagnie réalise des acquisitions, au moyen d'une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Le taux d'actualisation utilisé se fonde sur le coût pondéré du capital pour le secteur et tient compte des variations potentielles par rapport aux projections du taux sans risque, de la prime de risque des fonds propres sur le marché, de la prime liée à la taille et de la prime de risque opérationnel.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

La juste valeur des actifs incorporels liés aux contrats de clients, la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires et certains baux sont évalués selon l'approche fondée sur les résultats, tel qu'il est décrit ci-dessus en ce qui a trait à l'écart d'acquisition. La juste valeur des marques et marques de commerce est évaluée selon la méthode d'exemption de redevances en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie prévus après impôts des redevances liés aux contrats de licence.

m) Constatation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance et les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et qu'il existe une assurance raisonnable quant à leur recouvrement. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de sorte que les prestations et les charges sont rapprochées de ces produits.

Le revenu-primes, le total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices et les passifs relatifs aux polices de la Compagnie sont tous présentés déduction faite des sommes de réassurance cédées à d'autres assureurs, ou y compris les sommes prises en charge pour le compte de ces derniers.

Les honoraires et autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, recouvrables et que leur montant peut être raisonnablement estimé, et ils comprennent surtout la rémunération gagnée pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, pour la prestation de services administratifs seulement (SAS) en vertu de contrats collectifs de soins de santé et pour la prestation de services de gestion.

1. Mode de présentation et sommaire des conventions comptables (suite)

n) Immobilisations corporelles

Sont inclus dans les autres actifs les immobilisations corporelles qui sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, qui varie de 3 à 15 ans. L'amortissement des immobilisations corporelles compris dans les sommaires d'exploitation consolidés est de 33 \$ (40 \$ en 2009).

o) Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques représentent les montants qui, en plus des primes et du revenu de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des provisions mathématiques requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des provisions mathématiques selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif présentement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement. Les provisions mathématiques de la Compagnie sont présentées en détail à la note 10.

p) Impôts sur les bénéfices

La Compagnie a recours à la méthode du passif fiscal. Les impôts sur les bénéfices exigibles sont calculés selon le bénéfice imposable tandis que les impôts futurs sont calculés selon les écarts temporaires imposables ou déductibles. Les taux d'imposition utilisés pour mesurer les actifs et les passifs d'impôts sont les taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan (se reporter à la note 23).

q) Conventions de rachat

La Compagnie conclut des conventions de rachat avec des courtiers indépendants aux termes desquelles elle vend des titres et consent à racheter des titres très semblables à une date et à un prix déterminés. Ces conventions de rachat sont comptabilisées comme des opérations de financement des investissements.

r) Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à cotisations déterminées à l'intention de certains salariés et conseillers. L'obligation au titre des prestations constituées et le coût des services rendus au cours de l'exercice liés aux prestations de retraite déterminées sont déterminés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des régimes de retraite est imputé aux résultats (se reporter à la note 19).

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie complémentaires de retraite. L'obligation au titre des prestations constituées et le coût des services rendus au cours de l'exercice liés aux prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie complémentaires de retraite sont déterminés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des régimes d'avantages sociaux est imputé aux résultats (se reporter à la note 19).

s) Rémunération à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux options octroyées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (se reporter à la note 18). La charge de rémunération est constatée en augmentant la charge de rémunération, dans les sommaires d'exploitation consolidés, et le surplus d'apport sur la période d'acquisition des options octroyées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant constaté comme surplus d'apport sont transférés au capital-actions.

t) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour calculer le résultat dilué par action ordinaire (se reporter à la note 20).

u) Répartition géographique

La Compagnie exerce ses activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les activités de réassurance et les activités exercées dans tous les pays autres que le Canada et les États-Unis sont déclarées à même l'exploitation européenne.

2. Conventions comptables futures – transition aux IFRS

Le Conseil des normes comptables du Canada a exigé que toutes les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes remplacent les PCGR du Canada par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Compagnie adoptera les IFRS dans ses rapports intermédiaires et annuels à compter du premier trimestre de 2011 et elle fournira les chiffres correspondants pour 2010.

La Compagnie en est aux dernières étapes du regroupement et de l'analyse des ajustements qu'elle devra éventuellement apporter au bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010, en raison des modifications comptables découlant des écarts décelés entre les PCGR du Canada et les IFRS. L'incidence de l'adoption des IFRS et leurs effets connexes sur les états financiers consolidés de la Compagnie seront présentés dans les états financiers intermédiaires et annuels de 2011 de la Compagnie.

La norme IFRS concernant l'évaluation des contrats d'assurance, ou la phase II de la norme Contrats d'assurance, est en cours d'élaboration et l'application de la norme définitive n'est pas prévue avant plusieurs années. Par conséquent, tant qu'une nouvelle norme IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux polices d'assurance selon la MCAB. Ainsi, la nature évolutive des IFRS devrait entraîner de nouvelles modifications comptables, dont certaines pourraient être importantes, au cours des exercices suivant la transition initiale de la Compagnie aux IFRS.

3. Acquisitions et cessions

Le 19 janvier 2009, PanAgora, une filiale de Putnam LLC, a vendu son placement en actions dans Union PanAgora Asset Management GmbH à Union Asset Management. Le produit brut reçu d'environ 75 \$ US, comptabilisé dans le revenu de placement net, s'est traduit par un gain d'environ 33 \$ US pour Putnam LLC après les impôts et la part des actionnaires sans contrôle.

4. Titres en portefeuille

a) Les valeurs comptables et les valeurs de marché estimatives des titres en portefeuille sont les suivantes :

	2010		2009	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Obligations				
Désignées comme détenues à des fins de transaction ⁽¹⁾	54 548 \$	54 548 \$	50 603 \$	50 603 \$
Classées comme détenues à des fins de transaction ⁽¹⁾	1 748	1 748	1 759	1 759
Disponibles à la vente	6 617	6 617	4 620	4 620
Prêts et créances	9 290	9 942	9 165	9 421
	72 203	72 855	66 147	66 403
Prêts hypothécaires				
Résidentiels	5 640	5 945	6 174	6 388
Non résidentiels	10 475	10 935	10 510	10 503
	16 115	16 880	16 684	16 891
Actions				
Désignées comme détenues à des fins de transaction ⁽¹⁾	5 364	5 364	4 928	4 928
Disponibles à la vente	1 006	1 006	1 186	1 186
Autres	330	399	328	389
	6 700	6 769	6 442	6 503
Biens immobiliers				
	3 273	3 383	3 099	3 053
	98 291 \$	99 887 \$	92 372 \$	92 850 \$

(1) Les titres en portefeuille peuvent être détenus à des fins de transaction de deux façons : ils peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction au gré de la direction ou ils peuvent être classés comme détenus à des fins de transaction, s'ils sont négociés activement dans le but de générer un revenu de placement.

4. Titres en portefeuille (suite)

- b) Le poste Actions comprend le placement que la Compagnie détient dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, soit Société financière IGM Inc. (IGM), dont elle ne détient pas le contrôle mais sur laquelle elle exerce une influence notable. Le placement est comptabilisé à la valeur de consolidation.

	2010	2009
Valeur comptable au début	328 \$	330 \$
Bénéfice comptabilisé à la valeur de consolidation	21	17
Dividendes	(19)	(19)
Valeur comptable à la fin	330 \$	328 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	158 \$	150 \$
Juste valeur à la fin	399 \$	389 \$

La Compagnie détenait 9 203 962 actions d'IGM au 31 décembre 2010 (9 205 200 au 31 décembre 2009), soit une participation de 3,52 % (3,49 % au 31 décembre 2009).

- c) Les titres en portefeuille incluent ce qui suit :

- i) Placements ayant subi une dépréciation

	2010		
	Montant brut	Dépréciation	Valeur comptable
Montants de la perte de valeur par catégorie ⁽¹⁾			
Détenus à des fins de transaction	572 \$	270 \$	302 \$
Disponibles à la vente	58	(32)	26
Prêts et créances	114	(64)	50
Total	744 \$	(366) \$	378 \$
	2009		
	Montant brut	Dépréciation	Valeur comptable
Montants de la perte de valeur par catégorie ⁽¹⁾			
Détenus à des fins de transaction	517 \$	(278) \$	239 \$
Disponibles à la vente	55	(36)	19
Prêts et créances	151	(81)	70
Total	723 \$	(395) \$	328 \$

Le montant brut représente le coût après amortissement ou le solde du capital du placement ayant subi une perte de valeur.

Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent un montant brut de 30 \$ de titres de capital à dividende non cumulatif assortis de coupons reportés.

(1) Ne comprennent ni des montants liés aux fonds détenus par des assureurs cédants de 28 \$ et de 10 \$ ni une dépréciation de (17) \$ et de (4) \$ au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, respectivement.

- ii) La Compagnie détient des titres en portefeuille dont les modalités ont été restructurées ou qui ont été échangés contre des titres aux modalités modifiées. Le rendement de ces titres correspond à leurs nouvelles modalités. Leur valeur comptable se présente comme suit :

	2010	2009
Obligations	23 \$	36 \$
Obligations assorties de droits de conversion en actions	150	169
Prêts hypothécaires	18	1
	191 \$	206 \$

- iii) La provision pour pertes sur créances et les variations de la provision pour pertes sur créances relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2010			2009		
	Obligations	Prêts hypothécaires	Total	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
Solde au début	44 \$	37 \$	81 \$	31 \$	29 \$	60 \$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances de l'exercice, montant net	(5)	3	(2)	20	19	39
Radiations, déduction faite des recouvrements	(1)	(7)	(8)	–	(8)	(8)
Autres (y compris les fluctuations des taux de change)	(2)	(5)	(7)	(7)	(3)	(10)
Solde à la fin	36 \$	28 \$	64 \$	44 \$	37 \$	81 \$

- iv) Le bénéfice net inclut l'incidence de la perte de valeur durable comme suit :

	2010				
	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total
Incidence de la perte de valeur durable					
– Actifs comptabilisés à la valeur de marché	(138) \$	– \$	– \$	– \$	(138) \$
– Transfert des autres éléments du résultat étendu	–	(15)	–	–	(15)
– Actifs comptabilisés au coût après amortissement	–	–	2	–	2
Charges de dépréciation brutes	(138)	(15)	2	–	(151)
Reprise des provisions techniques pour rendement insuffisant de l'actif et autres	137	–	–	–	137
(Charges) recouvrement de dépréciation avant impôts, montant net	(1) \$	(15) \$	2 \$	– \$	(14) \$
(Charges) recouvrement de dépréciation après impôts, montant net					(13) \$
	2009				
	Détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total
Incidence de la perte de valeur durable					
– Actifs comptabilisés à la valeur de marché	(165) \$	– \$	– \$	– \$	(165) \$
– Transfert des autres éléments du résultat étendu	–	(26)	–	–	(26)
– Actifs comptabilisés au coût après amortissement	–	–	(39)	–	(39)
Charges de dépréciation brutes	(165)	(26)	(39)	–	(230)
Reprise des provisions techniques pour rendement insuffisant de l'actif et autres	155	–	1	–	156
(Charges) recouvrement de dépréciation avant impôts, montant net	(10) \$	(26) \$	(38) \$	– \$	(74) \$
(Charges) recouvrement de dépréciation après impôts, montant net					(54) \$

4. Titres en portefeuille (suite)

d) Le revenu de placement net se répartit comme suit :

	2010					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Biens immobiliers	Autres	Total
Revenu de placement net régulier :						
Revenu de placement gagné	3 813 \$	879 \$	207 \$	201 \$	582 \$	5 682 \$
Gains (pertes) nets réalisés (<i>disponibles à la vente</i>)	72	–	10	–	–	82
Gains (pertes) nets réalisés (<i>autres classements</i>)	14	20	–	–	–	34
Amortissement des gains (pertes) nets réalisés et non réalisés (<i>instruments non financiers</i>)	–	–	–	17	–	17
Recouvrement de (dotation à la provision pour) pertes sur créances (<i>prêts et créances</i>), montant net	5	(3)	–	–	–	2
Autres produits et charges	–	–	–	–	(74)	(74)
	3 904	896	217	218	508	5 743
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction :						
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés (<i>classés comme détenus à des fins de transaction</i>)	40	–	–	–	–	40
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés (<i>désignés comme détenus à des fins de transaction</i>)	2 982	–	603	–	8	3 593
	3 022	–	603	–	8	3 633
Revenu de placement net	6 926 \$	896 \$	820 \$	218 \$	516 \$	9 376 \$
	2009					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Biens immobiliers	Autres	Total
Revenu de placement net régulier :						
Revenu de placement gagné	4 122 \$	922 \$	193 \$	184 \$	710 \$	6 131 \$
Gains (pertes) nets réalisés (<i>disponibles à la vente</i>)	65	–	(6)	–	–	59
Gains (pertes) nets réalisés (<i>autres classements</i>)	3	22	83	–	–	108
Amortissement des gains (pertes) nets réalisés et non réalisés (<i>instruments non financiers</i>)	–	–	–	(14)	–	(14)
Recouvrement de (dotation à la provision pour) pertes sur créances (<i>prêts et créances</i>), montant net	(20)	(19)	–	–	–	(39)
Autres produits et charges	–	–	–	–	(66)	(66)
	4 170	925	270	170	644	6 179
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction :						
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés (<i>classés comme détenus à des fins de transaction</i>)	9	–	–	–	–	9
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés (<i>désignés comme détenus à des fins de transaction</i>)	2 500	–	969	–	12	3 481
	2 509	–	969	–	12	3 490
Revenu de placement net	6 679 \$	925 \$	1 239 \$	170 \$	656 \$	9 669 \$

Le revenu de placement gagné comprend le revenu généré par des titres en portefeuille classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, classés comme disponibles à la vente et classés dans les prêts et créances.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- Des lignes directrices en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les cotes utilisées proviennent soit d'agences de notation externes reconnues, soit d'évaluations internes.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le conseil d'administration ou le comité de placements du conseil.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
- La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux primes payables par les titulaires de polices pendant le délai de grâce stipulé au contrat d'assurance ou jusqu'au paiement complet ou à la résiliation de ce dernier. Les commissions versées aux agents et aux courtiers sont portées en déduction des sommes à recevoir, le cas échéant.
- La réassurance est cédée à des contreparties ayant de bonnes cotes de crédit, et l'application des principes directeurs établis chaque année par le conseil d'administration permet de gérer la concentration du risque de crédit. En outre, la capacité financière des réassureurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues par la direction.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 840 \$	3 427 \$
Obligations		
Détenues à des fins de transaction	56 296	52 362
Disponibles à la vente	6 617	4 620
Prêts et créances	9 290	9 165
Prêts hypothécaires	16 115	16 684
Avances consenties aux titulaires de polices	6 827	6 957
Autres actifs financiers ⁽¹⁾	13 317	14 385
Actifs dérivés	984	717
Total du risque de crédit maximal au bilan	111 286 \$	108 317 \$

(1) Les autres actifs financiers comprennent un montant de 9 097 \$ de fonds détenus par des assureurs cédants en 2010 (10 146 \$ en 2009) pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés.

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation s'il y a lieu. Les garanties reçues par la Compagnie en 2010 relativement aux actifs dérivés s'élèvent à 24 \$ (35 \$ en 2009).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs apparentés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

	2010			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	3 548 \$	– \$	31 \$	3 579 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	5 619	1 815	57	7 491
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	335	2 851	976	4 162
Autres gouvernements étrangers	121	–	6 372	6 493
Organismes gouvernementaux	882	–	1 502	2 384
États souverains	651	22	770	1 443
Titres adossés à des créances	2 728	3 450	842	7 020
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	25	745	111	881
Banques	2 183	442	1 993	4 618
Autres institutions financières	1 057	1 359	1 470	3 886
Matières premières	201	587	182	970
Communications	589	246	477	1 312
Produits de consommation courante	1 608	1 419	1 495	4 522
Produits et services industriels	544	726	181	1 451
Ressources naturelles	997	561	422	1 980
Immobilier	422	–	1 400	1 822
Transports	1 557	563	584	2 704
Services publics	3 266	2 433	2 821	8 520
Divers	1 728	628	232	2 588
Total des obligations à long terme	28 061	17 847	21 918	67 826
Obligations à court terme	2 822	816	739	4 377
	30 883 \$	18 663 \$	22 657 \$	72 203 \$
	2009			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations émises ou garanties par :				
Gouvernement fédéral du Canada	2 264 \$	1 \$	14 \$	2 279 \$
Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales	4 917	1 333	55	6 305
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	240	2 620	758	3 618
Autres gouvernements étrangers	104	–	5 773	5 877
Organismes gouvernementaux	778	–	1 372	2 150
États souverains	783	4	762	1 549
Titres adossés à des créances	2 636	3 306	851	6 793
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	46	842	60	948
Banques	2 201	453	2 299	4 953
Autres institutions financières	1 021	1 336	1 507	3 864
Matières premières	151	571	198	920
Communications	598	276	473	1 347
Produits de consommation courante	1 384	1 351	1 664	4 399
Produits et services industriels	516	651	206	1 373
Ressources naturelles	1 000	710	581	2 291
Immobilier	559	–	1 216	1 775
Transports	1 414	585	594	2 593
Services publics	3 008	2 172	2 702	7 882
Divers	1 489	562	182	2 233
Total des obligations à long terme	25 109	16 773	21 267	63 149
Obligations à court terme	2 406	455	137	2 998
	27 515 \$	17 228 \$	21 404 \$	66 147 \$

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

	2010			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 622 \$	3 528 \$	6 691 \$	11 841 \$
Exploitation américaine	–	464	1 517	1 981
Exploitation européenne	–	26	2 267	2 293
Total des prêts hypothécaires	1 622 \$	4 018 \$	10 475 \$	16 115 \$

	2009			
	Résidences unifamiliales	Résidences multifamiliales	Biens commerciaux	Total
Exploitation canadienne	1 695 \$	3 965 \$	6 371 \$	12 031 \$
Exploitation américaine	–	485	1 509	1 994
Exploitation européenne	–	29	2 630	2 659
Total des prêts hypothécaires	1 695 \$	4 479 \$	10 510 \$	16 684 \$

iii) Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations

	2010	2009
AAA	28 925 \$	24 653 \$
AA	11 436	10 684
A	19 968	19 332
BBB	10 649	10 113
BB ou inférieure	1 225	1 365
Total des obligations	72 203 \$	66 147 \$

Qualité du portefeuille de dérivés

	2010	2009
Contrats négociés sur le marché hors cote (cotes des contreparties) :		
AAA	5 \$	5 \$
AA	491	338
A	488	374
Total	984 \$	717 \$

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur.

	2010	2009
Moins de 30 jours	7 \$	45 \$
De 30 à 90 jours	2	6
Plus de 90 jours	2	9
Total	11 \$	60 \$

v) Titres productifs assujettis aux coupons reportés

	Date de reprise des paiements		
	Moins de 1 an	1 an à 2 ans	Plus de 2 ans
Montant à recevoir lié aux coupons	– \$	2 \$	– \$

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

b) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 70 % des provisions mathématiques sont non encaissables avant l'échéance ou sont assujettis à des rajustements à la valeur de marché.
- La direction surveille régulièrement l'utilisation des marges de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou des marchés financiers. La Compagnie a obtenu une marge de crédit de 200 M \$ auprès d'une banque à charte canadienne.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant.

	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
Débitures et autres instruments d'emprunt	4 323 \$	305 \$	302 \$	1 \$	1 \$	– \$	3 714 \$
Débitures de fiducies de capital ⁽¹⁾	800	–	–	–	–	–	800
Obligations d'achat	143	55	26	27	15	16	4
Cotisations au titre des régimes de retraite	130	130	–	–	–	–	–
	5 396 \$	490 \$	328 \$	28 \$	16 \$	16 \$	4 518 \$

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 275 \$ (valeur comptable de 282 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie sont libellées en diverses devises et que les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent. Si l'actif couvrant les provisions mathématiques n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Les politiques et procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que celle du passif couvert par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à l'asymétrie des devises.
- Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen d'un contrat de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des provisions mathématiques des polices sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui se traduirait par une variation nette négligeable du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des provisions mathématiques des polices sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui se traduirait par une variation nette négligeable du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée.

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une certaine période, par exemple des flux de trésorerie liés à des passifs d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés à la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, au mésappariement des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs à court terme sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des provisions mathématiques. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux titres de participation et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et sur l'inflation (en supposant qu'il y a corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Ces marges sont essentielles pour tenir compte des erreurs d'estimation ou de la détérioration des hypothèses les plus probables et pour fournir l'assurance raisonnable que les provisions techniques sont suffisantes pour couvrir tout un éventail de circonstances possibles. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,21 % (0,23 % en 2009). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures relative à l'actif incluse dans les provisions mathématiques. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif :

	2010	2009
Polices avec participation	802 \$	755 \$
Polices sans participation	1 516	1 712
	2 318 \$	2 467 \$

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement sur les provisions mathématiques se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés.

- L'incidence d'une augmentation parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 29 \$ de ces provisions mathématiques, ce qui causerait une diminution d'environ 25 \$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution parallèle de 1 % de la courbe de rendement correspondrait à une hausse d'environ 410 \$ de ces provisions mathématiques, ce qui causerait une diminution d'environ 279 \$ du bénéfice net.

En plus de ce qui précède, si la modification touchant les courbes de rendement se prolongeait, la portée des scénarios utilisés pourrait changer. L'incidence d'une diminution ou d'une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement se prolongeant sur une année serait minime en ce qui a trait aux provisions mathématiques présentées.

iii) Risque de marché

Le risque de marché correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des prestations minimales viagères garanties à la sortie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices liées aux garanties relatives aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (espérance conditionnelle unilatérale 75).

Certaines provisions mathématiques sont soutenues par des biens immobiliers, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces provisions fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des provisions mathématiques des polices sans participation d'environ 32 \$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 25 \$. Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des provisions mathématiques des polices sans participation d'environ 72 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 54 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 333 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui à son tour donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 242 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 386 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui à son tour donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 279 \$.

6. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

Conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs financiers évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs, les données autres que les cours observables sur l'actif et le passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et autres données de référence. Les titres correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des créances ainsi que la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu, voire aucune activité sur le marché pour l'actif ou le passif. Les prix pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenus à partir des cotes d'un seul courtier et de modèles internes d'établissement des prix. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des créances et des actions privées, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ainsi que certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs et des passifs financiers de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, aux 31 décembre 2010 et 2009, selon la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par la Compagnie :

	2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	– \$	55 984 \$	312 \$	56 296 \$
Actions	4 947	–	417	5 364
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4 947	55 984	729	61 660
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	6 575	42	6 617
Actions	193	9	1	203
Total des actifs financiers disponibles à la vente	193	6 584	43	6 820
Autres actifs – dérivés ⁽¹⁾	–	984	–	984
Total des actifs évalués à la juste valeur	5 140 \$	63 552 \$	772 \$	69 464 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Autres passifs – dérivés ⁽²⁾	– \$	165 \$	– \$	165 \$
Actions privilégiées	–	–	–	–
Total des passifs évalués à la juste valeur	– \$	165 \$	– \$	165 \$

(1) Excluent des garanties reçues de 24 \$.

(2) Excluent des garanties nanties de 39 \$.

	2009			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	– \$	51 748 \$	614 \$	52 362 \$
Actions	4 783	–	145	4 928
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	4 783	51 748	759	57 290
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	4 553	67	4 620
Actions	285	1	1	287
Total des actifs financiers disponibles à la vente	285	4 554	68	4 907
Autres actifs – dérivés ⁽¹⁾	–	700	17	717
Total des actifs évalués à la juste valeur	5 068 \$	57 002 \$	844 \$	62 914 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Autres passifs – dérivés				
Actions privilégiées	203	–	–	203
Total des passifs évalués à la juste valeur	203 \$	248 \$	3 \$	454 \$

(1) Excluent des garanties reçues de 35 \$.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3, pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 :

	2010					
	Obligations détenues à des fins de transaction	Obligations disponibles à la vente	Autres actifs – dérivés	Autres passifs – dérivés	Actions détenues à des fins de transaction	Actions disponibles à la vente
Solde au début	614 \$	67 \$	17 \$	(3) \$	145 \$	1 \$
Total des gains (pertes)						
Inclus dans le résultat net	16	(2)	(17)	–	16	–
Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	–	2	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	288	–
Ventes	(76)	–	–	–	(30)	–
Règlements	(95)	(5)	–	–	–	–
Transferts vers le niveau 3	5	–	–	–	–	–
Transferts depuis le niveau 3	(152)	(20)	–	3	(2)	–
Solde à la fin	312 \$	42 \$	– \$	– \$	417 \$	1 \$
Total des gains (pertes) de l'exercice inclus dans le résultat net liés aux actifs détenus au 31 décembre 2010						
	38 \$	– \$	(17) \$	– \$	16 \$	– \$
	2009					
	Obligations détenues à des fins de transaction	Obligations disponibles à la vente	Autres actifs – dérivés	Autres passifs – dérivés	Actions détenues à des fins de transaction	Actions disponibles à la vente
Solde au début	979 \$	68 \$	14 \$	– \$	20 \$	1 \$
Total des gains (pertes)						
Inclus dans le résultat net	28	(17)	3	(3)	(2)	–
Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	–	24	–	–	–	–
Achats	9	–	–	–	127	–
Ventes	(62)	–	–	–	–	–
Règlements	(155)	(13)	–	–	–	–
Transferts vers le niveau 3	43	25	–	–	–	–
Transferts depuis le niveau 3	(228)	(20)	–	–	–	–
Solde à la fin	614 \$	67 \$	17 \$	(3) \$	145 \$	1 \$
Total des gains (pertes) de l'exercice inclus dans le résultat net liés aux actifs détenus au 31 décembre 2009						
	28 \$	(17) \$	(1) \$	– \$	(2) \$	– \$

7. Nantissement d'actifs

Le montant des actifs servant de garantie par voie de nantissement lié aux opérations sur instruments dérivés se chiffre à 9 \$ (11 \$ en 2009) et celui lié aux ententes de réassurance, à 554 \$ (595 \$ en 2009).

8. Écart d'acquisition et actifs incorporels**a) Écart d'acquisition**

La valeur comptable de l'écart d'acquisition et la variation de celle-ci se présentent comme suit :

	2010	2009
Solde au début	5 406 \$	5 425 \$
Vente d'une filiale par le Groupe de réassurance London (GRL)	(3)	–
Fluctuations des taux de change	(6)	(19)
Solde à la fin	5 397 \$	5 406 \$
Exploitation canadienne	3 773 \$	3 773 \$
Exploitation américaine	124	130
Exploitation européenne	1 500	1 503
	5 397 \$	5 406 \$

b) Actifs incorporels

La valeur comptable des actifs incorporels et la variation de celle-ci se présentent comme suit :

	2010			Valeur comptable à la fin
	Coût	Amortissement cumulé	Fluctuations des taux de change	
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie				
– Marques et marques de commerce	662 \$	– \$	(39) \$	623 \$
– Liés aux contrats de clients	1 400	–	63	1 463
– Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	354	–	–	354
	2 416	–	24	2 440
Actifs incorporels à durée de vie limitée				
– Liés aux contrats de clients	595	(169)	(31)	395
– Canaux de distribution	126	(28)	(22)	76
– Technologie	13	(6)	(3)	4
– Baux	14	(7)	(3)	4
– Logiciels	412	(223)	–	189
	1 160	(433)	(59)	668
Total	3 576 \$	(433) \$	(35) \$	3 108 \$
	2009			Valeur comptable à la fin
	Coût	Amortissement cumulé	Fluctuations des taux de change	
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie				
– Marques et marques de commerce	662 \$	– \$	(13) \$	649 \$
– Liés aux contrats de clients	1 400	–	129	1 529
– Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	354	–	–	354
	2 416	–	116	2 532
Actifs incorporels à durée de vie limitée				
– Liés aux contrats de clients	595	(142)	(12)	441
– Canaux de distribution	126	(24)	(16)	86
– Technologie	13	(6)	–	7
– Baux	14	(7)	–	7
– Logiciels	367	(202)	–	165
	1 115	(381)	(28)	706
Total	3 531 \$	(381) \$	88 \$	3 238 \$

En 2009, la Compagnie a comptabilisé un montant additionnel de 31 \$ lié aux actifs incorporels à durée de vie limitée dans le cadre de la finalisation du transfert des activités canadiennes de tenue des dossiers des régimes collectifs de retraite et d'épargne de Fidelity Investments Canada ULC.

9. Autres actifs

Les autres actifs se présentent comme suit :

	2010	2009
Primes en voie de recouvrement	393 \$	403 \$
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 046	1 072
Autres sommes à recevoir sur les placements	226	109
Instruments financiers dérivés (note 24)	984	717
Débiteurs	670	761
Charges payées d'avance	99	80
Impôts à payer	580	793
Impôts futurs (note 23)	1 106	1 197
Immobilisations corporelles	155	138
Actif au titre des prestations constituées (note 19)	390	335
Autres	542	525
	6 191 \$	6 130 \$

10. Provisions mathématiques**a) Composition des provisions mathématiques et de l'actif connexe**

i) La composition des provisions mathématiques se présente comme suit :

	Polices avec participation		Polices sans participation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Exploitation canadienne	25 055 \$	23 097 \$	24 155 \$	22 460 \$	49 210 \$	45 557 \$
Exploitation américaine	8 108	8 250	14 555	13 790	22 663	22 040
Exploitation européenne	1 189	1 428	32 055	33 626	33 244	35 054
Total	34 352 \$	32 775 \$	70 765 \$	69 876 \$	105 117 \$	102 651 \$

ii) La composition de l'actif couvrant le passif et le surplus se présente comme suit :

	2010					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Biens immobiliers	Autres	
Valeur comptable						
Polices avec participation	15 595 \$	6 393 \$	3 882 \$	370 \$	8 112 \$	34 352 \$
Polices sans participation						
Exploitation canadienne	16 066	5 069	1 432	10	1 578	24 155
Exploitation américaine	12 632	1 479	–	–	444	14 555
Exploitation européenne	17 162	2 039	195	1 880	10 779	32 055
Autres	4 664	874	435	220	6 784	12 977
Capital et surplus	6 084	261	756	793	5 526	13 420
Total de la valeur comptable	72 203 \$	16 115 \$	6 700 \$	3 273 \$	33 223 \$	131 514 \$
Valeur de marché	72 855 \$	16 880 \$	6 769 \$	3 383 \$	33 223 \$	133 110 \$

10. Provisions mathématiques (suite)

	2009					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Biens immobiliers	Autres	
Valeur comptable						
Polices avec participation	14 884 \$	6 316 \$	3 747 \$	286 \$	7 542 \$	32 775 \$
Polices sans participation						
Exploitation canadienne	14 299	5 327	991	14	1 829	22 460
Exploitation américaine	11 843	1 456	–	–	491	13 790
Exploitation européenne	16 839	2 314	130	1 770	12 573	33 626
Autres	3 880	970	1 041	217	6 607	12 715
Capital et surplus	4 402	301	533	812	6 955	13 003
Total de la valeur comptable	66 147 \$	16 684 \$	6 442 \$	3 099 \$	35 997 \$	128 369 \$
Valeur de marché	66 403 \$	16 891 \$	6 503 \$	3 053 \$	35 997 \$	128 847 \$

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les provisions mathématiques se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des provisions mathématiques.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, moins les impôts sur les bénéfices, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps, conformément aux conventions comptables suivies à l'égard des placements.

b) Variation des provisions mathématiques

La variation des provisions mathématiques au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	Polices avec participation		Polices sans participation		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Solde au début	32 775 \$	31 966 \$	69 876 \$	70 661 \$	102 651 \$	102 627 \$
Incidence des affaires nouvelles	193	(14)	4 902	4 212	5 095	4 198
Variations normales des affaires en vigueur	1 997	2 353	28	(454)	2 025	1 899
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(5)	(74)	(427)	(194)	(432)	(268)
Transfert d'affaires avec des parties externes	–	–	(1)	(9)	(1)	(9)
Incidence des fluctuations des taux de change	(608)	(1 456)	(3 613)	(4 340)	(4 221)	(5 796)
Solde à la fin	34 352 \$	32 775 \$	70 765 \$	69 876 \$	105 117 \$	102 651 \$

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la valeur de marché des actifs couvrant les provisions jouent un rôle important en ce qui a trait aux variations des provisions mathématiques. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des provisions mathématiques associées aux variations de la juste valeur de l'actif couvrant les provisions mathématiques sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2010, les principaux facteurs à la base de l'augmentation des provisions mathématiques sont l'incidence des affaires nouvelles et la modification normale des affaires en vigueur, partiellement contrebalancées par l'incidence des taux de change.

Les provisions mathématiques des polices sans participation ont diminué de 427 \$ en 2010 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles, ce qui comprend une diminution de 246 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, de 126 \$ par l'exploitation européenne et de 55 \$ par l'exploitation américaine. La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des charges d'impôts et des frais de l'unité Assurance individuelle (diminution de 86 \$), l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle (diminution de 64 \$), l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité de l'unité Assurance collective (diminution de 62 \$), le raffinement de la modélisation du secteur de l'exploitation canadienne (diminution de 56 \$) et par la diminution des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif (diminution de 49 \$), partiellement contrebalancés par l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de polices de l'unité Assurance individuelle (augmentation de 69 \$). La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la diminution des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif (diminution de 127 \$), le raffinement de la modélisation dans l'ensemble de la division (diminution de 97 \$) et la révision des frais (diminution de 23 \$), partiellement contrebalancés par l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière de réassurance-vie (augmentation de 71 \$), l'amélioration au chapitre de la longévité (augmentation de 16 \$), l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité de l'unité Assurance collective (augmentation de 13 \$), l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de polices (augmentation de 10 \$) et des provisions pour rendement insuffisant de l'actif (augmentation de 8 \$). La diminution enregistrée par l'exploitation américaine s'explique principalement par l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie (diminution de 52 \$), l'amélioration au chapitre de la longévité (diminution de 6 \$), le raffinement de la modélisation (diminution de 4 \$), partiellement contrebalancés par l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de polices (augmentation de 8 \$).

Les provisions mathématiques des polices avec participation ont diminué de 5 \$ en 2010 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. La diminution est principalement attribuable à la révision des frais (diminution de 261 \$), à l'augmentation du rendement des placements (diminution de 20 \$) et à l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle (diminution de 13 \$), partiellement contrebalancées par le raffinement de la modélisation (augmentation de 213 \$), l'augmentation de la provision au titre des participations des titulaires de polices futures (augmentation de 66 \$) et par l'augmentation de la provision liée au comportement des titulaires de polices (augmentation de 10 \$).

En 2009, les principaux facteurs à la base de l'augmentation des provisions mathématiques sont l'incidence des affaires nouvelles et la modification normale des affaires en vigueur, presque entièrement contrebalancées par l'incidence des taux de change.

Les provisions mathématiques des polices sans participation ont diminué de 194 \$ en 2009 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles, ce qui comprend une diminution de 135 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, de 58 \$ par l'exploitation européenne et de 1 \$ par l'exploitation américaine. La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par l'amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle (diminution de 115 \$), la révision des frais (diminution de 48 \$) et le raffinement de la modélisation au chapitre de l'assurance-vie individuelle et des rentes (diminution de 32 \$), partiellement contrebalancés par l'incidence sur les impôts futurs de changements apportés aux objectifs en matière de composition de l'actif à l'égard des engagements de durée indéterminée (augmentation de 52 \$). La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la diminution des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif (diminution de 199 \$), le raffinement de la modélisation au chapitre des rentes (diminution de 97 \$) et une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie (diminution de 47 \$), partiellement contrebalancés par l'augmentation des provisions pour rendement insuffisant de l'actif et des frais (augmentation de 158 \$), le raffinement de la modélisation au chapitre de la réassurance (augmentation de 77 \$), l'augmentation des frais d'administration de l'exploitation européenne (augmentation de 30 \$) et l'amélioration au chapitre de la longévité (augmentation de 20 \$). La diminution enregistrée par l'exploitation américaine s'explique principalement par la diminution des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif (diminution de 32 \$) et par une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie (diminution de 18 \$), partiellement contrebalancées par l'augmentation des provisions pour rendement insuffisant de l'actif (augmentation de 32 \$) et l'amélioration au chapitre de la longévité (augmentation de 13 \$).

Les provisions mathématiques des polices avec participation ont diminué de 74 \$ en 2009 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution de la provision au titre des participations des titulaires de polices futures (diminution de 1 495 \$) et à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie (diminution de 168 \$), partiellement contrebalancées par la diminution du rendement des placements (augmentation de 1 588 \$).

c) **Hypothèses actuarielles**

Dans le calcul des provisions mathématiques, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux frais d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les provisions mathématiques couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Bien qu'on enregistre des améliorations au chapitre de la mortalité depuis de nombreuses années, les provisions au titre de la mortalité (y compris les marges) relatives aux estimations faites à l'égard de l'assurance-vie ne prennent pas en compte d'éventuelles améliorations. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 216 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'environ 159 \$ du bénéfice net.

La mortalité au chapitre des rentes fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité de l'industrie, établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité chez les rentiers. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 217 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'environ 172 \$ du bénéfice net.

Morbidité

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard de la vie active entraîneraient une augmentation d'environ 213 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'approximativement 151 \$ du bénéfice net.

Réassurance IARD

Les provisions mathématiques liées à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établies suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Les provisions mathématiques, qui reflètent la nature à long terme des activités, ont été établies au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Elles sont fondées sur des états de cession fournis par les compagnies cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des vérifications et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les provisions mathématiques comprennent également un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la compagnie cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs à court terme sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des provisions mathématiques. Les flux de trésorerie des actifs à court terme sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (se reporter à la note 5c).

10. Provisions mathématiques (suite)

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et les impôts sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les frais d'exploitation indirects sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des frais d'exploitation futurs à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des frais d'exploitation unitaires. L'évaluation des frais d'exploitation futurs tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la MCAB, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une augmentation d'environ 71 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une baisse d'environ 51 \$ du bénéfice net.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque la Compagnie n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de résiliation des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses en matière de maintien en vigueur de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la résiliation de polices se traduirait par une augmentation d'environ 452 \$ des provisions mathématiques des polices sans participation, ce qui causerait une diminution d'environ 320 \$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garantie à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de police avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des provisions mathématiques selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification négligeable des provisions mathématiques. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

d) Réassurance cédée

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

En raison de la réassurance, les provisions mathématiques ont été réduites des montants suivants :

	2010	2009
Polices avec participation	23 \$	17 \$
Polices sans participation	2 508	2 768
	<u>2 531 \$</u>	<u>2 785 \$</u>

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode de fonds retenus selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les provisions mathématiques réassurées, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

11. Frais de financement

Les frais de financement s'établissent comme suit :

	2010	2009
Frais d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	9 \$	8 \$
Frais de financement :		
Intérêts sur les débetures à long terme et autres instruments d'emprunt	225	207
Dividendes sur les actions privilégiées classées dans le passif	2	36
Pertes (gains) nets réalisés et non réalisés sur les actions privilégiées classées comme détenues à des fins de transaction	(2)	29
Frais d'émission de débetures subordonnées	3	2
Autres	14	12
Intérêts sur les débetures et titres de fiducies de capital, montant net	32	42
	274	328
Total	283 \$	336 \$

12. Débetures et autres instruments d'emprunt

a) Les débetures et autres instruments d'emprunt sont les suivants :

	2010		2009	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
À court terme				
Effets de commerce et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,36 % à 0,44 % (0,28 % à 0,38 % en 2009)	91 \$	91 \$	102 \$	102 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 1,00 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (215 \$ US)	213	213	273	273
Total à court terme	304	304	375	375
À long terme				
Exploitation :				
Effets à payer à un taux d'intérêt de 8,0 %, exigibles le 6 mai 2014, non garantis	4	4	5	5
Capital :				
Lifeco				
Débetures à 6,75 %, exigibles le 10 août 2015, non garanties	–	–	200	207
Débetures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties	200	226	200	218
Débetures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	200	232	200	216
Débetures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	400	463	400	431
Débetures à 5,998 % exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	345	373	345	345
Débetures à 4,65 % exigibles le 13 août 2020, non garanties	500	503	–	–
	1 645	1 797	1 345	1 417
Canada-Vie				
Débetures subordonnées à 6,40 % exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	110	100	105
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP				
Débetures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US)	172	161	183	138
Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II				
Débetures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt au taux de 7,153 % jusqu'au 16 mai 2016 et, par la suite, à un taux de 2,538 %, majoré du TIOL de trois mois, non garanties (300 \$ US)	297	297	315	277
Putnam Acquisition Financing LLC				
Billet à terme exigible le 18 octobre 2012, portant intérêt au TIOL majoré de 0,30 % (304 \$ US)	301	297	319	319
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Débetures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'en 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties	1 000	1 044	1 000	1 018
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II				
Débetures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'en 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties	500	556	500	554
Total à long terme	4 019	4 266	3 767	3 833
Total des débetures et autres instruments d'emprunt	4 323 \$	4 570 \$	4 142 \$	4 208 \$

12. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Le 10 août 2010, la Compagnie a racheté à la valeur nominale les débentures à 6,75 % d'un montant en capital de 200 \$ qui venaient à échéance le 10 août 2015.

Le 13 août 2010, des débentures d'un montant en capital de 500 \$ ont été émises à la valeur nominale et viendront à échéance le 13 août 2020. Les intérêts sur les débentures au taux annuel de 4,65 % seront payés semestriellement à terme échu le 13 février et le 13 août de chaque exercice, à compter du 13 février 2011, jusqu'à la date à laquelle les débentures seront remboursées. Les débentures sont rachetables en tout temps, en tout ou en partie, au montant le plus élevé entre le prix selon le rendement des obligations du Canada et la valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés, dans les deux cas.

Le 16 novembre 2009, la Compagnie a émis des débentures à 5,998 % d'un montant en capital de 200 \$ et d'un montant en capital additionnel de 144 \$ le 18 décembre 2009 (se reporter à la note 14). Les débentures viennent à échéance le 16 novembre 2039 et portent intérêt au taux de 5,998 % jusqu'à leur échéance. Les débentures sont rachetables au gré de la Compagnie au montant le plus élevé entre le prix selon le rendement des obligations du Canada et la valeur nominale plus tout intérêt couru et impayé, et moyennant un avis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours.

Le 22 juin 2009, Putnam LLC a obtenu une facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de banques pour un montant de 500 \$ US, soit une augmentation de 300 \$ US par rapport à la facilité antérieure. Au 31 décembre 2009, une filiale de Putnam LLC avait prélevé un montant de 260 \$ US sur cette facilité de crédit. Cette facilité a expiré le 21 juin 2010. Le 17 juin 2010, la convention de crédit renouvelable d'un montant de 500 \$ US a été modifiée et elle viendra à échéance le 17 juin 2013. Au 31 décembre 2010, une filiale de Putnam LLC avait prélevé un montant de 215 \$ US sur cette facilité de crédit.

13. Autres passifs

Les autres passifs sont les suivants :

	2010	2009
Créditeurs	1 246 \$	945 \$
Impôts à payer	103	141
Impôts futurs (note 23)	794	699
Instruments financiers dérivés (note 24)	165	251
Prestations de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (note 19)	524	528
Autres	1 854	2 044
	4 686 \$	4 608 \$

14. Titres et débentures de fiducies de capital

	2010		2009	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Débentures de fiducies de capital				
Débentures de premier rang à 5,995 %, exigibles le 31 décembre 2052, non garanties (FCGW)	350 \$	375 \$	350 \$	383 \$
Débentures de premier rang à 6,679 %, exigibles le 30 juin 2052, non garanties (FCCV)	300	320	300	331
Débentures de premier rang à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garanties (FCCV)	150	198	150	186
	800	893	800	900
Rajustement à la juste valeur de marché lié à l'acquisition	17	–	19	–
Titres de fiducies de capital détenus par le groupe consolidé à titre de placements temporaires	(44)	(44)	(41)	(41)
Titres de Fiducie de capital détenus par la Compagnie à titre de placements à long terme	(238)	(253)	(238)	(258)
Total	535 \$	596 \$	540 \$	601 \$

La Fiducie de capital Great-West (la FCGW), une fiducie établie par la Great-West, a émis un total de 350 \$ en titres de fiducies de capital et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Great-West d'un montant de 350 \$. La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a pour sa part émis un total de 450 \$ en titres de fiducies de capital et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 450 \$. Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les frais de financement dans les sommaires d'exploitation consolidés (se reporter à la note 11).

Par suite de l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV) en 2003, les filiales réglementées canadiennes ont acheté certaines de ces débentures de fiducies de capital. Au cours de 2009, la Compagnie a cédé des titres de fiducie de capital détenus par le groupe consolidé à titre de placements temporaires d'une valeur nominale de 138 \$.

Le 11 novembre 2009, la Compagnie a fait une offre publique de rachat visant l'acquisition d'au plus 170 000 titres de série A en circulation de la Fiducie de capital Great-West (GREATS) de la FCGW et d'au plus 180 000 titres de série A de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS) de la FCCV en circulation. Le 18 décembre 2009, conformément à cette offre, la Compagnie a acquis 116 547 GREATS et 121 788 CLiCS pour un montant de 261 \$, plus tout intérêt couru et impayé. Dans le cadre de cette opération, la Compagnie a émis des débentures à 5,998 % d'une valeur nominale totale de 144 \$, venant à échéance le 16 novembre 2039, et a déboursé 122 \$ en espèces.

15. Part des actionnaires sans contrôle

La Compagnie détenait une participation majoritaire dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam LLC et GWL&A aux 31 décembre 2010 et 2009.

- a) La part des actionnaires sans contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam LLC, GWL&A et leurs filiales qui figure dans les sommaires d'exploitation consolidés s'établit comme suit :

	2010	2009
Comptes de participation		
Bénéfice net attribuable aux comptes de participation avant les participations des titulaires de polices		
Great-West	146 \$	139 \$
London Life	706	696
Canada-Vie	242	245
GWL&A	5	(7)
	1 099	1 073
Participations des titulaires de polices		
Great-West	(130)	(121)
London Life	(730)	(702)
Canada-Vie	(235)	(233)
GWL&A	(2)	(2)
	(1 097)	(1 058)
Bénéfice net – comptes de participation	2	15
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées des filiales	14	15
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	(2)	6
Total	14 \$	36 \$

- b) La valeur comptable de la part des actionnaires sans contrôle s'établit comme suit :

	2010	2009
Surplus attribuable aux comptes de participation :		
Great-West	454 \$	436 \$
London Life	1 515	1 533
Canada-Vie	37	30
GWL&A	7	5
	2 013 \$	2 004 \$
Actions privilégiées émises par des filiales :		
Actions privilégiées de la Great-West, série O, à dividende non cumulatif de 5,55 %	– \$	157 \$
Actions privilégiées perpétuelles émises par des filiales :		
Actions privilégiées perpétuelles de la CFCV, série B, à dividende non cumulatif de 6,25 %	– \$	145 \$
Rajustement à la juste valeur de marché lié à l'acquisition	–	2
	– \$	147 \$
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	112 \$	63 \$

Le 31 décembre 2010, la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV) a racheté la totalité de ses actions privilégiées, série B, à dividende non cumulatif de 6,25 % en circulation d'une valeur totale de 150 \$, ou 25 \$ par action. L'écart de 5 \$ entre la valeur comptable et la valeur de rachat des actions a été imputé au surplus attribuable aux actionnaires de la CFCV.

Le 29 octobre 2010, la Great-West a racheté la totalité de ses actions privilégiées, série O, à dividende non cumulatif de 5,55 % en circulation d'une valeur totale de 157 \$, ou 25 \$ par action.

La part des actionnaires sans contrôle dans le capital-actions et le surplus comprend la part des actionnaires sans contrôle dans les placements sous le contrôle de Putnam effectués dans des fonds institutionnels, des fonds de couverture et les fonds communs de placement offerts par Putnam et PanAgora Asset Management Inc.

Avant le 3 août 2007, Putnam finançait le régime d'actionnariat de Putnam Investments Trust, en vertu duquel des options et des actions temporairement inaccessibles étaient attribuées à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam (les participants). Par suite de l'acquisition de Putnam, les droits sur la totalité des attributions en cours ont été acquis et réglés en espèces par Lifeco. Le montant attribuable à chaque participant a été divisé en un montant en espèces et en un montant reporté selon une méthode proposée en vertu du régime d'actionnariat. Les participants ont reçu la portion en espèces immédiatement et recevront le montant reporté sur une période de trois ans.

Le montant reporté a été versé dans des fiducies cédantes constituées à l'intention des participants. Les participants peuvent donner des instructions concernant les titres dans lesquels les sommes de leur fiducie cédante peuvent être investies, notamment dans des actions de catégorie B de Putnam, qui sont disponibles en vertu du régime d'intéressement en titres de participation décrit à la note 18b). Au 31 décembre 2010, les droits relatifs à 1 986 056 actions de catégorie B de Putnam ont été acquis par les participants du régime (1 275 754 actions au 31 décembre 2009), ce qui représente une participation minoritaire de 2,05 % dans Putnam LLC (1,33 % au 31 décembre 2009).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

15. Part des actionnaires sans contrôle (suite)

- c) La part des actionnaires sans contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam, GWL&A et leurs filiales qui figure dans les autres éléments du résultat étendu s'établit comme suit :

	2010	2009
Comptes de participation		
Autres éléments du résultat étendu liés aux comptes de participation		
Great-West	2 \$	1 \$
London Life	6	(10)
Canada-Vie	–	(13)
GWL&A	(1)	(2)
Autres éléments du résultat étendu – comptes de participation	7 \$	(24) \$

16. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

	2010		2009	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Émises et en circulation				
Classées dans le passif				
Actions privilégiées :				
Désignées comme détenues à des fins de transaction				
Actions privilégiées de premier rang, série D, à dividende non cumulatif de 4,70 %	–	– \$	7 938 500	203 \$
Classées dans les capitaux propres				
Actions privilégiées perpétuelles :				
Actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 895 615	197 \$	7 895 590	197 \$
Actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	–	–
Actions privilégiées à taux rajusté :				
Actions privilégiées de premier rang, série J, à dividende non cumulatif de 6,00 %	9 200 000	230	9 200 000	230
Actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 %	10 000 000	250	–	–
	75 895 615	1 897 \$	59 895 590	1 497 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	945 040 476	5 751 \$	943 882 505	5 736 \$
Actions émises en vertu du Régime d'options sur actions	3 417 919	51	1 157 971	15
Solde à la fin	948 458 395	5 802 \$	945 040 476	5 751 \$

Actions privilégiées

Le 23 novembre 2010, la Compagnie a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif de 3,65 % rajusté tous les cinq ans, au prix de 25 \$ par action. Ces actions sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant de 25 \$ par action plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite. Des coûts de transaction d'un montant de 8 \$ (6 \$ après impôts) relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus.

Le 4 mars 2010, la Compagnie a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % au prix de 25 \$ par action. Ces actions sont rachetables au gré de la Compagnie à partir du 31 mars 2015, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction d'un montant de 4 \$ (3 \$ après impôts) relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus.

Le 31 mars 2010, la Compagnie a racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang en circulation restantes de série D au prix de rachat de 25,25 \$ par action. La Compagnie avait désigné ses actions privilégiées en circulation de série D comme détenues à des fins de transaction dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur ont été comptabilisées dans les sommaires d'exploitation consolidés. Dans le cadre de cette opération, la Compagnie a comptabilisé des gains non réalisés de 2 \$ dans les sommaires d'exploitation consolidés. Par conséquent, la Compagnie n'a plus aucune action privilégiée en circulation classée à titre de passif.

Au cours de 2009, la Compagnie a comptabilisé le rachat d'actions privilégiées de premier rang, série E et série F, d'une valeur comptable de 5 \$ et de 2 \$, respectivement. Le 31 décembre 2009, la Compagnie a racheté la totalité des actions privilégiées de premier rang en circulation restantes de série E au prix de rachat de 26 \$ par action.

Au cours de 2009, la Compagnie a émis 6 800 000 actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %, au prix de 25 \$ par action. Ces actions sont rachetables au gré de la Compagnie à partir du 31 décembre 2014, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction d'un montant de 6 \$ (4 \$ après impôts) relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus.

Les actions privilégiées de premier rang et à dividende non cumulatif de 6,00 % rajusté tous les cinq ans de série J sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série J, chaque action de série J peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série K, au gré de ses détenteurs le 31 décembre 2013 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang, série F à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2012.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2013.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2014.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont rachetables au gré de la Compagnie à partir du 30 juin 2011, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2015.

Actions ordinaires

Le 25 novembre 2010, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur du 1^{er} décembre 2010 au 30 novembre 2011, en vue de racheter jusqu'à un maximum de 6 000 000 d'actions ordinaires à des fins d'annulation.

17. Gestion du capital

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences en capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

Puisque les fonds ne sont pas toujours disponibles au même moment que les engagements, des déséquilibres peuvent survenir lorsque les fonds requis excèdent les fonds disponibles. De plus, des fonds peuvent être requis pour que la Compagnie puisse tirer profit des occasions de placement actuelles. Les sources des fonds pouvant être requis dans de telles situations comprennent le financement bancaire et les émissions de débetures et de titres de participation.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences en capital réglementaires minimales appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités.

La structure du capital de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiendra également compte des opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des cotes de santé financière et d'autres cotes à la Compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE).

17. Gestion du capital (suite)

La ligne directrice sur le MPRCE du BSIF définit le capital aux fins de la réglementation canadienne à l'égard de la communication d'information. Le tableau suivant présente le ratio du MPRCE et l'information connexe à l'égard de la Great-West :

	2010	2009
Capital disponible :		
Capital de première catégorie		
Actions ordinaires	6 426 \$	6 116 \$
Surplus attribuable aux actionnaires	6 563	6 063
Part des actionnaires sans contrôle admissible	–	147
Instruments novateurs	771	774
Autres éléments du capital de première catégorie	609	979
Capital de première catégorie, montant brut	<u>14 369</u>	<u>14 079</u>
Déductions du capital de première catégorie :		
Écart d'acquisition et actifs incorporels excédentaires	5 699	5 696
Autres déductions	1 211	1 330
Capital de première catégorie, montant net	<u>7 459</u>	<u>7 053</u>
Rajustement au capital de première catégorie, montant net	(37)	(39)
Capital de première catégorie, montant net	<u>7 422</u>	<u>7 014</u>
Capital de deuxième catégorie		
Capital de catégorie 2A	77	325
Capital de catégorie 2B permis	300	300
Capital de catégorie 2C	1 206	1 270
Déductions du capital de deuxième catégorie	(37)	(39)
Capital de deuxième catégorie permis	<u>1 546</u>	<u>1 856</u>
Total du capital disponible	<u>8 968 \$</u>	<u>8 870 \$</u>
Capital requis :		
Risque de rendement insuffisant des actifs et risque de marché	1 679 \$	1 705 \$
Risques d'assurance	1 877	1 814
Risque de taux d'intérêt	851	824
Autres	7	11
Total du capital requis	<u>4 414 \$</u>	<u>4 354 \$</u>
Ratio du MPRCE :		
Capital de première catégorie	<u>168 %</u>	<u>161 %</u>
Total	<u>203 %</u>	<u>204 %</u>

Au 31 décembre 2010, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de GWL&A, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 393 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. GWL&A présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales requises à ces dates dans les territoires de ses autres établissements étrangers.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière ou à durée limitée, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité. La Compagnie doit déposer des montants au titre de certaines opérations de réassurance. Ces montants, dont certains couvrent le surplus, sont présentés dans les fonds détenus par des assureurs cédants au bilan consolidé.

La Compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

18. Rémunération à base d'actions

- a) La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le Régime) en vertu duquel des options visant à souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés affiliées. Le Comité de rémunération de la Compagnie (le Comité) gère le Régime et, sous réserve de certaines dispositions du Régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont octroyées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du Régime, qui est fixé par le Comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'octroi. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le Comité n'en décide autrement.

À ce jour, quatre catégories d'options ont été accordées en vertu du Régime. Dans trois de ces quatre catégories, les options peuvent être exercées sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers de la Compagnie. La période d'acquisition des options est d'un maximum de 8 ans. Toutes ces options ont une période d'exercice maximale de 10 ans. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du Régime est de 52 600 000.

Le tableau qui suit résume l'état des options en cours et les changements survenus, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

	2010		2009	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début	16 082 494	25,17 \$	17 240 465	24,33 \$
Octroyées	988 000	26,95	–	–
Exercées	(3 417 919)	14,32	(1 157 971)	12,79
Frappées d'extinction	(74 933)	32,56	–	–
Options en cours à la fin	13 577 642	27,99 \$	16 082 494	25,17 \$
Options pouvant être exercées à la fin	9 529 689	26,41 \$	11 694 654	22,29 \$

Au cours de 2010, 988 000 options ont été octroyées (aucune en 2009). La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées en 2010 était de 4,28 \$ l'option. La juste valeur de chaque option a été estimée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options octroyées en 2010 : rendement des actions de 4,56 %, volatilité prévue de 23,77 %, taux d'intérêt sans risque de 2,74 % et durée prévue de 6 ans.

Conformément à la méthode fondée sur la juste valeur retenue pour comptabiliser la rémunération à base d'actions, une charge de rémunération de 4 \$ après impôts (8 \$ en 2009) a été enregistrée en 2010 dans les sommaires d'exploitation consolidés.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2010 :

Fourchette des prix d'exercice	En cours		Pouvant être exercées			
	Options	Durée contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Échéance
de 17,14 \$ à 37,22 \$	1 580 412	0,62	22,63	1 577 812	22,62	2011
17,20 \$	43 000	1,55	17,20	43 000	17,20	2012
de 18,84 \$ à 37,22 \$	2 496 160	2,48	21,13	2 496 160	21,13	2013
de 24,17 \$ à 29,84 \$	923 000	3,27	26,57	923 000	26,57	2014
de 28,26 \$ à 29,84 \$	1 958 000	4,92	29,82	1 958 000	29,82	2015
de 35,36 \$ à 37,22 \$	1 468 000	6,17	37,06	391 448	37,06	2017
de 28,59 \$ à 31,27 \$	4 158 270	7,36	30,76	2 140 270	30,40	2018
de 25,65 \$ à 27,13 \$	950 800	9,23	26,94	–	–	2020

18. Rémunération à base d'actions (suite)

b) Depuis le 25 septembre 2007, Putnam LLC offre le régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement, Putnam LLC est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam LLC (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas de droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 000 000.

Au cours de 2010, Putnam LLC a attribué 225 998 actions ordinaires incessibles de catégorie B (4 544 212 en 2009) à certains membres de la haute direction et à des employés clés (se reporter également à la note 15b). Aucune option sur actions de catégorie B n'a été attribuée en 2010, ni en 2009. La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis, s'est chiffrée à 30 \$ (27 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009).

19. Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à cotisations déterminées à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations déterminées prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Certaines prestations de retraite sont indexées sur une base garantie. Étant donné que les niveaux de salaires futurs ont une incidence sur le montant des avantages sociaux futurs, l'obligation au titre des prestations constituées et le coût des services rendus au cours de l'exercice sont établis selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et il est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Le coût des prestations de retraite est imputé aux résultats.

Les régimes de retraite à cotisations déterminées prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie complémentaires de retraite. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Étant donné que le montant de certains avantages complémentaires de retraite autres que les régimes de retraite dépend des niveaux de salaires futurs et de l'indexation future des coûts, l'obligation au titre des prestations constituées et le coût des services rendus au cours de l'exercice sont établis selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ces avantages complémentaires de retraite ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général. Le coût des avantages complémentaires non liés à la retraite est imputé aux résultats.

Les coûts des services passés des régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite sont amortis sur la durée pendant laquelle des avantages économiques en découlent, soit normalement le nombre moyen prévu d'années de service futures du groupe de salariés ou de conseillers visés en ce qui a trait aux régimes de retraite, ou jusqu'à la date d'admissibilité intégrale en ce qui a trait aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite. L'actif transitoire et les obligations transitoires sont amortis sur le nombre moyen prévu d'années de service futures du groupe de salariés ou de conseillers visés. Les gains ou les pertes actuariels cumulatifs des exercices précédents dépassant le plus élevé de 10 % de l'actif des régimes et de l'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice sont amortis sur le nombre moyen prévu d'années de service futures du groupe de salariés ou de conseillers visés.

Les filiales de la Compagnie ont annoncé les liquidations partielles de certains régimes de retraite à prestations déterminées, lesquelles ne devraient pas être achevées sous peu. Les montants connexes seront comptabilisés par la Compagnie lorsque ces liquidations seront achevées.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées de la Compagnie aux 31 décembre 2010 et 2009 :

a) **Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation**

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2010	2009	2010	2009
Variation de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif au début	2 934 \$	2 639 \$	– \$	– \$
Cotisations salariales	16	15	–	–
Cotisations patronales	89	109	17	18
Rendement de l'actif des régimes	279	402	–	–
Prestations versées	(145)	(162)	(17)	(18)
Règlements	(2)	(2)	–	–
Fluctuations des taux de change	(49)	(67)	–	–
Juste valeur de l'actif à la fin	3 122 \$	2 934 \$	– \$	– \$
Variation des obligations au titre des prestations constituées				
Obligations au titre des prestations constituées au début	2 832 \$	2 581 \$	349 \$	317 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice engagé par l'employeur	49	40	2	2
Cotisations salariales	16	15	–	–
Intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées	171	168	21	21
(Gains) pertes actuariels	329	287	48	30
Prestations versées	(145)	(162)	(17)	(18)
Coût des services passés	9	1	–	–
Compressions et règlements	(2)	(2)	–	–
Fluctuations des taux de change	(67)	(96)	(1)	(3)
Obligations au titre des prestations constituées à la fin	3 192 \$	2 832 \$	402 \$	349 \$
Situation de capitalisation nette				
Coût (produit dégagé) des services passés non amorti	(70) \$	102 \$	(402) \$	(349) \$
Pertes (gains) nets non amortis	(93)	(113)	(41)	(51)
Obligation transitoire non amortie	487	294	47	(2)
Obligation transitoire non amortie	1	1	–	–
Provision pour moins-value	(63)	(75)	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	262 \$	209 \$	(396) \$	(402) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs	390 \$	335 \$	– \$	– \$
Autres passifs	(128)	(126)	(396)	(402)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	262 \$	209 \$	(396) \$	(402) \$
Les tableaux qui suivent donnent un aperçu des régimes pour lesquels le montant de l'obligation au titre des prestations constituées est supérieur à la juste valeur de l'actif des régimes. Les régimes capitalisés et les régimes non capitalisés sont présentés séparément. Les montants présentés précédemment incluent ceux au titre de ces régimes.				
Régimes dotés d'un actif				
Juste valeur de l'actif des régimes	1 083 \$	609 \$		
Obligations au titre des prestations constituées	(1 299)	(796)		
Déficit des régimes	(216) \$	(187) \$		
Régimes non dotés d'un actif				
Obligations au titre des prestations constituées – déficit des régimes	(224) \$	(191) \$	(402) \$	(349) \$

19. Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (suite)

b) Charge au titre des prestations et paiements en espèces

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2010	2009	2010	2009
Coûts comptabilisés				
Montants découlant des événements survenus au cours de l'exercice				
Coût des services rendus au titre des prestations déterminées	65 \$	55 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au titre des cotisations déterminées	29	33	–	–
Cotisations salariales	(16)	(15)	–	–
Coût des services rendus engagé par l'employeur	78	73	2	2
Coût des services passés	9	1	–	–
Intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées	171	168	21	21
Rendement réel de l'actif des régimes	(279)	(402)	–	–
(Gain) perte actuariel découlant des obligations au titre des prestations constituées	329	287	48	30
Coûts engagés	308	127	71	53
Ajustements pour rendre compte des coûts comptabilisés				
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu de l'actif des régimes	99	224	–	–
Écart entre les gains (pertes) actuariels pour l'exercice et les gains (pertes) actuariels amortis	(304)	(281)	(48)	(32)
Amortissement de l'obligation transitoire	1	1	–	–
Écart entre le coût des services passés pour l'exercice et le coût des services passés amorti	(20)	(12)	(9)	(9)
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-value	(12)	1	–	–
Coût total net des prestations comptabilisé pour l'exercice	72 \$	60 \$	14 \$	12 \$
Paiements en espèces				
Cotisations – Régimes à prestations déterminées capitalisés	76 \$	75 \$	– \$	– \$
– Régimes à cotisations déterminées capitalisés	29	33	–	–
Prestations versées au titre des régimes non capitalisés	13	13	17	17
Total du paiement en espèces	118 \$	121 \$	17 \$	17 \$

c) Mesure et évaluation

La date de mesure de l'actif et des obligations au titre des régimes est le 31 décembre. La juste valeur de l'actif est utilisée pour calculer le rendement prévu de l'actif. Les dates des évaluations actuarielles aux fins de capitalisation des régimes à prestations déterminées capitalisés (pourcentage pondéré par les obligations au titre des prestations constituées) sont les suivantes :

Évaluation la plus récente	% des régimes	Prochaine évaluation requise	% des régimes
31 décembre 2007	30 %	31 décembre 2010	47 %
31 décembre 2008	20 %	31 décembre 2011	20 %
31 décembre 2009	46 %	31 décembre 2012	29 %
1 ^{er} avril 2010	4 %	1 ^{er} avril 2013	4 %

d) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée par l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations déterminées	
	2010	2009
Titres de participation	50 %	50 %
Titres de créance	37 %	38 %
Biens immobiliers	4 %	4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 %	8 %
	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou des apparentés. Des montants minimes peuvent être investis dans les titres de la Compagnie ou des apparentés au moyen de placements dans des fonds communs.

e) Principales hypothèses moyennes pondérées

	Régimes de retraite à prestations déterminées		Autres avantages complémentaires de retraite	
	2010	2009	2010	2009
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation	6,2 %	6,8 %	6,3 %	7,1 %
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	6,3 %	6,8 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération	3,9 %	4,2 %	3,9 %	3,9 %
Pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations constituées :				
Taux d'actualisation	5,5 %	6,2 %	5,5 %	6,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,9 %	4,3 %	3,9 %
Coût des soins de santé :				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé			7,0 %	7,1 %
Taux tendanciel final du coût des soins de santé			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux final est atteint			2024	2024

f) Incidence des variations du taux hypothétique du coût des soins de santé – Autres avantages complémentaires de retraite

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2010	2009	2010	2009
Incidence sur les obligations au titre des avantages complémentaires de retraite	40 \$	31 \$	(34) \$	(27) \$
Incidence sur le coût des avantages complémentaires de retraite et sur les intérêts	2 \$	2 \$	(2) \$	(2) \$

20. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

	2010	2009
Bénéfice		
Bénéfice net	1 743 \$	1 699 \$
Dividendes – détenteur d'actions privilégiées perpétuelles	86	72
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 657 \$	1 627 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	947 487 233	944 331 956
Ajouter :		
– Exercice potentiel d'options sur actions en cours	1 163 319	1 716 451
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	948 650 552	946 048 407
Bénéfice de base par action ordinaire	1,748 \$	1,722 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	1,746 \$	1,719 \$

21. Cumul des autres éléments du résultat étendu

	2010					
	Gains (pertes) de change non réalisés à la conversion des établissements étrangers	Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente	Gains (pertes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	Total	Part des actionnaires sans contrôle	Actionnaires
Solde au début	(1 674) \$	(14) \$	(51) \$	(1 739) \$	75 \$	(1 664) \$
Autres éléments du résultat étendu	(628)	108	79	(441)	(14)	(455)
Impôts sur les bénéfices	–	(36)	(28)	(64)	6	(58)
	(628)	72	51	(505)	(8)	(513)
Solde à la fin	(2 302) \$	58 \$	– \$	(2 244) \$	67 \$	(2 177) \$

	2009					
	Gains (pertes) de change non réalisés à la conversion des établissements étrangers	Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente	Gains (pertes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	Total	Part des actionnaires sans contrôle	Actionnaires
Solde au début	(605) \$	(36) \$	(197) \$	(838) \$	51 \$	(787) \$
Autres éléments du résultat étendu	(1 073)	47	224	(802)	21	(781)
Impôts sur les bénéfices	4	(25)	(78)	(99)	3	(96)
	(1 069)	22	146	(901)	24	(877)
Solde à la fin	(1 674) \$	(14) \$	(51) \$	(1 739) \$	75 \$	(1 664) \$

22. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon des conditions au moins aussi avantageuses que celles du marché.

Au 31 décembre 2010, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant en capital de 47 \$ (35 \$ en 2009).

En 2010, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 226 \$ (147 \$ en 2009). La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont vendu des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de néant (2 \$ en 2009) à des fonds distincts gérés par la Great-West et d'une valeur de 84 \$ (98 \$ en 2009) à des fonds distincts gérés par la London Life. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont vendu des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur de 23 \$ (néant en 2009) à des fonds distincts gérés par la London Life. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

23. Impôts sur les bénéfices

a) Les impôts futurs se composent des écarts temporaires imposables suivants :

	2010	2009
Provisions mathématiques	(456) \$	27 \$
Titres en portefeuille	(378)	(425)
Autres	1 146	896
Impôts futurs à recouvrer (à payer)	312 \$	498 \$
Comptabilisé dans :		
Autres actifs	1 106 \$	1 197 \$
Autres passifs	(794)	(699)
	312 \$	498 \$

b) Le taux d'imposition effectif de la Compagnie se calcule comme suit :

	2010		2009	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	605 \$	30,5 %	665 \$	32,0 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Revenu de placement non imposable	(111)	(5,6)	(69)	(3,3)
Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada	(84)	(4,2)	(141)	(6,8)
Ajustement lié à des éléments d'impôts antérieurs surévalués	(35)	(1,8)	–	–
Résolution de positions fiscales incertaines	(68)	(3,4)	(119)	(5,8)
Autres	(80)	(4,0)	9	0,5
Taux d'imposition effectif applicable à l'exercice en cours	227 \$	11,5 %	345 \$	16,6 %

Au 31 décembre 2010, la Compagnie affichait des pertes fiscales reportées qui totalisaient 3 776 \$ (4 297 \$ en 2009). De ce montant, une tranche de 2 205 \$ viendra à échéance entre 2011 et 2030; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 1 572 \$. Une économie d'impôts futurs de 1 091 \$ (1 259 \$ en 2009) découlant de ces pertes fiscales reportées a été comptabilisée dans les actifs d'impôts futurs, dans la mesure où sa réalisation est plus probable qu'improbable. La Compagnie réalisera cette économie d'impôts au cours des prochaines années au moyen de la diminution des impôts sur les bénéfices exigibles.

24. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 5 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties.

a) Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant :

	2010				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal*	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	58 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	220	–	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt	2 136	221	18	223	22
Options achetées	1 293	31	7	31	2
	3 707	252	25	254	24
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	86	1	1	2	–
Swaps de devises	7 308	731	512	1 242	77
	7 394	732	513	1 244	77
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	64	–	4	4	–
Contrats à terme standardisés – achat	8	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	38	–	–	–	–
	110	–	4	4	–
	11 211 \$	984 \$	542 \$	1 502 \$	101 \$

* Le risque de crédit maximal ne comprend pas des garanties reçues de 24 \$, lesquelles sont prises en compte dans le risque de crédit équivalent.

24. Instruments financiers dérivés (suite)

	2009				Équivalent pondéré en fonction du risque
	Montant nominal	Risque de crédit maximal*	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	108 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	181	–	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt	1 747	189	14	173	17
Options achetées	1 461	36	12	43	3
	3 497	225	26	216	20
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	156	1	1	2	–
Swaps de devises	6 828	491	481	972	80
	6 984	492	482	974	80
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	75	–	5	5	–
Contrats à terme standardisés – achat	12	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	5	–	–	–	–
	92	–	5	5	–
	10 573 \$	717 \$	513 \$	1 195 \$	100 \$

* Le risque de crédit maximal ne comprend pas des garanties reçues de 35 \$, lesquelles sont prises en compte dans le risque de crédit équivalent.

Les éléments suivants, qui figurent dans les tableaux ci-dessus, sont présentés tel que le BSIF le prescrit :

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Représente le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de en fonction du risque la contrepartie que le BSIF le prescrit.

- b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégories :

	2010				Valeur de marché estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Instruments dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	57 \$	1 \$	– \$	58 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	165	–	–	165	–
Swaps de taux d'intérêt	419	797	862	2 078	191
Options achetées	226	846	221	1 293	31
	867	1 644	1 083	3 594	222
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	86	–	–	86	1
Swaps de devises	70	1 284	4 454	5 808	589
	156	1 284	4 454	5 894	590
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	43	21	–	64	(20)
Contrats à terme standardisés – achat	8	–	–	8	–
Contrats à terme standardisés – vente	38	–	–	38	–
	89	21	–	110	(20)
	1 112	2 949	5 537	9 598	792
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	–	–	58	58	12
Contrats de change					
Swaps de devises	–	–	1 500	1 500	15
	–	–	1 558	1 558	27
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – vente	55	–	–	55	–
Total	1 167 \$	2 949 \$	7 095 \$	11 211 \$	819 \$

24. Instruments financiers dérivés (suite)

	2009				Valeur marché estimative totale
	Montant nominal				
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Instruments dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – achat	108 \$	– \$	– \$	108 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	108	–	–	108	–
Swaps de taux d'intérêt	346	687	652	1 685	169
Options achetées	60	957	444	1 461	35
	622	1 644	1 096	3 362	204
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	156	–	–	156	1
Swaps de devises	108	987	4 233	5 328	336
	264	987	4 233	5 484	337
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	49	26	–	75	(23)
Contrats à terme standardisés – achat	12	–	–	12	–
Contrats à terme standardisés – vente	5	–	–	5	–
	66	26	–	92	(23)
	952	2 657	5 329	8 938	518
Couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – vente	24	–	–	24	–
Swaps	–	–	62	62	7
	24	–	62	86	7
Contrats de change					
Swaps de devises	–	–	1 500	1 500	(59)
	24	–	1 562	1 586	(52)
Couvertures de la juste valeur					
Contrats de taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés – vente	49	–	–	49	–
Total	1 025 \$	2 657 \$	6 891 \$	10 573 \$	466 \$

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) **Contrats de taux d'intérêt**

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux provisions techniques. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimum.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux provisions techniques. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice et des contrats à terme standardisés sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. La Compagnie peut avoir recours à des dérivés de crédit pour gérer son exposition au risque de crédit et pour diversifier le risque auquel l'expose son portefeuille de placements.

25. Passif éventuel

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Les filiales de la Compagnie ont annoncé les liquidations partielles de certains régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario, lesquelles ne devraient pas être achevées sous peu. Cette liquidation partielle pourrait donner lieu à une distribution du montant de l'excédent actuariel, le cas échéant, attribuable à la liquidation d'une tranche du régime. Toutefois, plusieurs questions demeurent en suspens, y compris la base de calcul et de transfert des droits relatifs à l'excédent et la méthode selon laquelle toute distribution de l'excédent serait effectuée. En plus des décisions réglementaires touchant ces liquidations partielles, des recours collectifs ont été entamés en Ontario relativement à certaines de ces liquidations. La provision au titre de certains régimes de retraite canadiens d'un montant de 97 \$ après impôts, constituée par les filiales de la Compagnie au troisième trimestre de 2007, a été réduite à 68 \$. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement le 1^{er} octobre 2010 relativement à l'utilisation des comptes de participation de la London Life et de la Great-West, des filiales de Lifeco, pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London Inc. (le GAL), en 1997.

La Compagnie, qui estime que d'importants aspects du jugement du tribunal inférieur sont erronés, a déposé un avis d'appel.

Malgré ce qui précède, au troisième trimestre de 2010, la Compagnie a constitué une provision supplémentaire d'un montant de 225 \$ après impôts (soit des montants de 204 \$ et de 21 \$ attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et à la part des actionnaires sans contrôle, respectivement). À l'heure actuelle, la Compagnie détient une provision d'un montant de 310 \$ après impôts relativement à ces recours.

Quelle que soit l'issue de cette affaire, toutes les modalités contractuelles des polices avec participation continueront d'être respectées.

Selon l'information connue à l'heure actuelle, le jugement initial, s'il est confirmé en appel, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

La Compagnie a conclu une entente visant le règlement d'un recours collectif sur l'avis à certains actionnaires de la CFCV concernant l'acquisition de cette dernière. Le règlement a reçu l'approbation de la Cour le 27 janvier 2010, et il est en cours d'exécution. Selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que ce recours ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

La participation que possèdent des filiales de la Compagnie dans une société de capital-investissement située aux États-Unis a donné lieu à un différend au sujet des modalités du contrat de société. La Compagnie a acquis sa participation en 2007 pour une contrepartie de 350 \$ US. Des poursuites judiciaires ont été intentées et elles en sont au commencement. Des poursuites judiciaires ont également été intentées par des tiers contre la société de capital-investissement à l'égard d'affaires non liées. Une autre filiale de la Compagnie a constitué une provision au titre de ces dernières poursuites.

Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue définitive de ces poursuites avec certitude, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Dans le cadre de l'acquisition de sa filiale Putnam LLC, la Compagnie est indemnisée par un tiers à l'égard de tout passif découlant de certains litiges ou mesures réglementaires touchant Putnam LLC. Cette dernière a toujours un passif potentiel au titre de ces litiges advenant que l'indemnisation ne soit pas respectée. La Compagnie s'attend cependant à ce qu'elle le soit et estime que tout passif de Putnam n'aurait pas une incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée.

26. Engagements

a) Lettres de crédit consortiales

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom du GRL par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations du GRL découlant de certains contrats de réassurance.

Le GRL détient une facilité consortiale sous forme de lettres de crédit prévoyant un crédit maximal de 650 \$ US. La facilité, établie en 2010, est d'une durée de cinq ans et arrivera à échéance le 12 novembre 2015. Selon les modalités de cette facilité, une garantie pourrait être exigée si un manquement à l'égard de la facilité survenait. Au 31 décembre 2010, le GRL avait émis des lettres de crédit totalisant 507 \$ US en vertu de la facilité (612 \$ US en vertu d'une ancienne facilité sous forme de lettres de crédit au 31 décembre 2009).

De plus, le GRL dispose d'autres facilités sous forme de lettres de crédit bilatérales totalisant 18 \$ US (18 \$ US en 2009). Au 31 décembre 2010, le GRL avait émis des lettres de crédit totalisant 6 \$ US (6 \$ US au 31 décembre 2009) en vertu de ces facilités.

b) Autres lettres de crédit

La Canada-Vie émet des lettres de crédit dans le cours normal de ses activités. Des lettres de crédit de 1 \$ étaient en cours au 31 décembre 2010 (1 \$ au 31 décembre 2009). Aucune d'entre elles n'avait été utilisée à cette date.

26. Engagements (suite)

c) **Obligations locatives**

La Compagnie conclut des contrats de location-exploitation pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux et par exercice se présentent comme suit :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016 et par la suite	Total
Paiements de location futurs	101 \$	88	72	57	46	122	486 \$

27. **Information sectorielle**

Les principaux secteurs isolables de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, des produits de rentes, des services de gestion de placement, des produits d'épargne et des produits de réassurance-vie, IARD, accidents et maladie. Les activités commerciales qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

a) **Résultats d'exploitation consolidés**

	2010				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Produits :					
Revenu-primés	9 220 \$	3 216 \$	5 312 \$	– \$	17 748 \$
Revenu de placement net					
Revenu de placement net régulier	2 547	1 332	1 854	10	5 743
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	1 604	719	1 310	–	3 633
Total du revenu de placement net	4 151	2 051	3 164	10	9 376
Honoraires et autres produits	1 025	1 246	603	–	2 874
Total des produits	14 396	6 513	9 079	10	29 998
Prestations et charges :					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	10 665	4 609	7 789	–	23 063
Autres	2 495	1 489	597	278	4 859
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée	40	45	7	–	92
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 196	370	686	(268)	1 984
Impôts sur les bénéfices	186	25	80	(64)	227
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	1 010	345	606	(204)	1 757
Part des actionnaires sans contrôle	(2)	2	14	–	14
Bénéfice net	1 012	343	592	(204)	1 743
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	72	–	14	–	86
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	940 \$	343 \$	578 \$	(204) \$	1 657 \$

	2009				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Produits :					
Revenu-primés	8 946 \$	2 973 \$	6 114 \$	– \$	18 033 \$
Revenu de placement net					
Revenu de placement net régulier	2 610	1 521	2 025	23	6 179
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	1 316	981	1 193	–	3 490
Total du revenu de placement net	3 926	2 502	3 218	23	9 669
Honoraires et autres produits	938	1 240	661	–	2 839
Total des produits	13 810	6 715	9 993	23	30 541
Prestations et charges :					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	10 354	4 778	8 677	–	23 809
Autres	2 205	1 594	746	18	4 563
Amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée	32	51	6	–	89
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 219	292	564	5	2 080
Impôts sur les bénéfices	268	68	7	2	345
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	951	224	557	3	1 735
Part des actionnaires sans contrôle	26	(4)	14	–	36
Bénéfice net	925	228	543	3	1 699
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	42	–	14	16	72
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	883 \$	228 \$	529 \$	(13) \$	1 627 \$

b) Total de l'actif consolidé

	2010			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	52 468 \$	25 836 \$	28 654 \$	106 958 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	5 086	1 717	1 702	8 505
Autres actifs	3 019	2 420	10 612	16 051
Total de l'actif	60 573 \$	29 973 \$	40 968 \$	131 514 \$
	2009			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	48 585 \$	24 762 \$	29 409 \$	102 756 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	5 093	1 830	1 721	8 644
Autres actifs	2 180	2 670	12 119	16 969
Total de l'actif	55 858 \$	29 262 \$	43 249 \$	128 369 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que les sommaires d'exploitation consolidés, les états consolidés du surplus, les sommaires du résultat étendu consolidés et les états consolidés des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates, et les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 10 février 2011

SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie selon les principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada. Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées et varie en fonction de celles-ci.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

Cette composante représente la fraction du bénéfice net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables. Elle comporte la libération des provisions pour écarts défavorables, le bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et les frais de gestion nets prévus.

Incidence des affaires nouvelles

Cette composante représente l'incidence au point de vente sur le bénéfice net découlant de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre la prime reçue et la somme des frais engagés à l'égard de la souscription et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Cette composante des SDB représente les gains et les pertes attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modification des hypothèses

Cette composante représente l'incidence sur le bénéfice net découlant des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Autres

Cette composante représente les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres catégories de sources de bénéfices.

Bénéfice relatif du surplus

Cette composante représente le revenu gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2010 et 2009.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars)

Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2010	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 032 \$	292 \$	457 \$	(19) \$	1 762 \$
Incidence des affaires nouvelles	6	–	14	–	20
Gains et pertes actuariels	74	50	(48)	17	93
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	254	55	114	–	423
Autres	–	–	–	–	–
Bénéfice relatif au surplus	(7)	79	135	9	216
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	1 359	476	672	7	2 514
Impôts sur les bénéfices	(333)	(90)	(80)	(7)	(510)
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	1 026	386	592	–	2 004
Part des actionnaires sans contrôle	(14)	–	–	–	(14)
Bénéfice net – actionnaires	1 012	386	592	–	1 990
Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	(72)	–	(14)	–	(86)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires avant les rajustements	940	386	578	–	1 904
Putnam après impôts	–	(43)	–	–	(43)
Rajustements après impôts	–	–	–	(204)	(204)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	940 \$	343 \$	578 \$	(204) \$	1 657 \$

SOURCES DE BÉNÉFICES (SUITE)

Sources de bénéfices

(en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	903 \$	264 \$	498 \$	(12) \$	1 653 \$
Incidence des affaires nouvelles	(15)	–	11	–	(4)
Gains et pertes actuariels	227	112	(153)	(2)	184
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	162	11	37	–	210
Autres	–	–	–	–	–
Bénéfice relatif au surplus	(51)	69	157	19	194
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	1 226	456	550	5	2 237
Impôts sur les bénéfices	(285)	(139)	(7)	(2)	(433)
Bénéfice net avant la part des actionnaires sans contrôle	941	317	543	3	1 804
Part des actionnaires sans contrôle	(16)	1	–	–	(15)
Bénéfice net – actionnaires	925	318	543	3	1 789
Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles	(42)	–	(14)	(16)	(72)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires avant les rajustements	883	318	529	(13)	1 717
Putnam après impôts	–	(90)	–	–	(90)
Rajustements après impôts	–	–	–	–	–
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	883 \$	228 \$	529 \$	(13) \$	1 627 \$

Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 70 % du bénéfice avant impôts de 2010. En 2010, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 1 762 \$, une augmentation de 109 \$ par rapport à 2009. L'incidence des marchés boursiers explique en grande partie par l'augmentation du bénéfice prévu par rapport à l'exercice précédent.

Les nouvelles affaires souscrites en 2010 se sont traduites par un gain de 20 \$, comparativement à des pertes de 4 \$ en 2009, en raison principalement de l'amélioration des marges sur les souscriptions de produits de retraite de l'unité Exploitation canadienne et de la réduction des tensions sur les nouvelles affaires de l'unité Réassurance.

En 2010, les gains actuariels tiennent essentiellement aux résultats favorables au chapitre des placements pour les exploitations canadienne et américaine, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre de la mortalité. En 2009, les gains actuariels tiennent essentiellement aux résultats favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité pour les exploitations canadienne et européenne, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre des placements pour l'exploitation canadienne. En 2010, les gains actuariels de 93 \$ ont diminué de 91 \$ par rapport à 2009, essentiellement en raison de la baisse des résultats au chapitre de la morbidité, de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle et du comportement des titulaires de polices, partiellement contrebalancée par l'augmentation des gains sur les placements et des gains liés aux frais d'assurance.

En 2010, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour 423 \$ du bénéfice avant impôts, dont une tranche de (3) \$ est attribuable à la quote-part revenant aux actionnaires des modifications apportées aux hypothèses d'estimation relatives aux régimes avec participation, et une tranche de 426 \$ aux modifications apportées aux hypothèses d'estimation et aux mesures prises par la direction dans les autres secteurs d'activité. Les modifications apportées aux hypothèses d'estimation et les mesures prises par la direction dans ces autres secteurs d'activité représentent des montants de 117 \$, de 55 \$ et de 254 \$, respectivement, pour les exploitations européenne, américaine et canadienne. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation canadienne sont un montant de 86 \$ attribuable à la révision des frais et des impôts en matière d'assurance individuelle, un montant de 64 \$ attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle, un montant de 62 \$ attribuable à une amélioration des résultats au chapitre de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective, un montant de 56 \$ découlant du raffinement de la modélisation au sein du secteur de l'exploitation canadienne, un montant de 49 \$ attribuable à la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif ainsi qu'un montant de (69) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de polices de l'assurance individuelle. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation européenne sont un montant de 127 \$ attribuable à la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif, un montant de 97 \$ attribuable au raffinement de la modélisation au sein de la division, un montant de 23 \$ attribuable à la révision des frais, un montant de (71) \$ imputable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière de réassurance-vie, un montant de (16) \$ imputable à l'augmentation constatée au chapitre de la longévité, un montant de (13) \$ attribuable à une amélioration des résultats au chapitre de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective, un montant de (10) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de polices et un montant de (8) \$ lié aux provisions pour rendement insuffisant de l'actif. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation américaine sont un montant de 52 \$ attribuable à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie, un montant de 6 \$ imputable à l'augmentation constatée au chapitre de la longévité, un montant de 4 \$ découlant du raffinement de la modélisation et un montant de (8) \$ imputable à l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de polices.

En 2009, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour 210 \$ du bénéfice avant impôts, dont une tranche de 16 \$ est attribuable à la quote-part revenant aux actionnaires des modifications apportées aux hypothèses d'estimation relatives aux régimes avec participation, et une tranche de 194 \$ aux modifications apportées aux hypothèses d'estimation et aux mesures prises par la direction relativement aux provisions mathématiques dans les autres secteurs d'activité. Les modifications apportées aux hypothèses d'estimation et les mesures prises par la direction dans ces autres secteurs d'activité représentent des montants de 58 \$, 1 \$ et 135 \$, respectivement, pour les exploitations européenne, américaine et canadienne. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation canadienne sont un montant de 115 \$ attribuable à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie individuelle, un montant de 48 \$ attribuable à une réduction des frais, un montant de 32 \$ découlant du raffinement de la modélisation au chapitre de l'assurance-vie individuelle et des rentes ainsi qu'un montant de (52) \$ imputable à l'incidence sur les impôts futurs d'un changement apporté aux objectifs en matière de composition de l'actif à l'égard des engagements de durée indéterminée. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation européenne sont un montant de 199 \$ attribuable à la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif, un montant de 97 \$ attribuable au raffinement de la modélisation au chapitre des rentes, un montant de 47 \$ attribuable à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie, un montant de (158) \$ imputable à l'augmentation des frais d'administration, un montant de (77) \$ attribuable au raffinement de la modélisation au chapitre de la réassurance, un montant de (30) \$ attribuable à l'augmentation de frais d'administration de l'exploitation européenne et un montant de (20) \$ imputable à l'augmentation constatée au chapitre de la longévité. Les principaux facteurs ayant entraîné des modifications liées à l'exploitation américaine sont un montant de 32 \$ attribuable à la réduction des provisions au titre de l'appariement de l'actif et du passif, un montant de 18 \$ attribuable à une amélioration au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie, un montant de (32) \$ lié à l'augmentation des provisions pour rendement insuffisant de l'actif ainsi qu'un montant de (13) \$ imputable à l'augmentation constatée au chapitre de la longévité.

Le bénéfice relatif au surplus a augmenté de 22 \$ en 2010, par rapport à 2009.

SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2010	2009	2008	2007	2006
Aux 31 décembre					
Total de l'actif administré	483 922 \$	458 575 \$	441 959 \$	496 163 \$	334 441 \$
Exercices terminés les 31 décembre					
Primes :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie	17 748 \$	18 033 \$	30 007 \$	18 753 \$	17 752 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS)	2 575	2 499	2 410	2 233	2 145
Dépôts des fonds distincts :					
Produits de l'individuelle	7 284	6 229	7 825	9 183	8 420
Produits de la Collective	6 790	8 470	5 524	5 788	5 240
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs	24 654	21 507	30 693	11 183	629
Total des primes et des dépôts	59 051 \$	56 738 \$	76 459 \$	47 140 \$	34 186 \$
Sommaire d'exploitation condensé					
Produits					
Revenu-primes	17 748 \$	18 033 \$	30 007 \$	18 753 \$	17 752 \$
Revenu de placement net					
Revenu de placement net régulier	5 743	6 179	5 962	5 565	5 836
Variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	3 633	3 490	(5 161)	(1 098)	–
Total du revenu de placement net	9 376	9 669	801	4 467	5 836
Honoraires et autres produits	2 874	2 839	3 124	2 703	1 894
Total des produits	29 998	30 541	33 932	25 923	25 482
Prestations et charges					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	23 063	23 809	26 774	19 122	19 660
Autres	4 859	4 563	4 452	4 120	3 384
Amortissement des actifs incorporels	92	89	83	32	18
Coûts de restructuration	–	–	70	–	–
Dépréciation des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition	–	–	2 178	–	–
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	1 984	2 080	375	2 649	2 420
Impôts sur les bénéfices	227	345	(278)	582	522
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant la part des actionnaires sans contrôle	1 757	1 735	653	2 067	1 898
Part des actionnaires sans contrôle	14	36	(108)	159	162
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 743	1 699	761	1 908	1 736
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	–	–	692	203	191
Bénéfice net – actionnaires	1 743	1 699	1 453	2 111	1 927
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	86	72	57	55	52
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 657 \$	1 627 \$	1 396 \$	2 056 \$	1 875 \$
Bénéfice par action ordinaire	1,748 \$	1,722 \$	1,560 \$	2,304 \$	2,104 \$
Rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires	14,4 %	13,8 %	12,7 %	20,7 %	20,1 %
Valeur comptable par action ordinaire	12,15 \$	12,17 \$	12,61 \$	10,98 \$	11,24 \$
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action	1,2300 \$	1,2300 \$	1,2000 \$	1,0600 \$	0,9275 \$

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Au 31 décembre 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Raymond L. McFeetors ^{2, 3, 4}

Président du conseil de la Compagnie
Vice-président du conseil,
Corporation Financière Power

George S. Bain ¹

Administrateur de la Compagnie

Marcel R. Coutu ²

Président et chef de la direction,
Canadian Oil Sands Limited

André Desmarais, O.C., O.Q. ^{2, 3, 4}

Président délégué du conseil,
président et cochef de la direction,
Power Corporation du Canada
Coprésident du conseil,
Corporation Financière Power

Paul Desmarais, Jr., O.C., O.Q. ^{2, 3, 4}

Président du conseil et
cochef de la direction,
Power Corporation du Canada
Coprésident du conseil,
Corporation Financière Power

H. David Graves ^{2, 5}

Président du conseil et
chef de la direction, IMRIS Inc.

Michael L. Hepher ^{1, 2}

Administrateur de la Compagnie

Chaviva M. Hošek, O.C., Ph.D., LL.D. ^{1, 5}

Présidente et chef de la direction,
L'Institut canadien de recherches avancées

D. Allen Loney, FIA, FICA ³

Président et chef de la direction
de la Compagnie,
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,
Corporation Financière Canada-Vie,
La Compagnie d'Assurance du Canada
sur la Vie,
Crown, compagnie d'assurance-vie

Jerry E.A. Nickerson ^{1, 3}

Président du conseil,
H.B. Nickerson & Sons Limited

David A. Nield ^{2, 4, 5}

Administrateur de la Compagnie

R. Jeffrey Orr ^{2, 3, 4}

Président et chef de la direction,
Corporation Financière Power

Michel Plessis-Bélair, FCA

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada

Henri-Paul Rousseau, Ph.D. ³

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Raymond Royer, O.C., O.Q., FCA ¹

Administrateur de la Compagnie

Philip K. Ryan ³

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

T. Timothy Ryan, Jr.

Président et chef de la direction,
Securities Industry and Financial
Markets Association

Emóke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., Ph.D.

Présidente émérite,
Université du Manitoba

Brian E. Walsh ²

Associé directeur,
Saguenay Capital, LLC

James W. Burns, O.C., O.M.

Administrateur émérite

L'honorable

Paul Desmarais, C.P., C.C.

Administrateur émérite

1 membre du comité d'audit

2 membre du comité de rémunération

3 membre du comité de direction

4 membre du comité de gouvernance et des mises en candidature

5 membre du comité de révision

DIRECTION GÉNÉRALE

D. Allen Loney

Président et chef de la direction

William L. Acton

Président et chef de la direction,
Canada Life Capital Corporation Inc.

Mitchell T.G. Graye

Président et chef de la direction,
Great-West Life & Annuity Insurance
Company

Andrew D. Brands

Vice-président principal et
chef du contentieux, Canada et Europe

Arshil Jamal

Vice-président exécutif,
Gestion des immobilisations

William W. Lovatt

Vice-président exécutif et
chef des services financiers

Richard G. Schultz

Vice-président principal et
chef du contentieux, États-Unis

Laurie A. Speers

Vice-présidente et secrétaire générale

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Inscriptions en Bourse

Symbole : GWO

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (**GWO**), les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, F (**GWO.PR.F**), G (**GWO.PR.G**), H (**GWO.PR.H**), I (**GWO.PR.I**), J (**GWO.PR.J**), L (**GWO.PR.L**), M (**GWO.PR.M**), et N (**GWO.PR.N**).

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont les **Services aux investisseurs Computershare Inc.**

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, sont transférables aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare Inc.
9th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1
6th Floor, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3S8
1500, rue University, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 3S8
2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais en Amérique du Nord), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, J, L, M et N sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc. Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F, sont également transférables aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A. 350 Indiana Street, Suite 800
Golden, Colorado, United States 80401
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais en Amérique du Nord)

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC
P.O. Box 82, The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 7NH, United Kingdom
Téléphone : 0870-702-0003

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
P.O. Box 954, Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Ireland
Téléphone : 353-1-216-3100

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse : GWO@computershare.com

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES (SUITE)

Dividendes

Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, J, L, M et N : Les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1^{er} et 4^e jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco Inc., veuillez communiquer avec :

Pour l'exploitation canadienne le vice-président principal et chef des services financiers au 204 946-8396;

Pour l'exploitation américaine le vice-président principal et chef des services financiers au 303 737-5200;

Pour l'exploitation européenne le vice-président, Finances au 416 552-6455.

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du Secrétaire général au 204 946-4388 ou visiter le site www.greatwestlifeco.com.

Données sur les actions ordinaires*

	Cours de l'action ordinaire (\$)			Dividendes versés (\$)	Ratio de distribution	Taux de rendement**
	Plafond	Plancher	Clôture			
2010	29,17	23,73	26,40	1,23	70,4 %	4,7 %
2009	27,01	11,35	26,88	1,23	71,4 %	6,4 %
2008	35,29	19,49	20,70	1,20	76,9 %	4,4 %
2007	37,58	32,50	35,57	1,06	46,0 %	3,0 %
2006	34,39	27,16	33,80	0,9275	44,1 %	3,0 %
2005	30,70	26,01	30,70	0,81	41,4 %	2,9 %
2004	26,99	21,87	26,70	0,685	38,2 %	2,8 %
2003	23,08	17,44	22,75	0,5625	38,1 %	2,8 %

* En octobre 2004, les actions ordinaires de la Compagnie ont fait l'objet d'une division à raison de deux actions pour une. Les données sont présentées après division.

** Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafonds et planchers.

GREAT-WEST LIFECO INC.

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER^{MC}



Protéger notre avenir

Great-West Lifeco s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable, sur le plan environnemental, d'exercer ses activités. Ainsi, dans le but de réduire notre empreinte environnementale, les documents liés à l'assemblée annuelle de notre groupe de sociétés, y compris les rapports annuels et les circulaires d'information, ont été imprimés sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council.

En optant pour du papier contenant 30 % de fibres recyclées après consommation, nous avons contribué à sauver plus de **300 arbres**.

Lorsque vous aurez terminé la lecture du présent rapport, veuillez le mettre au recyclage. Vous pouvez télécharger sa version électronique en vous rendant à l'adresse www.greatwestlifeco.com.

DOMTAR EarthChoice®
Le bon choix. En toute conscience.



Les papiers Domtar EarthChoice® proviennent de forêts dont l'exploitation est certifiée conforme aux normes de gestion du Forest Stewardship Council™ par la Rainforest Alliance.